

# Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec

Collecte 2022

Pour tout renseignement concernant l'ISQ  
et les données statistiques dont il dispose,  
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2023  
ISBN 978-2-550-95432-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2008

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle  
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction](http://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)

**Août 2023**

# Avant-propos

Selon sa loi constitutive, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a pour mission de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise (article 2). L'ISQ doit également informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois (article 4).

L'accomplissement de ce dernier mandat est basé sur la réalisation annuelle de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). L'enquête repose sur une méthodologie rigoureuse, qui permet de produire des données objectives dans le domaine de la rémunération. Ces données suscitent un réel intérêt chez les différents acteurs du marché du travail québécois.

La collecte de l'information vise tous les emplois présents dans les entreprises répondantes. L'enquête comporte plusieurs étapes, dont la codification des emplois selon la Classification nationale des professions (CNP) et l'appariement des emplois repères représentatifs de l'administration québécoise. La CNP, un système de classification reconnu par d'autres organismes et agences statistiques, se caractérise par une précision plus grande sur le plan du domaine d'activité, alors que l'appariement des emplois repères apporte une finesse en ce qui concerne la complexité des emplois.

À la suite de l'édition 2022 de l'ERG, une comparaison de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise (fonction publique québécoise et réseaux publics de l'éducation et de la santé et des services sociaux) avec celles des autres salariés québécois a été publiée en novembre 2022. Celle-ci a été réalisée sur la base d'un panier d'emplois repères qui reflètent la structure du personnel syndiqué de l'administration québécoise et sa rémunération. La comparaison se fait en fonction de la présence d'emplois équivalents dans les secteurs étudiés.

La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022* présente un éventail de données sur les salaires, les heures de travail, les échelles salariales et la rémunération globale selon les professions de la CNP. Tous les emplois présents dans les entreprises y sont répertoriés, à condition que les données respectent les critères de qualité et de confidentialité établis. Les résultats sont diffusés selon plusieurs ventilations. Le secteur privé est ventilé selon la taille de l'entreprise et la présence ou non d'un syndicat, et le secteur public l'est en fonction de ses composantes, soit l'administration québécoise, l'administration municipale (25 000 habitants et plus), l'administration fédérale au Québec, les universités et les entreprises publiques des trois ordres de gouvernement.

Les données concernent les employés permanents à temps plein en poste dans les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et dans les municipalités de 25 000 habitants et plus. Ainsi, environ 26 % des 4,4 millions de travailleurs au Québec sont couverts.

La réalisation de cette enquête a été possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes, dont les répondants et répondantes, à qui nous exprimons notre gratitude. L'efficacité du personnel de l'ISQ, à chaque étape de l'ERG, est également digne de mention.

Le statisticien en chef,



Simon Bergeron

Ce rapport a été réalisé par :	Vladimir Racila
La coordination a été assurée par :	Ann Doucet
Direction des statistiques du travail et de la rémunération :	Patrice Gauthier
Ont collaboré à la réalisation :	Sihame Abderma, Marie-Pier Dionne, Roxanne Gingras, Mélanie Grenier, Marise Nadeau, Sonia Ostafichuck et Vladimir Racila, validation des données Mario Haché, développement méthodologique et traitement statistique des données Dominique Sam-Pan, traitement informatique des données
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications

## Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de *l'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) – Collecte 2022* :

- Les répondantes et répondants de l'enquête, à qui nous voulons exprimer toute notre reconnaissance pour leur collaboration des plus importantes et leur patience ; sans eux, aucun résultat n'aurait pu être disponible.
  - L'équipe de l'ERG à la Direction des statistiques du travail et de la rémunération : Ann Doucet (chargée de projet), Sihame Abderma, Rhéana Adebo, Marilyn Barbieri, Marie-Pier Dionne, David Chapados, Dominic Chaumont, Marie-Pier Dionne, Mélanie Dionne, Marie-Josée Dufour, Roxanne Gingras, Mélanie Grenier, Naigee Guillaume, Valentina Ionescu, Rouba Khouri, Marise Nadeau, Sonia Ostafichuck, Pharet Pheng, Dominique Sam-Pan et Francine Trudeau.
- Mario Haché et Chantal Caouette, de la Direction de la méthodologie, ainsi que la Direction des technologies de l'information.

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, bureau 1020  
Montréal (Québec) H3B 4J8  
Téléphone :  
514 876-4384  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)  
Site Web : [statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)

## Notice bibliographique suggérée

RACILA, Vladimir (2023). *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 192 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/resultats-enquete-remuneration-globale-quebec-2022.pdf](http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/resultats-enquete-remuneration-globale-quebec-2022.pdf)].

## Signes conventionnels

...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
x	Donnée confidentielle

## Avertissements

En raison de l'arrondissement des données et des critères de confidentialité, le total peut être différent de la somme des parties.

# Table des matières

<b>Liste des tableaux et des figures</b>	<b>7</b>
<b>Introduction</b>	<b>11</b>
<b>Faits saillants</b>	<b>13</b>
<b>1 Les résultats</b>	<b>19</b>
1.1 Portrait des répondants et répondantes	20
1.2 Présentation des tableaux sur les salaires, la rémunération globale et les échelles salariales	23
<b>2 Les concepts et la méthodologie</b>	<b>161</b>
2.1 Cadre conceptuel	162
2.1.1 Concept de rémunération globale	162
2.1.2 Mesure de la rémunération globale	162
2.1.3 Concepts relatifs aux salaires et aux échelles salariales	163
2.1.4 Concepts d'emploi repère et d'appariement	164
2.1.5 Classification nationale des professions	164
2.2 Méthodologie et approche de collecte	165
2.2.1 Plan d'échantillonnage	165
2.2.2 Collecte des données	168
2.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence	173
2.2.4 Traitement et analyse des données	173
<b>Annexe 1 Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022</b>	<b>179</b>
<b>Annexe 2 Autres critères concernant la non-diffusion de certains codes ou de certains résultats</b>	<b>189</b>
<b>Glossaire</b>	<b>191</b>



# Liste des tableaux et des figures

## Liste des tableaux

Tableau 1	
Salaire annuel moyen, heures normales hebdomadaires de travail et rémunération globale par niveaux de compétence et pour certains emplois selon la Classification nationale des professions, entreprises de 200 employés et plus, Québec, 2022	16

Tableau 2	
Salaire annuel moyen, heures normales hebdomadaires de travail et rémunération globale par niveaux de compétence et pour certains emplois selon la Classification nationale des professions, entreprises de 200 employés et plus, Québec, 2022	17

### **1** Les résultats

---

Tableau 1.1.1	
Nombre d'entreprises et d'unités de collecte répondantes et nombre d'employés permanents à temps plein sélectionnés, par secteur, Québec, 2022	20

Tableau 1.1.2	
Répartition des employés permanents à temps plein et des emplois dans les entreprises répondantes, selon le groupe de compétence de la CNP et le secteur, Québec, 2022	22

### **Tableaux 1.2 – Salaires et rémunération globale**

Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, Québec, 2022

Tableau 1.2.1	
Ensemble des employés	26

Tableau 1.2.2	
Secteur privé	40

Tableau 1.2.3	
Secteur privé, employés syndiqués	50

Tableau 1.2.4	
Secteur privé, employés non syndiqués	55

Tableau 1.2.5	
Secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés	61

Tableau 1.2.6	
Secteur privé, entreprises de 500 employés et plus	66

Tableau 1.2.7	
Secteur de la fabrication	73

Tableau 1.2.8	
Secteur public	79

Tableau 1.2.9	
Administration municipale	89

Tableau 1.2.10	
Secteur universitaire	95

Tableau 1.2.11	
Administration fédérale .....	100

Tableau 1.2.12	
Administration québécoise .....	104

Tableau 1.2.13	
Secteur « entreprises publiques » .....	110

### **Tableaux 1.3 – Échelles salariales**

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, Québec, 2022

Tableau 1.3.1	
Ensemble des employés .....	116

Tableau 1.3.2	
Secteur privé .....	122

Tableau 1.3.3	
Secteur privé, employés syndiqués .....	126

Tableau 1.3.4	
Secteur privé, employés non syndiqués .....	129

Tableau 1.3.5	
Secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés .....	132

Tableau 1.3.6	
Secteur privé, entreprises de 500 employés et plus .....	134

Tableau 1.3.7	
Secteur de la fabrication .....	137

Tableau 1.3.8	
Secteur public .....	140

Tableau 1.3.9	
Administration municipale .....	145

Tableau 1.3.10	
Secteur universitaire .....	149

Tableau 1.3.11	
Administration fédérale .....	152

Tableau 1.3.12	
Administration québécoise .....	154

Tableau 1.3.13	
Secteur « entreprises publiques » .....	157

## **2 Les concepts et la méthodologie**

Tableau 2.2.1	
Cycle de collecte et groupes de rotation (blocs) dans chaque strate (recensée et d'échantillonnage), Québec, 2022 .....	168

Tableau 2.2.2	
Liste des éléments couverts par l'ERG, Québec, 2022 .....	172

Tableau 2.2.3	
Qualité des estimations selon le coefficient de variation, Québec, 2022 .....	175

## Liste des figures

Figure 1  
Salaire annuel moyen par niveau de  
compétence de la Classification nationale des  
professions, Québec, 2022.....13

Figure 2  
Rémunération globale par heure travaillée  
selon le niveau de compétence de la  
Classification nationale des professions,  
Québec, 2022.....13

Figure 3  
Heures normales hebdomadaires de travail  
par niveau de compétence de la Classification  
nationale des professions, Québec, 2022.....14

### **1 Les résultats**

---

Figure 1.1.1  
Représentativité de l'échantillon sélectionné  
et des entreprises répondantes dans la  
population estimée de l'ERG, Québec, 2022.....20

Figure 1.1.2  
Nombre d'entreprises répondantes selon le  
secteur d'activité, Québec, 2022.....21

Figure 1.1.3  
Nombre d'entreprises répondantes selon le  
nombre d'employés, Québec, 2022.....21

### **2 Les concepts et la méthodologie**

---

Figure 2.2.1  
Provenance des coûts de rémunération,  
Québec, 2022.....169

Figure 2.2.2  
Procédure de codification CNP, Québec, 2022.....170



# Introduction

L'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) est réalisée chaque année auprès d'un échantillon d'entreprises qui emploient au moins 200 personnes. Les données présentées dans cette publication proviennent de la collecte 2022 de l'enquête.

Le rapport *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec - Collecte 2022* présente des données sur la rémunération des employés du Québec, plus particulièrement sur les salaires, les échelles salariales, les heures normales de travail et la rémunération globale, selon les groupes intermédiaires et les groupes de base de la Classification nationale des professions (CNP 2016). Les résultats sont fournis pour 13 ventilations.

Dans le glossaire de ce document, on trouve la définition de l'ensemble des éléments couverts par l'enquête ainsi que des variables utilisées.

Des faits saillants sur le salaire annuel moyen, les heures normales de travail et la rémunération globale par emploi et par niveau de compétence de la CNP pour l'ensemble du Québec sont d'abord présentés. Ensuite, le premier chapitre décrit la population estimée, l'échantillon ainsi que d'autres caractéristiques de l'ERG 2022 et expose les résultats, notamment dans deux séries de tableaux. Les deux séries couvrent les emplois de la CNP : la première se rapporte aux salaires (annuels et horaires) et à la rémunération globale, et l'autre, aux échelles salariales. Le deuxième chapitre porte sur les concepts et la méthodologie de l'ERG.

Une autre série de tableaux qui comportent des intervalles de confiance de même que des tableaux ayant trait aux emplois repères et portant sur les salaires, les échelles salariales, les heures de travail et la rémunération globale sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.



# Faits saillants

Cette section présente des résultats sur la rémunération globale<sup>1</sup> pour l'ensemble des employés concernés par cette enquête<sup>2</sup> et pour chaque niveau de compétence de la Classification nationale des professions (CNP) ainsi que pour les professions qui se distinguent par des valeurs plus élevées ou, au contraire, moins élevées dans l'ensemble du Québec en 2022. Les données proviennent de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG)*, réalisée annuellement dans les entreprises de 200 employés et plus et les municipalités de 25 000 habitants et plus. Les résultats présentés concernent les employés permanents à temps plein<sup>3</sup>.

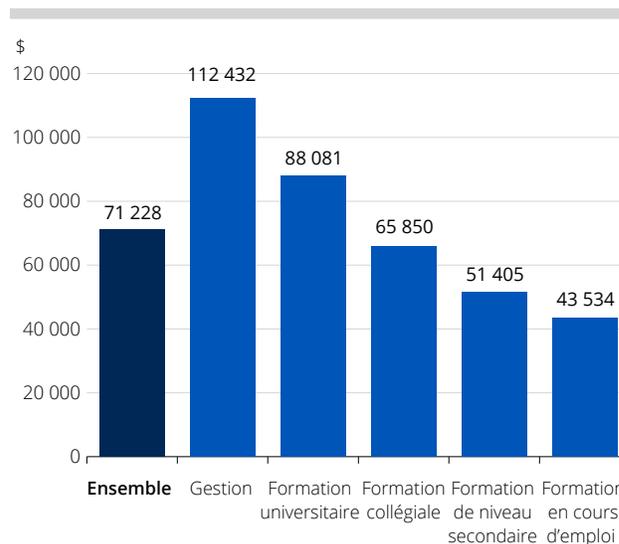
## Résultats selon le niveau de compétence

Les professions de la CNP sont regroupées en quatre niveaux de compétence. Pour déterminer le niveau de compétence associé à un emploi, on considère l'expérience requise, la complexité des tâches, les responsabilités de même que le niveau de formation exigé pour accéder à cet emploi. Le niveau A est divisé en deux groupes : les emplois de gestion et de professionnels ; tous ces emplois nécessitent habituellement une formation universitaire. Une définition de chaque niveau de compétence se trouve dans le glossaire de ce rapport.

Dans l'ensemble des entreprises québécoises de 200 employés et plus et des municipalités de 25 000 habitants et plus, le salaire annuel moyen en 2022 est de 71 228 \$ (voir la figure 1). Le salaire varie en fonction du niveau de compétence : plus ce dernier est élevé, plus le salaire est haut. En effet, le salaire moyen des personnes qui occupent un poste qui nécessite habituellement qu'une formation soit suivie en cours d'emploi est de 43 534 \$, alors que celui des gestionnaires est de 112 432 \$. Les salaires moyens associés à chaque niveau de compétence pour l'ensemble du Québec sont tous statistiquement différents.

Figure 1

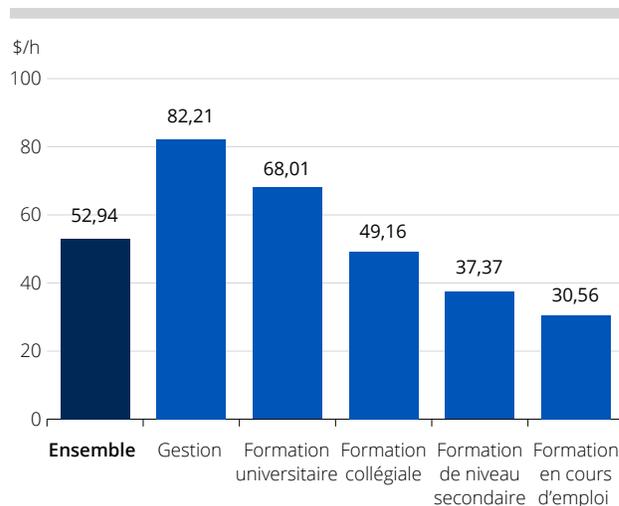
Salaire annuel moyen par niveau de compétence de la Classification nationale des professions, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Figure 2

Rémunération globale par heure travaillée selon le niveau de compétence de la Classification nationale des professions, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

1. Pour mieux comprendre les données et le cadre conceptuel de l'enquête, veuillez consulter le chapitre 2 – *Les concepts et la méthodologie* du présent rapport.
2. Ensemble des employés dans les entreprises de 200 employés et plus et les municipalités de 25 000 habitants et plus.
3. Employés dont le contrat de travail est à durée indéterminée et la semaine normale de travail, de 30 heures et plus.

La rémunération globale par heure travaillée est de 52,94 \$ (voir la figure 2). Sans surprise, la rémunération globale des personnes qui occupent un poste qui n'exige qu'une formation en cours d'emploi est la plus basse (30,56 \$), alors que celle des gestionnaires est la plus élevée (82,21 \$).

Le nombre d'heures normales de travail est de 37,5 par semaine (voir la figure 3). La semaine de travail la plus courte est observée pour les emplois qui nécessitent une formation universitaire (36,4 h), tandis que la plus longue est observée pour les postes qui exigent habituellement une formation en cours d'emploi (39,0 h).

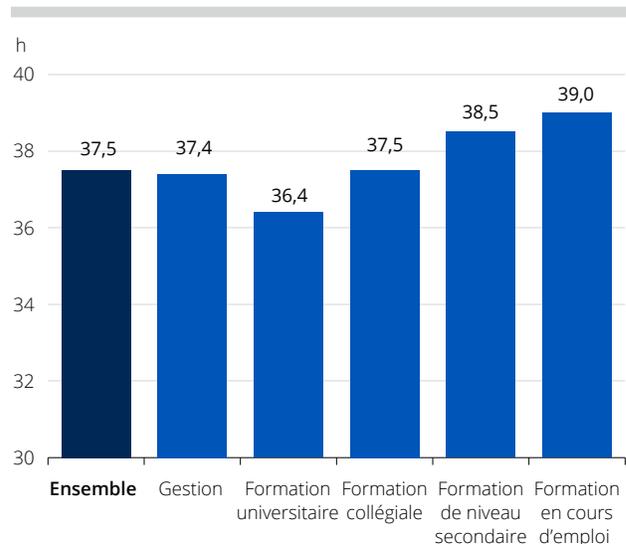
## Résultats par emploi

La CNP est un système qui classe les emplois selon différents degrés de précision. Les constats dans cette section portent sur les professions associés à un code de quatre chiffres, nommées groupes de base, qui fournissent plus de détails sur l'emploi. Les trois professions ayant les salaires les plus élevés et les trois ayant les salaires les plus faibles sont présentées pour chaque niveau de compétence.

Certains emplois ne font pas partie de l'analyse en raison de particularités dans le mode de rémunération : par exemple, certains professionnels de la santé (médecins, dentistes, vétérinaires, optométristes et pharmaciens – rémunération à l'acte ou professionnels à leur compte), les juges (rémunération établie selon des principes constitutionnels conçus pour assurer la confiance de la population dans l'indépendance et l'impartialité de la magistrature), les directeurs financiers et certains professionnels en finance et assurances (rémunération variable importante).

Figure 3

### Heures normales hebdomadaires de travail par niveau de compétence de la Classification nationale des professions, Québec, 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Il convient de rappeler que les données présentées résultent d'estimations et peuvent donc varier dans certains intervalles<sup>4</sup>.

Dans la catégorie des emplois de gestion, le salaire annuel moyen varie de 60 668 \$ (directeurs dans le commerce de détail et le commerce de gros)<sup>5</sup> à 147 545 \$ (directeurs d'autres services aux entreprises)<sup>6</sup> (voir le tableau 1). La rémunération globale par heure travaillée se situe entre 39,13 \$ (directeurs de la restauration et des services alimentaires) et 108,81 \$ (directeurs des services d'utilité publique).

Dans la catégorie des emplois nécessitant une formation universitaire, les assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire présentent le salaire annuel moyen le plus faible (60 381 \$), alors que les professeurs et les chargés de cours au niveau universitaire<sup>7</sup>

4. Une analyse des intervalles de confiance, disponibles sur le site Web de l'ISQ, permet de déterminer si la différence entre deux résultats de rémunération est significative sur le plan statistique ou non.
5. Cet emploi inclut également les chefs de rayon ou de section d'un magasin, les gérants de boutique et de dépanneur, etc.
6. Ils travaillent, entre autres, dans des cabinets de conseils en gestion, dans des services d'étude de marché, de gestion du personnel et de la paie, et dans des centres de contact et de sécurité.
7. Les chargés de cours ont habituellement un statut d'emploi et un salaire différents de ceux des professeurs universitaires. Les résultats présentés concernent les employés permanents à temps plein.

se distinguent en affichant le salaire moyen le plus élevé (137 228 \$). Ces derniers affichent également la rémunération globale par heure travaillée la plus élevée (105,46 \$), alors que la plus faible est observée chez les auteurs, rédacteurs et écrivains (48,05 \$).

Dans la catégorie des emplois exigeant une formation collégiale ou son équivalent, les superviseurs des ventes dans le commerce de détail sont ceux qui ont le salaire annuel moyen (41 829 \$) et la rémunération globale par heure travaillée (28,35 \$) les plus faibles. Le salaire moyen et la rémunération globale les plus élevés sont observés chez les pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport (respectivement 126 117 \$ et 89,12 \$).

Dans la catégorie des emplois qui nécessitent une formation de niveau secondaire ou une formation professionnelle particulière, les vendeurs dans le commerce de détail sont ceux qui ont le salaire annuel moyen (33 543 \$) et la rémunération globale par heure travaillée (23,23 \$) les plus faibles (les commissions qui sont versées dans le cadre de certains emplois ne sont pas prises en compte). Les conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres transports en commun présentent le salaire moyen et la rémunération globale les plus élevés (respectivement 66 530 \$ et 50,90 \$).

Dans la catégorie des postes qui exigent une formation en cours d'emploi<sup>8</sup>, les garnisseurs de tablettes, les commis et les préposés aux commandes dans les magasins sont ceux qui ont le salaire annuel moyen (37 866 \$) et la rémunération globale par heure travaillée (25,51 \$) les plus faibles. Les manœuvres des mines affichent le salaire moyen et la rémunération globale les plus élevés (respectivement 64 850 \$ et 44,88 \$).

Tous niveaux de compétence confondus, la semaine de travail se situe entre 34,4 h (commis des services judiciaires)<sup>9</sup> et 41,8 h (boulangers-pâtisseries)<sup>10</sup>. La rémunération des heures supplémentaires n'est pas prise en compte dans l'enquête.

Le tableau 2 présente des résultats sur le salaire annuel moyen, les heures normales de travail et la rémunération globale pour des emplois de la CNP qui se distinguent par les valeurs les plus élevées ou, au contraire, les plus basses, tous niveaux de compétence confondus.

Les emplois les plus rémunérés sont tous liés au domaine de la gestion, à l'exception des emplois de professeurs et de chargés de cours au niveau universitaire. Tous les emplois dans ce domaine nécessitent habituellement une formation universitaire (niveau de compétence A).

Parmi les emplois les moins rémunérés, cinq appartiennent au niveau de compétence D, ce qui signifie qu'ils exigent habituellement une formation en cours d'emploi (le deuxième chiffre du code CNP est 6 ou 7). Quatre emplois exigent une formation de niveau secondaire ou une formation particulière (niveau de compétence C ; le deuxième chiffre du code CNP est 4 ou 5) et un emploi nécessite une formation collégiale ou son équivalent (niveau de compétence B ; le deuxième chiffre du code CNP est 2). Huit des dix emplois les moins rémunérés appartiennent au domaine de la vente et des services (le premier chiffre du code CNP est 6).

8. Emplois sans exigence scolaire particulière, contrairement à ceux d'autres niveaux de compétence. Un apprentissage acquis dans le cadre du travail caractérise ces professions.

9. Cet emploi n'est pas présenté dans le tableau. Le salaire moyen pour cet emploi est de 50 589 \$ et la rémunération globale, de 43,31 \$/h.

10. Cet emploi n'est pas présenté dans le tableau. Le salaire moyen pour cet emploi est de 52 530 \$ et la rémunération globale, de 34,21 \$/h.

Tableau 1

**Salaire annuel moyen, heures normales hebdomadaires de travail et rémunération globale par niveaux de compétence et pour certains emplois selon la Classification nationale des professions, entreprises de 200 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Rémunéra- tion globale
		\$	h	\$/h
<b>Ensemble des niveaux de compétence</b>		<b>71 228</b>	<b>37,5</b>	<b>52,94</b>
<b>Gestion</b>		<b>112 432</b>	<b>37,4</b>	<b>82,21</b>
125	Directeurs d'autres services aux entreprises <sup>1</sup>	147 545	39,4	94,06
211	Directeurs des services de génie	136 420	37,6	99,86
912	Directeurs des services d'utilité publique	138 461	36,7	108,81
621	Directeurs – commerce de détail et de gros <sup>2</sup>	60 668	39,4	40,46
631	Directeurs de la restauration et des services alimentaires	61 847	39,9	39,13
632	Directeurs des services d'hébergement	74 258	39,3	50,08
<b>Formation universitaire</b>		<b>88 081</b>	<b>36,4</b>	<b>68,01</b>
2115	Autres professionnels des sciences physiques <sup>3</sup>	122 389	36,4	96,72
4011	Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire <sup>4</sup>	137 228	35,8	105,46
4112	Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	115 806	35,8	89,86
4012	Assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	60 381	35,2	49,02
5121	Auteurs, rédacteurs et écrivains	73 290	39,3	48,05
5122	Réviseurs, rédacteurs-réviseurs et chefs du service des nouvelles	72 793	37,2	53,49
<b>Formation collégiale</b>		<b>65 850</b>	<b>37,5</b>	<b>49,16</b>
2271	Pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien	126 117	38,1	89,12
2275	Contrôleurs de la circulation ferroviaire et régulateurs de la circulation maritime	94 031	39,3	69,59
7301	Entrepreneurs et contremaîtres en mécanique	92 040	39,4	65,69
1243	Adjoints administratifs médicaux	45 469	35,0	37,97
6211	Superviseurs des ventes – commerce de détail	41 829	38,8	28,35
6331	Bouchers, coupeurs de viande et poissonniers – commerce de gros et de détail	44 256	38,5	29,48
<b>Formation de niveau secondaire</b>		<b>51 405</b>	<b>38,5</b>	<b>37,37</b>
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	65 451	38,8	47,31
7512	Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres transports en commun	66 530	40,2	50,90
7521	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	63 324	38,9	47,79
1414	Réceptionnistes	40 429	36,6	29,37
6421	Vendeurs – commerce de détail <sup>5</sup>	33 543	37,3	23,23
9471	Opérateurs d'équipement d'impression sans plaque	42 561	37,4	30,60
<b>Formation en cours d'emploi</b>		<b>43 534</b>	<b>39,0</b>	<b>30,56</b>
6732	Nettoyeurs spécialisés	58 908	39,7	42,77
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	56 977	38,9	41,32
8614	Manœuvres des mines	64 850	39,3	44,88
6611	Caissiers	38 354	38,4	26,63
6622	Garnisseurs de tablettes, commis et préposés aux commandes dans les magasins	37 866	39,1	25,51
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	38 776	39,2	26,82

1. Ils travaillent, entre autres, dans des cabinets de conseils en gestion, dans des services d'étude de marché, de gestion du personnel et de la paie, et dans des centres de contact et de sécurité.
2. Cet emploi inclut également les chefs de rayon ou de section d'un magasin, les gérants de boutique, etc.
3. Ce groupe de base inclut les métallurgistes, les scientifiques en science du sol et les spécialistes et les chercheurs des sciences physiques, non classés ailleurs.
4. Les chargés de cours ont habituellement un statut d'emploi et un salaire différents de ceux des professeurs universitaires. Les résultats présentés concernent les employés permanents à temps plein.
5. Pour ce groupe, c'est le salaire moyen de base pour les heures normales de travail qui est retenu ; les commissions affectées à certains emplois ne sont pas prises en compte.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 2

**Salaire annuel moyen, heures normales hebdomadaires de travail et rémunération globale par niveaux de compétence et pour certains emplois selon la Classification nationale des professions, entreprises de 200 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Rémunération globale
		\$	h	\$/h
0124	Directeurs de la publicité, du marketing et des relations publiques	129 341	37,5	91,92
0125	Directeurs d'autres services aux entreprises <sup>1</sup>	147 545	39,4	94,06
0211	Directeurs des services de génie	136 420	37,6	99,86
0212	Directeurs des services d'architecture et de sciences	128 242	37,2	95,26
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	134 971	37,4	96,74
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	131 412	37,9	89,44
0711	Directeurs et directrices de la construction	134 498	38,1	98,64
0811	Directeurs de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	133 851	39,7	88,98
0912	Directeurs des services d'utilité publique	138 461	36,7	108,81
4011	Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire <sup>2</sup>	137 228	35,8	105,46
1414	Réceptionnistes	40 429	36,6	29,37
6211	Superviseurs des ventes – commerce de détail	41 829	38,8	28,35
6421	Vendeurs – commerce de détail <sup>3</sup>	33 543	37,3	23,23
6541	Agents de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	43 291	37,6	29,75
6611	Caissiers	38 354	38,4	26,63
6622	Garnisseurs de tablettes, commis et préposés aux commandes dans les magasins	37 866	39,1	25,51
6711	Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	40 555	39,0	28,75
6731	Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	39 202	37,0	28,05
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	38 776	39,2	26,82
9471	Opérateurs d'équipement d'impression sans plaque	42 561	37,4	30,60

1. Ils travaillent, entre autres, dans des cabinets de conseils en gestion, dans des services d'étude de marché, de gestion du personnel et de la paie, et dans des centres de contact et de sécurité.
2. Les chargés de cours ont habituellement un statut d'emploi et un salaire différents de ceux des professeurs universitaires. Les résultats présentés concernent les employés permanents à temps plein.
3. Pour ce groupe, c'est le salaire moyen de base pour les heures normales de travail qui est retenu ; les commissions affectées à certains emplois ne sont pas prises en compte.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.



**1**

## **Les résultats**

---



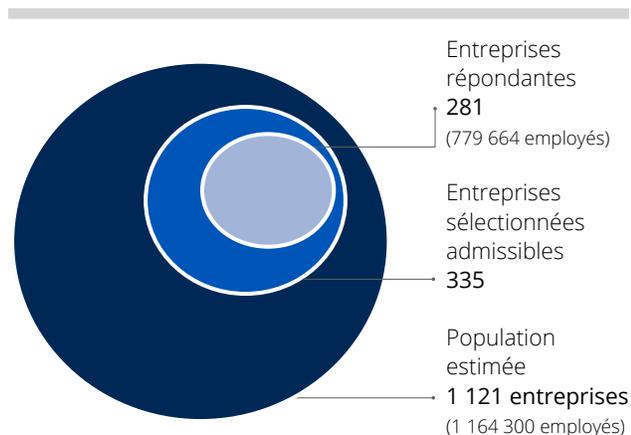
Le présent chapitre comporte deux sections. La première montre, à l'aide de figures et de tableaux, la population visée par l'enquête, l'échantillon ainsi que quelques caractéristiques de l'ERG 2022<sup>1</sup>.

La section suivante est composée de deux séries de tableaux, l'une portant sur les salaires, les heures normales de travail et la rémunération globale et l'autre, sur les échelles salariales. Les résultats sont présentés selon 13 ventilations.

## 1.1 Portrait des répondants et répondantes

L'Enquête sur la rémunération globale de 2022 dresse le portrait de l'ensemble des entreprises de 200 employés et plus et des municipalités de 25 000 habitants et plus au Québec, ce qui représente, selon l'ISQ, environ 1 121 entreprises et 1 164 300 employés permanents à temps plein, soit approximativement 26 % de tous les travailleurs au Québec. L'échantillon sélectionné compte 335 entreprises admissibles. Parmi elles, 281 entreprises, regroupant 348 unités de collecte, ont participé à l'enquête (voir la figure 1.1.1 et le tableau 1.1.1).

Figure 1.1.1  
Représentativité de l'échantillon sélectionné et des entreprises répondantes dans la population estimée de l'ERG, Québec, 2022



Environ 54,6 % des employés permanents à temps plein se trouvent dans le secteur privé, et 45,4 %, dans le secteur public.

Les unités de collecte sélectionnées dans les entreprises répondantes comptent 779 664 employés permanents à temps plein. Ce nombre représente 67,0 % de la population estimée par l'ISQ. Le tableau 1.1.1 présente le nombre d'entreprises et d'unités de collecte répondantes et le nombre de personnes y travaillant, pour l'ensemble du Québec ainsi que pour les secteurs privé et public. On note que la majorité des entreprises se trouvent dans le secteur privé, soit une proportion de 74,0 %. Cependant, les personnes qui travaillent dans les entreprises privées répondantes ne représentent que 33,3 % de l'ensemble des employés.

La figure 1.1.2 présente le nombre d'entreprises répondantes selon différents secteurs d'activité. Dans le secteur privé, c'est le sous-secteur des services qui regroupe le plus d'entreprises répondantes, soit 58 (poids de 27,9 % dans le secteur privé).

La figure 1.1.3 illustre la répartition des entreprises répondantes selon la taille, pour l'ensemble du Québec, pour le secteur privé et pour le secteur public. Pour l'ensemble du Québec, 46,6 % des entreprises répondantes se trouvent

Tableau 1.1.1  
Nombre d'entreprises et d'unités de collecte répondantes et nombre d'employés permanents à temps plein sélectionnés, par secteur, Québec, 2022

	Entreprises répondantes	Unités de collecte répondantes	Employés permanents à temps plein
	n		
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>281</b>	<b>348</b>	<b>779 664</b>
Secteur privé	208	262	259 699
Secteur public	73	86	519 965

1. Pour mieux comprendre les données et le cadre conceptuel de l'enquête, veuillez consulter le chapitre 2 – Les concepts et la méthodologie du présent rapport.

Figure 1.1.2

Nombre d'entreprises répondantes selon le secteur d'activité, Québec, 2022

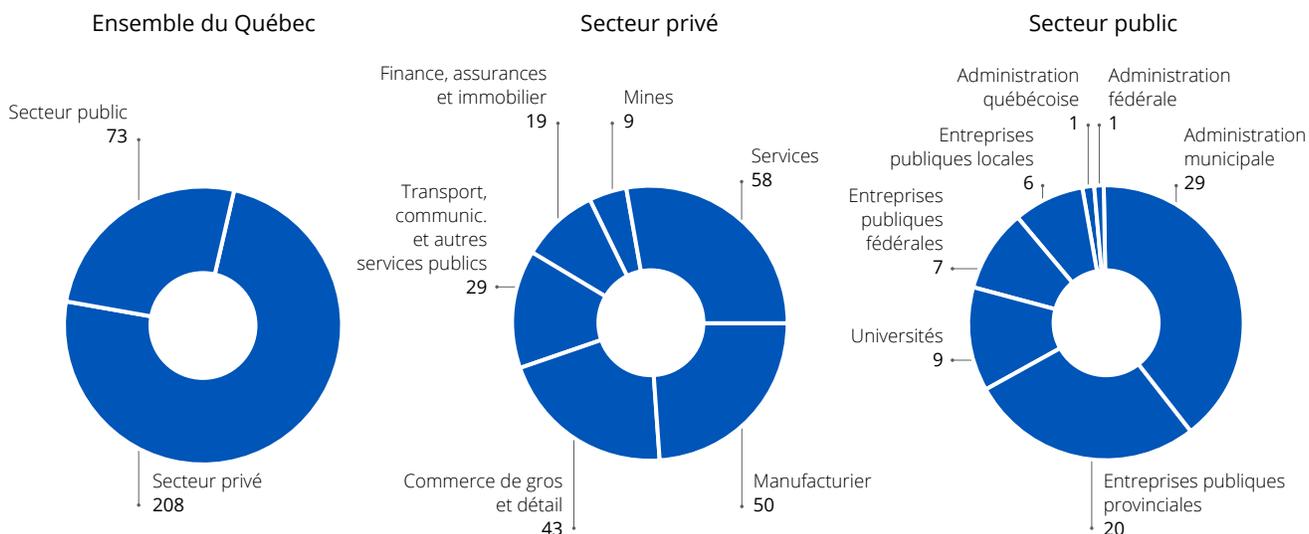
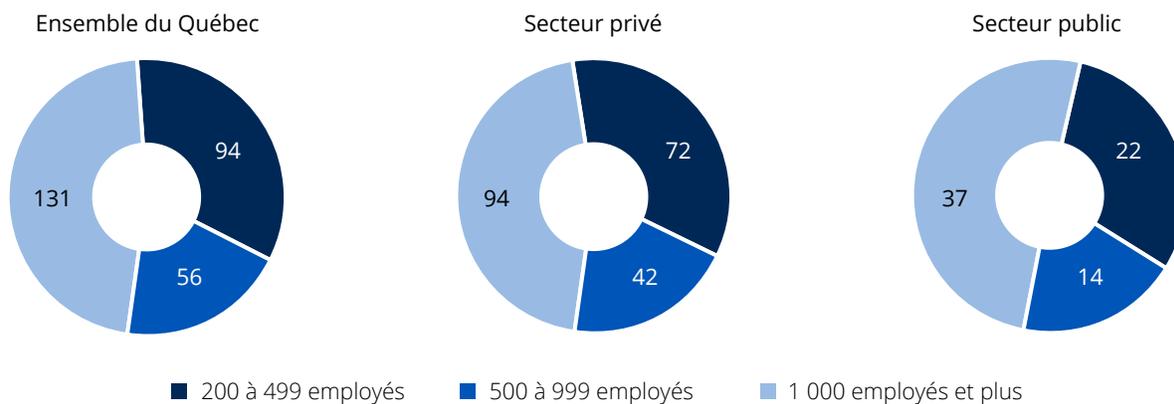


Figure 1.1.3

Nombre d'entreprises répondantes selon le nombre d'employés, Québec, 2022



dans le groupe des entreprises comptant 1000 employés et plus, 33,5 %, dans celui des entreprises comptant de 200 à 499 employés et, finalement, 19,9 % font partie du groupe des entreprises comptant de 500 à 999 employés. Les pourcentages observés pour le secteur privé uniquement sont sensiblement les mêmes.

Le tableau 1.1.2 présente la répartition dans les entreprises répondantes des employés permanents à temps plein et des emplois classés selon les niveaux de compétence de la CNP, et ce, pour l'ensemble du Québec et pour les secteurs privé et public. Certains emplois n'ont pu être classés en raison de l'ambiguïté de leur titre et de l'impossibilité de leur attribuer un code CNP

équivalent. Au total, 98,3 % des emplois (soit 86 607 des 88 083 emplois), qui regroupent 99,5 % des employés et des employées (soit 775 705 des 779 664), ont pu se voir attribuer un code.

Il est intéressant de constater que la proportion de personnes ayant un emploi qui nécessite une formation universitaire ou collégiale est de 57,4 % dans le secteur privé, tandis qu'elle est de 73,1 % dans le secteur public, soit un écart de 15,7 points de pourcentage en faveur de ce dernier secteur. Quant à la proportion de personnes ayant un emploi de gestion, elle est plus élevée dans le secteur privé (8,6 % contre 6,0 %).

Tableau 1.1.2

**Répartition des employés permanents à temps plein et des emplois dans les entreprises répondantes, selon le groupe de compétence de la CNP et le secteur, Québec, 2022**

	Employés		Emplois	
	n	%	n	%
<b>Ensemble du Québec</b>				
Gestion	53 483	6,9	15 324	17,4
Formation universitaire	291 882	37,4	28 459	32,3
Formation collégiale	237 359	30,4	27 347	31,0
Formation de niveau secondaire	157 450	20,2	12 561	14,3
Formation en cours d'emploi	35 531	4,6	2 916	3,3
<b>Ensemble des groupes<sup>1</sup></b>	<b>779 664</b>	<b>100,0</b>	<b>88 083</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur privé</b>				
Gestion	22 280	8,6	9 557	15,9
Formation universitaire	68 776	26,5	19 990	33,2
Formation collégiale	80 404	31,0	18 201	30,3
Formation de niveau secondaire	70 647	27,2	9 483	15,8
Formation en cours d'emploi	16 384	6,3	1 927	3,2
<b>Ensemble des groupes<sup>1</sup></b>	<b>259 699</b>	<b>100,0</b>	<b>60 127</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur public</b>				
Gestion	31 203	6,0	5 767	20,6
Formation universitaire	223 106	42,9	8 469	30,3
Formation collégiale	156 955	30,2	9 146	32,7
Formation de niveau secondaire	86 803	16,7	3 078	11,0
Formation en cours d'emploi	19 147	3,7	989	3,5
<b>Ensemble des groupes<sup>1</sup></b>	<b>519 965</b>	<b>100,0</b>	<b>27 956</b>	<b>100,0</b>

1. L'ensemble inclut des emplois qui n'ont pu être classés en raison de l'ambiguïté de leur titre et de l'impossibilité de leur attribuer un code CNP équivalent; leur proportion est de 0,5 % dans chaque secteur.

## **1.2** **Présentation des tableaux sur les salaires, la rémunération globale et les échelles salariales**

Le rapport de l'ERG 2022 présente des données selon les professions de la CNP, alors que les résultats selon les emplois repères sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

Les résultats présentés concernent les salaires, les échelles salariales, les heures normales de travail et la rémunération globale.

Deux types de tableaux sont offerts, soit un portant sur la rémunération globale (série de tableaux 1.2) et l'autre, sur les échelles salariales (série de tableaux 1.3). Les données sont présentées conformément aux groupes intermédiaires (codes à trois chiffres) et aux groupes de base (codes à quatre chiffres) de la CNP selon l'emploi. Les tableaux concernant la rémunération globale affichent également des résultats sur les heures normales hebdomadaires de travail et sur les salaires annuels et horaires, ces derniers étant illustrés à la fois sous la forme de moyennes et de quartiles.

Les résultats sont présentés selon 13 ventilations, soit l'ensemble des employés, les employés du secteur public, ceux du secteur privé, les employés syndiqués et les employés non syndiqués du secteur privé, les employés du secteur privé selon la taille de l'entreprise pour laquelle ils travaillent (de 200 à 499 employés et 500 employés et plus), les employés du secteur de la fabrication, des universités et des entreprises publiques, et finalement, ceux des administrations québécoise, fédérale et municipale.

Au cours des prochains mois, des tableaux et des analyses particulières seront publiés à partir des données de l'ERG, notamment sur le plan de la rémunération globale et de ses composantes.



**Tableaux 1.2**

# **Salaires et rémunération globale**

---

Tableau 1.2.1

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
<b>Gestion</b>									
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	2 770	127 060	37,4	65,18	54,78	63,17	73,35	92,39
0113	Directeurs et directrices des achats	3 200	113 915	37,0	58,81	48,88	57,34	65,65	85,21
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	5 820	120 481	36,6	63,10	52,67	59,19	70,91	91,88
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	11 680	127 804	37,6	65,09	51,66	62,57	75,53	90,41
0121	Directeurs et directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	1 770	123 012	35,8	65,76	51,85	63,07	76,17	95,53
0122	Directeurs et directrices de banque, du crédit et d'autres services de placements	3 820	113 354	37,0	58,92	45,99	55,40	68,99	83,88
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	3 120	129 341	37,5	66,08	53,85	63,47	76,66	91,92
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	..	147 545	39,4	71,59	59,50	69,10	82,16	94,06
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	440	110 379	37,6	56,47	48,43	52,94	64,06	82,79
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	..	115 801	37,3	59,62	49,54	56,19	67,66	86,80
0132	Directeurs et directrices des services postaux et de messageries	..	97 599	38,3	49,03	43,39	49,18	52,32	73,52
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	11 520	134 641	37,5	68,87	60,24	67,20	76,89	97,72
0211	Directeurs et directrices des services de génie	4 320	136 420	37,6	69,56	61,91	68,57	78,14	99,86
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	..	128 242	37,2	66,27	57,40	65,78	73,70	95,26
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	5 710	134 971	37,4	69,02	59,57	66,24	76,88	96,74
031	Directeurs et directrices des soins de santé	5 580	101 740	35,0	55,69	50,29	52,38	57,57	85,55
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	6 750	117 435	35,9	62,77	56,88	61,55	69,71	94,02
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	6 080	106 096	35,1	57,97	51,27	55,77	60,90	85,33
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	1 320	123 014	35,4	66,87	53,05	62,56	75,98	94,76
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	..	102 229	35,4	55,23	48,06	55,63	61,89	78,25
043	Directeurs et directrices des services de la protection du public	700	129 118	38,8	64,17	55,94	63,62	72,16	100,48

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
0432	Chefs, officiers supérieurs et officières supérieures des services d'incendie	340	118 257	39,5	57,68	51,88	56,76	61,53	91,89
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	1 300	123 609	37,1	63,78	54,38	61,96	72,56	90,73
0511	Directeurs et directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	240	112 956	35,7	60,72	54,37	60,21	67,31	93,41
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	..	131 412	37,9	66,24	55,24	66,38	79,02	89,44
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	320	113 615	36,2	60,38	52,58	57,57	66,71	91,96
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	3 340	122 490	38,2	61,48	48,95	59,36	69,84	84,29
0621	Directeurs et directrices – commerce de détail et de gros	10 840	60 668	39,4	29,41	21,56	26,19	34,41	40,46
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	..	63 270	39,8	30,58	25,58	27,79	31,14	40,33
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	..	61 847	39,9	29,80	25,41	27,24	30,31	39,13
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	..	74 258	39,3	36,56	x	x	x	50,08
0651	Directeurs et directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a.	..	77 106	38,8	38,33	x	x	x	50,41
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	1 680	117 413	38,7	58,80	44,71	59,16	69,34	83,03
0711	Directeurs et directrices de la construction	350	134 498	38,1	68,12	58,15	65,09	74,70	98,64
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	1 340	112 974	38,8	56,38	41,12	55,14	67,43	79,08
0731	Directeurs et directrices des transports	1 020	114 972	38,2	57,98	45,82	57,50	68,26	81,25
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	..	133 851	39,7	63,90	49,76	67,19	78,04	88,98
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	2 900	120 896	39,2	59,27	44,47	56,04	69,57	82,35
0911	Directeurs et directrices de la fabrication	..	119 263	39,4	58,06	43,33	54,56	67,21	80,12
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	..	138 461	36,7	72,32	61,91	69,86	81,95	108,81
<b>Formation universitaire</b>									
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	..	80 969	37,8	41,29	31,39	40,96	49,78	57,70
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	51 850	85 248	37,0	44,28	35,90	44,21	51,18	62,75

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	11 880	83 506	36,9	43,52	35,73	43,28	50,74	62,83
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	26 940	88 139	37,1	45,65	37,31	45,57	52,36	64,26
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	13 030	80 858	36,9	42,11	32,97	41,68	49,59	59,56
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	4 010	92 283	37,0	47,93	38,69	46,53	56,38	69,06
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	1 030	98 505	37,2	50,87	45,61	51,16	55,07	75,48
2112	Chimistes	..	79 868	37,2	41,28	34,05	39,86	47,88	57,47
2113	Géoscientifiques et océanographes	..	94 782	39,0	46,49	38,66	42,73	54,02	66,27
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	..	122 389	36,4	64,54	51,92	69,29	75,31	96,72
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	..	80 974	36,5	42,61	33,39	42,04	51,59	60,67
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	..	80 375	36,6	42,13	33,17	41,07	50,39	60,04
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	380	90 691	35,3	49,26	44,38	51,59	54,74	71,18
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	15 880	96 190	37,6	49,28	38,35	48,86	57,74	68,65
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	..	102 958	38,7	51,09	42,12	49,87	58,89	73,33
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	1 320	96 469	35,4	52,23	47,94	52,32	58,55	77,82
2151	Architectes	480	100 926	35,6	54,24	49,78	53,83	58,61	79,01
2152	Architectes paysagistes	120	91 787	35,1	50,09	42,25	51,12	58,51	75,14
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	510	94 014	35,0	51,58	46,09	52,00	58,55	78,74
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	220	94 850	36,1	50,42	45,36	50,04	58,55	74,53
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	..	89 291	37,0	46,58	36,60	46,57	54,76	66,03
217	Professionnels et professionnelles en informatique	55 430	90 306	37,1	46,77	39,56	46,88	53,61	65,31
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	..	107 854	38,3	53,95	46,52	53,30	60,44	73,27
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	..	81 331	37,3	41,86	34,38	41,93	48,51	57,48
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	33 320	82 803	36,2	43,80	39,60	42,82	49,63	65,50
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	6 110	83 496	35,0	45,70	41,17	48,77	50,39	66,95

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
401	Professeurs et professeures d'université, assistants et assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire	11 660	125 106	35,7	67,05	55,56	69,45	82,99	96,87
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	9 820	137 228	35,8	73,44	62,34	73,44	83,57	105,46
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	1 840	60 381	35,2	32,90	...	...	...	49,02
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	13 320	86 250	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	64 290	85 625	35,0	46,87	...	...	...	75,94
4033	Conseillers et conseillères en information scolaire	1 650	83 435	34,9	45,77	44,01	47,89	47,98	66,29
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	4 570	115 806	35,8	61,87	49,95	62,25	72,00	89,86
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	15 000	79 921	35,1	43,58	38,28	46,53	47,98	64,01
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	30 240	85 496	36,0	45,53	38,28	47,23	51,52	66,47
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	1 010	101 587	36,7	53,12	45,80	55,97	58,71	78,68
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	1 290	85 671	35,4	46,47	40,95	45,70	49,94	68,60
5111	Bibliothécaires	1 050	86 146	35,2	46,93	41,59	45,70	50,07	69,13
5112	Restaurateurs et restauratrices, conservateurs et conservatrices	..	79 453	36,8	41,57	x	x	x	58,00
5113	Archivistes	190	84 621	35,9	45,18	40,91	45,58	48,31	68,55
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	..	76 385	38,0	38,62	31,63	38,89	44,01	54,48
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	..	73 290	39,3	35,79	27,65	35,33	42,68	48,05
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	..	72 793	37,2	37,59	29,83	37,53	43,49	53,49
5123	Journalistes	..	74 388	36,3	39,31	37,05	38,89	43,98	57,42
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	..	81 382	38,1	40,94	33,95	41,88	47,75	58,82

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	..	93 027	38,8	45,90	39,53	44,10	50,62	63,03
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	..	93 830	38,8	46,26	39,53	44,19	50,95	63,42
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs et compositrices, arrangeurs et arrangeuses	..	75 372	38,1	37,64	x	x	x	52,58
<b>Formation collégiale</b>									
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	10 430	66 663	37,6	33,89	26,00	31,85	38,50	49,27
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	2 460	52 098	35,7	27,81	...	...	...	41,83
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	2 010	73 765	37,2	38,08	31,69	36,88	43,44	54,92
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	..	74 936	35,3	40,81	34,99	38,63	44,74	57,51
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	4 190	72 812	39,1	35,83	27,79	33,74	41,86	50,22
122	Personnel administratif et de réglementation	52 860	64 564	36,5	33,86	29,63	32,32	36,14	49,78
1221	Agents et agentes d'administration	26 350	60 572	36,2	32,04	29,19	31,56	33,67	47,43
1222	Adjoints et adjointes de direction	3 150	74 871	35,4	40,53	34,19	40,49	49,34	59,06
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	2 480	58 667	36,8	30,72	26,25	30,25	34,74	44,08
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	560	85 076	36,4	45,01	35,35	45,54	53,23	65,51
1225	Agents et agentes aux achats	8 980	74 847	38,0	37,84	30,43	36,24	44,21	54,16
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	..	68 393	37,4	35,16	28,51	35,18	38,86	50,66
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	190	77 903	34,9	42,79	36,55	40,36	49,34	66,28
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	21 450	51 671	35,5	27,93	25,00	26,36	29,95	41,76
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	18 670	52 282	35,5	28,20	25,00	26,41	30,56	42,04
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	660	54 203	34,9	29,82	...	...	...	45,93
1243	Adjoints administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	2 110	45 469	35,0	24,90	...	...	...	37,97

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	1 590	56 202	35,7	30,21	27,85	30,82	31,85	44,80
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	1 510	56 155	35,7	30,17	27,83	30,82	31,59	44,78
1254	Agents et agentes de statistiques et professions connexes du soutien de la recherche	..	55 378	35,4	29,98	x	x	x	41,91
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	12 330	63 345	36,4	33,51	27,38	32,59	38,33	48,66
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	5 190	58 085	37,2	30,06	25,11	29,71	34,50	42,66
221	Personnel technique des sciences physiques	..	75 044	37,2	39,15	x	x	x	56,27
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	..	62 186	38,1	31,37	25,25	29,87	35,62	45,19
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	..	90 252	36,1	48,35	47,80	51,50	54,11	70,26
222	Personnel technique des sciences de la vie	..	58 645	37,3	30,18	23,97	30,80	34,46	43,61
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	..	53 114	37,6	27,08	21,67	26,39	31,53	37,42
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	12 820	74 343	37,9	37,67	31,48	36,52	43,58	54,61
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	..	80 604	38,6	40,15	33,14	38,82	48,09	58,68
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	..	67 839	37,7	34,63	28,04	34,31	41,10	48,98
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	3 820	77 604	37,2	40,01	32,56	39,08	46,23	59,69
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	2 200	76 090	37,3	39,13	31,15	36,17	46,23	57,46
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	..	130 175	37,1	69,00	x	x	x	102,08
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	..	126 117	38,1	63,24	48,92	62,38	71,40	89,12
2275	Contrôleurs et contrôleuses de la circulation ferroviaire, régulateurs et régulatrices de la circulation maritime	270	94 031	39,3	45,65	x	x	x	69,59
228	Personnel technique en informatique	17 400	56 280	37,5	28,98	22,97	29,31	34,33	40,61

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	15 620	57 774	35,7	31,16	25,39	32,64	36,77	45,63
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	..	56 164	35,9	30,22	22,65	33,78	35,67	44,20
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	2 620	50 724	36,0	27,03	...	...	...	41,28
322	Personnel technique en soins dentaires	250	62 844	35,2	34,18	x	x	x	52,11
323	Personnel technique en soins de santé	13 680	61 520	36,8	31,98	...	...	...	48,45
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	23 270	59 830	36,1	31,73	26,83	32,93	35,67	47,16
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	1 640	62 468	35,9	33,24	29,25	31,99	37,09	49,98
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	12 480	91 787	38,3	46,32	41,86	46,23	53,13	71,43
4312	Pompiers et pompières	4 720	87 536	41,6	40,32	38,11	41,86	43,49	62,66
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	1 830	59 931	35,0	32,86	30,60	33,95	34,54	50,30
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	1 810	59 986	34,9	32,91	30,67	33,95	34,54	50,39
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	..	55 710	36,8	29,23	x	x	x	43,60
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	..	70 395	38,6	34,94	28,26	33,76	38,55	49,06
523	Annonceurs et annonceuses, autres artistes de spectacle, n.c.a.	..	86 443	35,7	47,19	x	x	x	65,40
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	..	72 622	38,4	35,99	26,35	33,48	43,52	48,52
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	990	57 110	35,3	31,10	27,10	30,82	31,85	46,88
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	960	56 628	35,3	30,83	27,03	30,82	31,11	46,53
6211	Superviseurs et superviseuses des ventes – commerce de détail	..	41 829	38,8	20,63	16,16	18,18	23,06	28,35
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	..	65 260	38,4	32,56	21,88	30,52	39,86	44,88

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire  \$/h				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	..	65 576	38,4	32,65	x	x	x	45,26
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	..	63 426	38,1	32,04	23,62	30,28	37,18	42,69
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	11 780	58 280	36,7	30,52	25,04	27,99	32,92	44,66
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	3 440	58 171	35,7	31,30	26,55	28,98	33,99	45,75
6235	Représentants et représentantes des ventes financières	8 340	58 326	37,1	30,21	24,42	27,53	32,47	44,23
631	Superviseurs et superviseuses de services	5 370	59 933	38,1	30,15	21,34	29,49	37,56	42,58
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	2 110	66 007	37,7	33,69	28,64	33,73	39,78	48,49
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	..	55 767	41,1	25,99	23,00	26,57	28,43	37,46
6322	Cuisiniers et cuisinières	..	50 818	40,4	24,16	22,10	25,91	26,57	35,21
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	..	48 189	40,0	22,94	17,96	22,02	28,70	31,80
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de gros et de détail	..	44 256	38,5	21,96	x	x	x	29,48
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	..	52 530	41,8	24,02	20,01	23,98	28,70	34,21
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	..	52 433	36,7	26,82	20,60	23,78	32,54	38,41
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	2 800	89 098	38,4	44,52	39,62	45,80	48,56	68,00
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	..	60 097	39,8	28,97	24,82	27,86	31,63	40,71
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	..	64 451	39,7	31,23	24,91	30,22	37,18	44,01
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	..	75 481	39,9	36,30	x	x	x	55,63
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	..	72 305	39,0	35,60	...	...	...	52,40
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	..	73 434	39,0	35,96	x	x	x	54,96
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	1 760	73 467	39,5	35,69	31,82	37,45	40,06	52,38

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	..	70 626	39,4	34,29	28,26	36,18	38,58	52,09
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	..	60 399	39,2	29,58	25,48	26,57	33,92	44,45
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	..	72 229	39,4	35,11	31,37	32,69	37,60	54,89
729	Autre personnel des métiers de la construction	..	57 045	39,1	27,99	23,24	26,86	31,77	41,44
7293	Calorifugeurs et calorifugeuses	..	60 110	38,4	30,10	x	x	x	41,31
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	..	56 823	39,1	27,87	23,24	26,82	31,65	41,37
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	4 820	83 079	39,5	40,35	32,54	40,46	46,87	58,88
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	1 560	92 040	39,4	44,85	38,11	44,71	49,85	65,69
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	..	76 028	39,5	36,80	26,88	37,72	42,55	54,13
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	..	74 582	38,7	37,03	30,45	38,76	41,70	51,10
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	..	80 159	39,6	38,86	32,21	38,27	46,82	56,41
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	10 940	76 025	39,7	36,75	31,38	39,03	40,93	54,82
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	..	74 890	39,7	36,22	30,26	35,33	41,79	54,42
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	..	71 670	39,6	34,73	29,74	35,06	40,93	49,66
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	3 460	67 911	39,2	33,28	28,44	34,23	37,45	50,53
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	3 110	67 718	39,2	33,19	27,87	34,23	37,45	50,22
7322	Débossseurs et débossseuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	..	69 657	39,2	34,07	30,49	34,62	37,45	53,35
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	..	63 380	39,7	30,61	27,60	30,71	33,41	43,21
7332	Réparateurs et réparatrices, préposés et préposées à l'entretien d'appareils	..	47 740	39,4	23,26	x	x	x	33,50

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	..	63 698	39,8	30,69	27,69	30,55	33,31	43,12
7334	Mécaniciens et mécaniciennes de motocyclettes, de véhicules tout-terrain et personnel mécanicien assimilé	..	63 001	38,7	31,32	x	x	x	46,97
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	..	87 864	40,0	42,10	x	x	x	59,03
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	..	56 879	39,7	28,49	x	x	x	40,57
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	57 653	38,1	29,11	24,76	28,28	31,99	40,98
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	..	57 931	37,2	29,93	24,78	28,19	35,00	42,03
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	56 981	40,4	27,12	24,76	28,28	29,88	38,65
8211	Surveillants et surveillantes – exploitation forestière	..	69 398	40,0	33,25	x	x	x	50,24
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	..	113 807	38,4	57,01	50,31	57,10	65,29	82,43
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	..	77 959	37,8	39,37	37,94	39,22	40,25	58,78
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	180	80 310	39,0	39,69	x	x	x	61,74
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	..	73 461	39,9	35,37	27,63	33,18	40,72	50,37
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	..	81 971	40,8	38,36	31,36	38,50	44,82	52,83
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	3 020	76 450	38,5	38,28	31,26	37,84	46,39	58,41
<b>Formation de niveau secondaire</b>									
141	Personnel au travail général de bureau	26 890	47 365	36,0	25,23	22,97	25,00	27,72	37,57
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	25 280	47 582	36,0	25,37	23,35	25,00	27,89	37,89
1414	Réceptionnistes	..	40 429	36,6	21,22	18,24	21,00	22,87	29,37
1415	Commis des services du personnel	..	56 065	36,9	29,35	25,35	27,78	33,62	43,32
1416	Commis des services judiciaires	70	50 589	34,4	28,24	x	x	x	43,31
142	Commis en bureautique et en éditique	..	46 244	37,0	24,08	21,19	23,39	25,00	35,19
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	12 680	48 466	36,9	25,24	21,80	24,56	28,02	36,33

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	5 220	47 364	37,3	24,48	20,98	23,90	27,12	34,54
1432	Commis à la paye	..	52 949	36,7	27,66	23,12	28,29	31,67	39,81
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	4 910	48 410	36,6	25,38	22,45	25,15	27,88	37,35
1435	Agents et agentes de recouvrement	1 700	49 761	37,0	25,94	22,72	25,19	29,35	37,25
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	1 130	48 318	35,6	26,13	22,80	26,38	28,25	40,11
1451	Commis, assistants et assistantes dans les bibliothèques	770	47 806	34,5	26,58	24,44	26,38	27,96	42,37
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	..	48 043	37,9	24,45	19,21	23,81	28,02	34,63
1454	Intervieweurs et intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques	..	62 212	37,4	31,98	x	x	x	48,97
1513	Messagers et messagères, distributeurs et distributrices porte-à-porte	..	50 746	38,9	25,04	x	x	x	38,03
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	20 860	52 397	38,8	25,87	20,40	24,87	30,49	37,09
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	7 500	46 729	39,3	22,77	18,08	22,11	26,48	32,15
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	5 910	51 112	38,4	25,51	21,02	24,13	29,04	37,43
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	..	61 672	39,1	30,23	25,29	29,03	34,70	42,23
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	1 920	51 248	38,5	25,55	20,36	24,87	29,30	36,01
1525	Répartiteurs et répartitrices	2 010	60 230	38,5	30,05	24,91	30,01	35,13	44,36
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	1 020	65 451	38,8	32,37	25,92	31,65	38,59	47,31
341	Personnel de soutien des services de santé	24 100	47 539	36,2	25,15	...	...	...	38,96
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	4 610	72 269	39,4	35,13	32,11	32,17	40,27	52,90
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	12 530	33 543	37,3	17,16	14,86	16,12	18,65	23,23
651	Personnel des services des aliments et des boissons	..	37 609	37,4	19,26	...	...	...	27,57
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	..	57 485	38,6	28,42	24,11	30,16	33,59	42,50
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	..	43 291	37,6	21,96	18,58	19,59	24,44	29,75
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	21 050	47 435	37,2	24,57	20,69	24,15	27,96	35,13
6551	Représentants et représentantes au service à la clientèle – institutions financières	5 410	46 880	36,1	24,91	22,72	24,59	26,94	36,31

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	15 650	47 626	37,6	24,45	20,00	23,84	28,00	34,74
656	Autre personnel des services personnels	..	38 672	36,6	20,21	16,50	19,00	21,38	28,30
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	1 910	51 565	39,0	25,37	...	...	...	37,85
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	19 480	48 608	40,1	23,28	19,04	22,37	28,34	33,09
7451	Débardeurs et débardeuses	..	60 737	37,3	30,98	...	...	...	50,19
7452	Manutentionnaires	19 320	48 508	40,1	23,21	19,00	22,34	28,29	32,96
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	25 950	57 654	40,7	27,23	23,52	25,75	31,32	40,36
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	..	54 134	..	..	..	..	..	..
7512	Conducteurs et conductrices d'autobus et opérateurs et opératrices de métro et d'autres transports en commun	7 900	66 530	40,2	31,75	x	x	x	50,90
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	..	56 280	39,4	27,31	x	x	x	40,13
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	..	52 342	38,9	25,78	18,39	28,88	31,20	39,96
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	..	60 685	39,2	29,74	24,28	31,37	34,06	45,34
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	3 560	63 324	38,9	31,17	26,97	32,84	35,51	47,79
7522	Conducteurs et conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	..	55 722	39,6	27,03	x	x	x	40,74
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	..	69 848	41,6	31,89	27,59	32,65	37,52	46,10
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	..	69 287	37,5	35,34	30,54	38,80	39,37	54,26
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	..	60 100	40,2	28,66	x	x	x	41,92
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	..	55 252	38,9	27,16	25,00	26,23	29,07	38,94
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	..	47 979	40,7	22,63	x	x	x	31,92

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire  \$/h				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
944	Opérateurs et opératrices de machines dans la transformation et la confection de produits textiles, d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	..	38 196	39,4	18,55	x	x	x	25,33
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	..	50 636	40,3	24,07	21,19	22,60	24,74	34,27
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	..	42 692	37,4	21,96	18,18	20,49	23,58	30,73
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	..	42 561	37,4	21,86	20,62	22,92	23,06	30,60
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	..	57 751	39,9	27,77	21,82	28,13	33,48	40,74
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	..	56 045	39,9	26,94	21,83	25,14	29,91	39,11
<b>Formation en cours d'emploi</b>									
6611	Caissiers et caissières	..	38 354	38,4	19,21	13,80	15,99	28,14	26,63
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	..	38 214	39,0	18,73	14,73	17,00	21,00	25,84
6621	Préposés et préposées de stations-service	..	54 931	40,0	26,32	x	x	x	38,39
6622	Garnisseurs et garnisseuses de tablettes, commis, préposés et préposées aux commandes dans les magasins	..	37 866	39,1	18,51	14,70	17,00	20,70	25,51
6623	Autre personnel assimilé aux ventes	..	45 587	36,0	24,23	22,66	25,71	26,98	34,60
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	..	40 555	39,0	19,84	...	...	...	28,75
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	..	50 076	39,2	24,43	19,01	24,46	29,88	36,77
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	23 660	45 659	38,5	22,65	19,51	21,58	23,24	33,40
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	..	39 202	37,0	20,26	19,15	19,45	21,55	28,05
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	1 440	58 908	39,7	28,42	...	...	...	42,77
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	16 600	46 695	38,9	22,96	20,97	21,58	23,24	34,33
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	..	40 913	39,0	20,12	17,58	21,58	22,03	29,36
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	660	43 740	38,8	21,60	21,36	21,58	22,03	32,82
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	..	38 776	39,2	19,00	14,73	18,52	22,37	26,82

Tableau 1.2.1 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	2 190	54 666	38,9	27,00	24,44	25,63	29,44	39,70
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	1 330	53 176	38,8	26,27	...	...	...	38,66
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	..	56 977	38,9	28,13	22,78	26,66	33,46	41,32
762	Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	..	55 433	39,2	27,12	22,67	27,07	31,68	40,91
7621	Manœuvres à l'entretien des travaux publics	..	55 305	39,3	27,06	22,67	23,65	31,68	40,97
7622	Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier	..	56 526	38,7	27,68	x	x	x	40,43
861	Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	960	57 223	38,8	28,27	23,05	27,58	32,76	43,36
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	760	55 268	38,7	27,46	22,43	26,80	31,82	42,97
8614	Manœuvres des mines	..	64 850	39,3	31,45	x	x	x	44,88
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	..	42 376	39,8	20,38	15,26	19,76	23,52	28,21

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.2

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
<b>Gestion</b>									
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	1 840	130 215	38,2	65,28	53,84	63,38	74,77	90,31
0113	Directeurs et directrices des achats	..	125 513	38,4	62,69	51,11	61,32	71,03	86,61
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	2 290	131 335	38,2	66,12	52,64	63,29	77,97	92,05
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	10 990	127 760	37,7	64,91	51,11	62,29	75,53	89,82
0121	Directeurs et directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	1 750	122 755	35,8	65,62	51,80	62,73	76,02	95,29
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	2 550	130 541	37,9	66,06	53,11	63,92	76,69	90,72
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	..	147 517	39,5	71,50	59,37	68,68	82,74	93,65
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	..	110 933	37,7	56,49	x	x	x	82,17
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	8 040	137 596	38,1	69,27	59,82	67,58	78,03	96,23
0211	Directeurs et directrices des services de génie	..	138 072	38,5	68,78	60,24	67,08	77,27	97,61
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	..	128 326	37,6	65,53	56,10	62,78	74,17	91,44
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	..	139 683	37,9	70,63	60,30	68,99	79,39	96,41
031	Directeurs et directrices des soins de santé	..	101 454	35,5	54,77	47,65	53,90	56,96	78,28
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	..	105 789	36,1	56,68	43,77	55,85	66,17	80,24
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	..	87 091	38,7	43,38	x	x	x	57,04
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	..	95 656	34,9	52,60	x	x	x	72,37
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	..	130 351	38,1	65,34	52,58	65,69	79,03	87,21
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	..	133 521	38,3	66,58	54,33	68,81	79,05	88,64
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	..	94 223	35,9	50,38	x	x	x	69,62
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	3 250	122 296	38,2	61,27	48,56	59,25	69,21	83,89

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	..	62 595	39,9	30,18	25,46	27,75	31,14	39,76
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	..	61 479	39,9	29,60	x	x	x	38,83
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	..	71 924	39,6	35,04	x	x	x	47,89
0651	Directeurs et directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a.	..	76 441	38,9	37,91	x	x	x	49,78
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	1 150	113 833	39,6	55,57	40,29	53,12	66,81	76,19
0711	Directeurs et directrices de la construction	..	143 617	39,5	70,55	58,08	67,15	76,65	94,26
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	980	108 651	39,7	52,97	38,36	50,26	63,72	73,02
0731	Directeurs et directrices des transports	..	108 414	39,2	53,16	42,23	50,58	61,62	72,89
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	..	120 374	39,4	58,63	43,73	55,29	68,70	80,94
<b>Formation universitaire</b>									
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	..	77 810	38,8	38,64	28,45	38,51	47,03	53,12
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	34 950	84 187	37,6	43,05	34,20	41,68	50,44	59,62
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	6 440	80 980	37,7	41,28	33,41	39,29	48,09	57,58
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	19 390	87 520	37,6	44,71	36,09	43,68	52,00	61,75
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	..	79 368	37,4	40,76	30,58	39,42	48,65	56,57
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	..	80 982	37,9	40,87	33,76	39,41	45,68	57,02
2112	Chimistes	..	75 590	37,8	38,37	31,92	37,77	43,25	52,56
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	..	70 253	37,4	36,08	29,38	34,88	42,22	49,68
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	..	70 680	37,1	36,56	29,61	35,08	43,46	50,28
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	..	92 916	38,8	45,98	36,01	44,46	53,53	62,41
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	..	100 891	39,0	49,66	x	x	x	71,04
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	..	90 200	37,3	46,36	33,88	44,05	58,32	63,28

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	..	84 828	37,7	43,27	x	x	x	64,50
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	..	88 505	37,2	45,96	35,57	45,76	53,98	65,04
217	Professionnels et professionnelles en informatique	..	90 507	37,7	46,06	38,57	45,52	52,87	62,94
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	..	108 914	38,6	54,08	46,36	53,75	60,75	73,01
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	..	81 445	37,4	41,79	34,13	41,81	48,55	57,10
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	..	85 467	37,4	43,87	40,98	43,06	47,79	64,61
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	..	77 791	35,3	42,27	x	x	x	60,68
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	..	71 628	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	1 330	109 704	36,4	57,67	44,39	55,74	67,63	82,07
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	..	67 561	36,8	35,34	x	x	x	49,20
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	..	68 902	36,7	35,86	25,14	32,92	43,86	50,20
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	..	94 965	38,0	47,82	40,40	48,84	53,83	68,71
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	..	80 279	36,0	42,96	x	x	x	57,27
5111	Bibliothécaires	..	84 937	35,0	46,60	x	x	x	61,47
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	..	73 281	38,4	36,65	29,44	36,47	43,33	49,98
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	..	73 076	39,4	35,59	x	x	x	47,66
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	..	68 877	37,5	35,40	28,78	34,76	42,48	48,74
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	..	77 547	39,1	37,97	31,67	36,94	44,33	52,40
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	..	93 018	38,9	45,67	38,25	43,12	52,66	60,62
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	..	93 980	39,0	46,09	39,23	43,12	52,70	61,04

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
<b>Formation collégiale</b>									
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	6 270	71 979	38,6	35,81	28,75	34,34	41,52	50,24
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	..	68 268	38,4	33,94	x	x	x	48,33
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	1 870	73 967	37,3	38,03	x	x	x	54,57
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	..	74 865	35,6	40,48	x	x	x	53,14
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	3 790	71 507	39,4	34,92	27,26	33,17	39,33	48,46
122	Personnel administratif et de réglementation	14 190	64 485	38,2	32,32	26,19	30,80	36,93	45,31
1221	Agents et agentes d'administration	5 310	57 839	38,0	29,20	24,29	28,77	32,73	40,78
1222	Adjoints et adjointes de direction	410	75 685	38,2	38,11	33,01	36,72	41,19	55,23
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	1 920	56 280	37,2	29,08	25,55	28,89	31,97	40,76
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	260	78 159	37,6	39,95	31,75	37,70	45,77	56,33
1225	Agents et agentes aux achats	..	71 483	38,8	35,34	28,75	34,78	40,90	49,46
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	..	66 634	39,0	32,75	27,86	31,25	38,12	45,50
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	5 120	58 129	37,3	30,04	24,47	28,69	34,61	42,34
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	4 970	57 931	37,3	29,90	24,40	28,40	34,27	42,13
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	..	65 003	35,9	34,75	32,35	35,55	37,30	50,53
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	..	56 127	37,5	28,65	24,41	28,16	32,22	40,76
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	..	56 059	37,7	28,48	24,66	28,01	32,17	40,56
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	10 710	62 268	36,7	32,67	26,59	31,65	37,45	46,92
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	4 140	56 094	37,9	28,43	24,32	27,69	32,08	39,37

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		n	\$	h		\$/h			
221	Personnel technique des sciences physiques	..	75 555	37,4	39,26	x	x	x	56,12
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	..	60 935	38,7	30,24	24,81	28,81	34,82	43,26
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	..	90 439	36,1	48,44	x	x	x	70,36
222	Personnel technique des sciences de la vie	..	52 323	38,1	26,28	20,84	24,44	30,65	35,58
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	..	51 659	38,0	26,03	20,84	24,18	30,37	35,21
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	8 230	74 852	39,0	36,76	29,90	35,85	43,17	51,92
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	..	79 322	39,6	38,40	31,33	37,95	45,12	55,37
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	..	66 741	38,3	33,44	26,52	32,71	39,25	46,13
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	..	76 152	39,3	37,17	28,99	35,72	43,72	53,47
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	..	77 384	39,1	37,96	29,12	36,59	45,38	54,17
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	..	139 907	39,4	68,29	55,45	65,06	76,91	93,21
228	Personnel technique en informatique	..	54 534	38,3	27,40	20,73	26,54	32,41	37,46
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	..	43 808	37,1	22,64	19,59	21,84	25,00	30,31
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	..	48 901	37,1	25,40	x	x	x	34,89
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	..	49 857	37,0	25,91	19,68	21,76	30,32	36,59
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	330	68 845	36,8	35,87	29,20	33,81	40,51	51,22
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	..	85 150	39,3	41,21	x	x	x	58,36
4312	Pompiers et pompières	..	66 490	38,8	32,63	x	x	x	46,32
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	..	74 052	35,8	39,85	x	x	x	57,45

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		n	\$	h			\$/h		
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	..	71 683	39,0	35,18	26,97	31,80	40,85	47,63
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	..	73 198	38,7	35,99	25,78	33,28	43,80	47,89
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	..	49 743	36,4	26,10	x	x	x	38,08
631	Superviseurs et superviseuses de services	4 450	56 013	38,1	28,21	20,31	28,06	33,74	39,17
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	1 960	64 827	37,8	32,96	28,11	32,85	38,65	47,27
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	..	56 620	42,6	25,44	21,07	25,34	29,79	35,62
6322	Cuisiniers et cuisinières	..	48 791	42,0	22,17	17,20	22,34	25,30	31,04
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	..	52 398	36,6	26,84	x	x	x	38,31
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	..	87 218	39,4	42,44	34,23	41,01	50,38	62,11
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	..	59 811	39,8	28,81	24,76	27,81	31,08	40,35
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	..	64 294	39,7	31,12	x	x	x	43,71
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	..	75 654	40,1	36,24	x	x	x	55,20
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	..	70 916	39,5	34,37	x	x	x	49,29
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	..	72 066	39,6	34,96	29,62	34,77	40,93	50,48
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	..	76 398	39,9	36,65	x	x	x	54,80
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	..	59 716	39,9	28,66	x	x	x	40,66
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	..	78 727	39,9	37,78	x	x	x	56,68
729	Autre personnel des métiers de la construction	..	56 054	39,6	27,10	x	x	x	37,22
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	..	55 679	39,7	26,87	x	x	x	37,07

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	..	82 238	39,9	39,44	32,40	38,73	44,85	55,48
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	1 150	90 467	39,7	43,81	36,06	43,37	49,36	62,64
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	..	76 150	40,5	35,70	x	x	x	49,86
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	..	74 294	38,9	36,67	x	x	x	49,77
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	..	75 278	40,0	36,08	32,19	34,51	38,91	50,07
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	9 580	76 668	39,7	37,00	31,38	39,15	41,50	55,00
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	..	75 572	39,7	36,51	30,60	35,33	42,78	54,68
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	..	71 887	39,5	34,86	28,51	37,03	41,32	48,97
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	..	62 208	39,8	29,97	26,74	28,90	31,38	42,95
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	..	61 983	39,7	29,88	26,31	28,51	31,58	42,63
7322	Débosselleurs et débosselleuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	..	64 674	40,0	30,98	...	...	...	46,51
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	..	62 002	39,7	29,94	27,03	30,08	32,36	41,52
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	..	62 080	39,8	29,87	27,17	30,04	32,08	41,18
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	59 462	38,5	29,83	x	x	x	41,22
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	..	60 188	37,6	30,87	x	x	x	42,81
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	57 349	41,1	26,80	x	x	x	36,99
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	..	72 620	39,9	34,92	27,49	32,60	39,46	49,55
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	..	69 045	39,7	33,35	x	x	x	47,11

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
<b>Formation de niveau secondaire</b>									
141	Personnel au travail général de bureau	7 790	47 075	37,8	23,87	20,13	22,79	27,00	33,51
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employés de soutien de bureau générales	6 620	48 071	37,9	24,33	20,65	23,16	27,64	34,30
1414	Réceptionnistes	..	39 374	37,0	20,40	17,98	19,54	21,98	27,62
1415	Commis des services du personnel	..	53 043	38,8	26,18	23,31	25,42	27,50	36,87
142	Commis en bureautique et en éditique	..	45 628	38,5	22,75	20,49	21,19	23,62	32,44
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	11 210	47 777	37,2	24,68	21,48	24,22	27,37	35,22
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	4 090	46 084	37,9	23,36	20,16	22,74	25,55	32,28
1432	Commis à la paye	..	50 940	37,0	26,33	21,50	26,02	29,09	36,92
1435	Agents et agentes de recouvrement	1 580	48 824	37,2	25,25	x	x	x	36,02
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	..	47 132	38,5	23,52	18,99	23,55	27,07	32,58
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	..	45 878	38,7	22,80	18,82	23,19	25,68	31,51
1454	Intervieweurs et intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques	..	63 347	39,3	30,79	x	x	x	45,49
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	..	41 402	38,1	20,86	18,29	20,00	21,61	29,12
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	..	40 902	37,9	20,70	18,29	19,42	21,39	28,80
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	16 690	51 191	39,3	24,92	19,29	23,90	28,79	35,00
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	..	51 259	39,6	24,78	18,91	23,24	28,87	35,37
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	..	61 723	39,1	30,22	x	x	x	42,11
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	1 740	50 313	38,8	24,84	19,93	24,25	28,11	34,65
1525	Répartiteurs et répartitrices	..	57 765	39,9	27,67	22,88	27,06	31,65	38,57
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	..	61 164	39,1	30,06	24,87	28,83	37,04	42,43
341	Personnel de soutien des services de santé	..	41 644	35,8	22,18	x	x	x	33,04
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	..	48 273	37,5	24,69	x	x	x	33,97
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	..	41 462	37,7	21,01	x	x	x	27,67
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	18 250	46 349	37,6	23,73	20,33	23,58	26,86	33,57
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	12 850	46 125	38,2	23,24	19,11	22,21	26,82	32,49

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
					\$/h				
656	Autre personnel des services personnels	..	35 209	36,6	18,38	x	x	x	24,88
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	..	59 516	39,9	28,55	x	x	x	40,09
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	18 990	48 665	40,2	23,23	19,00	22,19	28,34	33,00
7452	Manutentionnaires	18 830	48 563	40,3	23,16	19,00	22,09	28,26	32,87
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	..	53 322	41,2	24,82	23,13	23,92	25,75	35,19
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	..	53 907	..	..	..	..	..	..
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	..	65 178	39,9	31,30	x	x	x	44,67
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	..	59 735	40,3	28,32	22,59	24,79	36,09	40,00
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	..	66 746	40,5	31,51	26,52	33,18	37,52	44,66
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	..	77 814	42,6	34,68	x	x	x	48,15
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	..	54 657	38,9	26,85	25,00	26,21	29,07	38,30
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	..	42 244	37,5	21,66	17,94	20,49	22,92	30,09
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	..	41 295	38,0	20,85	x	x	x	28,61
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	..	57 746	39,9	27,77	x	x	x	40,73
<b>Formation en cours d'emploi</b>									
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	..	38 380	39,1	18,60	14,00	18,00	21,56	25,73
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	..	40 338	38,9	19,84	x	x	x	28,14
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	..	44 402	38,5	21,99	19,41	19,51	23,06	30,93
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	..	38 555	37,0	19,97	x	x	x	27,14
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	..	47 534	39,4	22,99	19,47	19,98	23,92	32,79
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	..	39 195	39,5	19,06	x	x	x	26,40
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	..	38 734	39,5	18,82	x	x	x	26,14

Tableau 1.2.2 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		n	\$	h	\$/h				
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	..	53 094	39,1	26,04	22,38	24,99	28,41	36,56
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	..	54 557	38,6	27,11	24,76	27,47	30,54	37,78
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	..	52 285	39,3	25,44	x	x	x	35,90
762	Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	..	47 941	39,7	23,11	...	...	...	31,92
861	Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	..	57 687	39,6	27,84	23,05	26,80	30,70	39,96
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	..	42 329	39,8	20,36	15,26	19,68	23,52	28,17

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.3

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire			Rému- nération globale	
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>		3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>
		\$	h			\$/h		
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	96 381	35,5	52,22	x	x	x	81,73
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	85 790	36,1	45,85	38,48	43,04	51,34	68,53
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	82 761	34,2	46,63	x	x	x	72,12
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	85 051	37,0	44,31	38,98	42,94	46,62	65,09
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	90 943	34,9	49,99	x	x	x	76,74
217	Professionnels et professionnelles en informatique	82 832	36,2	44,01	37,36	43,04	46,62	63,54
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	73 384	35,7	39,54	x	x	x	57,67
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	79 526	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	110 029	33,8	62,18	x	x	x	101,35
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	88 251	34,5	49,42	x	x	x	77,61
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	73 848	35,8	39,62	35,33	38,74	43,53	55,98
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	71 899	38,7	35,72	x	x	x	51,74
5123	Journalistes	72 842	35,1	39,79	x	x	x	55,86
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	67 454	38,7	33,49	29,13	32,01	36,14	49,64
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	72 480	36,8	37,70	x	x	x	55,54
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	62 980	39,8	30,29	28,18	29,13	31,87	45,48
122	Personnel administratif et de réglementation	61 330	36,6	32,12	28,12	30,33	35,32	47,70
1221	Agents et agentes d'administration	58 351	36,1	30,89	28,82	29,39	35,17	46,05
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	57 625	36,1	30,54	x	x	x	44,95
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	81 007	36,3	42,80	x	x	x	65,14
1225	Agents et agentes aux achats	68 397	37,6	35,01	27,95	32,37	43,11	51,78
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	65 150	35,0	35,78	x	x	x	55,08
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	64 932	35,0	35,70	x	x	x	54,92
125	Sténographes judiciaires, transcrip-teurs et transcrip-trices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	66 055	37,5	33,55	28,66	34,10	38,55	51,85

Tableau 1.2.3 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	66 223	37,6	33,47	x	x	x	51,93
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	63 078	36,2	33,31	29,89	32,80	36,62	49,67
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	66 033	37,5	33,64	30,39	32,80	38,59	49,52
221	Personnel technique des sciences physiques	89 368	36,1	47,89	x	x	x	69,53
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	71 587	39,5	34,77	27,57	34,82	35,70	51,75
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	76 613	39,8	36,98	33,14	35,33	43,17	53,41
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	87 567	39,7	42,29	37,45	43,04	48,82	63,88
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	73 656	39,1	36,06	32,88	35,33	39,25	52,60
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	80 164	39,8	38,75	33,61	39,15	42,47	59,73
228	Personnel technique en informatique	61 686	37,5	31,51	26,83	31,63	35,67	46,85
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	45 350	37,9	23,14	x	x	x	32,96
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	67 406	35,8	36,04	x	x	x	54,69
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	77 367	35,5	41,90	x	x	x	60,78
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	68 542	37,8	34,77	30,92	34,84	39,38	50,44
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	50 384	38,4	25,38	20,63	20,82	30,57	35,79
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	47 819	36,2	25,30	x	x	x	36,90
631	Superviseurs et superviseuses de services	57 555	38,2	28,98	24,30	27,73	30,85	41,83
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	69 177	36,9	35,96	30,85	35,32	40,62	53,72
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	65 118	46,8	26,68	23,89	26,33	29,68	38,16
6322	Cuisiniers et cuisinières	59 290	44,7	25,58	x	x	x	36,82
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	77 396	39,0	38,07	33,04	39,92	41,01	54,35
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	65 051	39,7	31,40	27,60	30,07	36,44	46,02
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	78 189	39,2	38,33	x	x	x	58,91
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	71 097	39,6	34,37	...	...	...	49,31
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	74 821	39,9	35,94	32,08	37,03	39,19	52,88

Tableau 1.2.3 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	78 835	39,9	37,83	...	...	...	56,99
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	82 271	39,8	39,56	37,52	38,79	42,17	56,18
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	85 839	39,8	41,36	x	x	x	64,96
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	78 282	39,9	37,60	31,67	39,15	41,45	56,36
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	76 273	40,0	36,58	30,66	35,33	41,45	55,26
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	76 504	39,7	36,91	x	x	x	52,52
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	61 402	39,8	29,57	26,85	28,51	30,91	42,66
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	60 734	39,7	29,27	26,20	28,18	30,91	41,91
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	62 112	39,9	29,83	27,69	31,12	31,65	41,33
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	62 073	39,9	29,82	27,69	31,12	31,65	41,27
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	56 324	40,4	27,99	x	x	x	39,77
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	60 266	37,8	30,83	28,28	30,62	36,75	42,57
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	62 014	35,6	33,46	x	x	x	46,85
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	57 359	41,6	26,46	x	x	x	36,50
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	52 883	39,8	25,47	x	x	x	36,43
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	68 826	39,9	33,07	x	x	x	46,65
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	53 708	36,9	27,72	22,41	27,37	33,99	41,06
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	55 330	36,8	28,60	23,32	27,97	33,99	42,54
1414	Réceptionnistes	41 627	37,7	21,20	17,52	20,03	21,34	30,32
142	Commis en bureautique et en éditique	48 608	39,0	24,05	...	...	...	35,47
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	49 773	35,8	26,74	23,89	26,86	29,88	39,26
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	48 113	36,5	25,32	20,85	24,07	28,30	36,90
1432	Commis à la paye	61 075	38,4	30,52	x	x	x	46,71
1435	Agents et agentes de recouvrement	48 896	35,9	26,21	x	x	x	37,89
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	57 322	37,3	29,40	x	x	x	42,63

Tableau 1.2.3 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	56 494	37,3	29,05	x	x	x	43,37
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	39 441	36,3	20,82	x	x	x	30,16
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	39 101	36,3	20,66	x	x	x	29,86
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	57 222	39,7	27,65	22,77	28,10	31,94	40,78
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	61 989	39,8	29,84	26,36	28,60	33,33	45,08
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	66 947	39,5	32,42	x	x	x	48,86
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	59 029	39,3	28,79	23,93	27,72	31,53	42,63
1525	Répartiteurs et répartitrices	67 817	39,0	33,29	x	x	x	49,42
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	72 077	38,4	35,88	x	x	x	53,09
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	52 630	38,0	26,64	x	x	x	37,39
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	40 713	37,6	20,70	x	x	x	27,15
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	50 255	37,0	26,07	21,56	25,81	30,02	38,57
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	51 464	37,7	26,24	21,05	26,86	31,65	38,60
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	51 560	40,6	24,44	19,66	23,49	29,22	35,40
7451	Débardeurs et débardeuses	64 292	39,4	31,17	x	x	x	50,40
7452	Manutentionnaires	51 401	40,6	24,36	19,55	23,49	29,22	35,23
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	55 779	41,3	25,97	23,52	25,12	27,67	37,10
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	55 594	..	..	..	..	..	..
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	55 836	40,2	26,57	22,59	22,80	27,85	37,36
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	63 343	40,5	30,00	24,04	27,34	37,52	42,37
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	47 823	40,8	22,52	x	x	x	31,89
944	Opérateurs et opératrices de machines dans la transformation et la confection de produits textiles, d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	37 558	39,3	18,29	x	x	x	25,28
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	50 734	40,4	24,06	21,19	22,60	24,74	34,56
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	68 297	39,9	32,83	28,60	30,49	39,15	50,00
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	62 511	39,8	30,05	23,77	28,20	37,83	45,16

Tableau 1.2.3 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
6611	Caissiers et caissières	32 692	37,9	16,51	14,71	15,98	17,65	23,45
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	46 206	39,1	22,52	19,45	19,50	24,36	31,90
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	39 546	37,3	20,30	...	...	...	27,70
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	51 606	40,6	24,28	19,47	20,28	28,82	35,02
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	55 116	38,9	27,13	24,44	26,66	27,47	39,31
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	55 239	39,5	26,81	24,79	26,41	28,55	38,04
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	55 044	38,6	27,32	x	x	x	40,08
7622	Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier	53 457	37,1	26,97	x	x	x	38,62
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	43 607	40,0	20,90	14,72	20,78	24,77	29,35

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.4

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	130 215	38,2	65,28	53,84	63,38	74,77	90,31
0113	Directeurs et directrices des achats	125 513	38,4	62,69	51,11	61,32	71,03	86,61
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	131 335	38,2	66,12	52,64	63,29	77,97	92,05
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	127 760	37,7	64,91	51,11	62,29	75,53	89,82
0121	Directeurs et directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	122 755	35,8	65,62	51,80	62,73	76,02	95,29
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	130 541	37,9	66,06	53,11	63,92	76,69	90,72
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	147 517	39,5	71,50	59,37	68,68	82,74	93,65
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	110 933	37,7	56,49	x	x	x	82,17
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	137 596	38,1	69,27	59,82	67,58	78,03	96,23
0211	Directeurs et directrices des services de génie	138 072	38,5	68,78	60,24	67,08	77,27	97,61
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	128 326	37,6	65,53	56,10	62,78	74,17	91,44
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	139 683	37,9	70,63	60,30	68,99	79,39	96,41
031	Directeurs et directrices des soins de santé	101 454	35,5	54,77	47,65	53,90	56,96	78,28
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	105 789	36,1	56,68	43,77	55,85	66,17	80,24
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	87 091	38,7	43,38	x	x	x	57,04
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	95 656	34,9	52,60	x	x	x	72,37
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	130 351	38,1	65,34	52,58	65,69	79,03	87,21
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	133 521	38,3	66,58	54,33	68,81	79,05	88,64
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	94 223	35,9	50,38	x	x	x	69,62
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	122 296	38,2	61,27	48,56	59,25	69,21	83,89
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	62 595	39,9	30,18	25,46	27,75	31,14	39,76
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	61 479	39,9	29,60	x	x	x	38,83
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	71 924	39,6	35,04	x	x	x	47,89
0651	Directeurs et directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a.	76 441	38,9	37,91	x	x	x	49,78
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	113 833	39,6	55,57	40,29	53,12	66,81	76,19
0711	Directeurs et directrices de la construction	143 617	39,5	70,55	58,08	67,15	76,65	94,26

Tableau 1.2.4 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	108 651	39,7	52,97	38,36	50,26	63,72	73,02
0731	Directeurs et directrices des transports	108 414	39,2	53,16	42,23	50,58	61,62	72,89
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	120 374	39,4	58,63	43,73	55,29	68,70	80,94
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	77 687	38,8	38,55	x	x	x	52,95
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	84 153	37,6	42,99	34,07	41,61	50,44	59,45
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	80 942	37,8	41,16	x	x	x	57,31
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	87 579	37,6	44,72	36,03	43,77	52,06	61,68
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	79 183	37,4	40,61	x	x	x	56,27
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	88 476	37,2	45,93	x	x	x	64,97
217	Professionnels et professionnelles en informatique	90 598	37,7	46,09	38,57	45,56	52,93	62,93
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	81 577	37,4	41,83	x	x	x	57,09
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	65 045	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	109 691	36,5	57,49	x	x	x	81,36
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	68 135	36,8	35,32	x	x	x	49,22
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	73 140	39,0	35,91	28,41	35,44	42,20	48,63
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	73 158	39,4	35,58	27,08	35,43	42,68	47,39
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	72 060	38,6	35,85	28,68	34,34	41,67	50,25
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	73 996	37,4	38,03	x	x	x	54,55
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	71 656	39,3	35,00	27,17	33,34	39,66	48,52
122	Personnel administratif et de réglementation	64 743	38,4	32,34	25,99	30,92	37,22	45,12
1221	Agents et agentes d'administration	57 776	38,2	28,99	24,04	28,34	32,34	40,18
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	56 147	37,3	28,93	x	x	x	40,36
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	77 980	37,6	39,77	x	x	x	55,80
1225	Agents et agentes aux achats	71 619	38,8	35,36	28,77	34,83	40,88	49,36

Tableau 1.2.4 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	57 371	37,5	29,42	24,11	28,43	34,10	41,10
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	57 171	37,6	29,27	24,02	28,22	33,67	40,88
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	53 275	37,5	27,24	23,73	27,77	31,12	37,66
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	53 206	37,7	27,07	x	x	x	37,47
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	62 178	36,8	32,60	26,16	31,56	37,58	46,62
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	54 735	38,0	27,72	23,91	26,83	31,34	38,03
221	Personnel technique des sciences physiques	61 666	38,7	30,59	x	x	x	43,65
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	58 677	38,5	29,28	23,61	28,13	33,01	41,44
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	74 413	38,9	36,71	29,43	36,08	43,31	51,55
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	74 694	39,5	36,22	28,85	35,17	42,53	50,68
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	64 581	38,0	32,63	25,11	30,31	39,08	44,10
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	75 155	39,2	36,78	28,11	34,31	44,59	51,94
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	77 105	39,1	37,81	x	x	x	53,74
228	Personnel technique en informatique	53 115	38,5	26,59	19,85	25,51	31,50	35,71
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	53 540	36,4	28,17	x	x	x	39,59
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	69 036	36,9	35,85	x	x	x	50,78
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	72 437	39,3	35,28	26,36	30,69	43,55	47,01
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	74 014	38,7	36,37	26,35	33,75	44,18	48,31
6211	Superviseurs et superviseuses des ventes – commerce de détail	41 815	38,7	20,61	16,09	18,45	23,32	28,14
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	65 192	38,4	32,48	22,34	30,51	39,69	44,66
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	65 023	38,4	32,31	x	x	x	44,66
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	66 285	37,9	33,60	26,00	31,68	38,21	44,64
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	58 292	36,7	30,53	24,79	27,91	32,97	44,43
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	58 033	35,6	31,26	26,55	28,94	33,60	45,66

Tableau 1.2.4 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
6235	Représentants et représentantes des ventes financières	58 398	37,1	30,23	24,15	27,38	32,71	43,96
631	Superviseurs et superviseuses de services	55 915	38,1	28,16	20,12	28,05	33,83	39,00
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	64 617	37,8	32,82	27,63	32,57	38,62	46,97
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	49 982	39,2	24,46	17,94	23,53	30,00	33,36
6322	Cuisiniers et cuisinières	39 211	39,5	19,06	x	x	x	25,48
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	48 150	39,7	23,25	17,30	21,03	28,70	31,67
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de gros et de détail	47 778	39,5	23,13	17,92	20,24	28,75	30,97
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	48 597	39,8	23,39	x	x	x	32,51
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	88 239	39,4	42,89	34,23	41,77	51,18	62,91
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	55 325	39,9	26,59	23,57	25,80	29,89	35,63
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	56 917	40,0	27,30	x	x	x	36,14
724	Électriciens et électriciennes, monteuses et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	69 163	38,8	34,31	x	x	x	49,08
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	68 574	39,1	33,72	26,82	31,86	41,50	47,39
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	60 456	40,0	28,96	x	x	x	40,58
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	82 235	39,9	39,43	32,19	38,35	45,28	55,42
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	90 645	39,7	43,91	x	x	x	62,56
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	74 285	39,5	36,12	29,69	39,15	41,50	52,98
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	74 585	39,4	36,41	28,31	35,04	42,78	53,84
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	67 841	39,4	33,07	x	x	x	45,85
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	63 312	39,7	30,53	26,51	29,71	32,33	43,35
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	63 505	39,7	30,62	26,51	29,92	32,33	43,53
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	61 866	39,5	30,06	26,82	29,23	33,26	41,76
7332	Réparateurs et réparatrices, préposés et préposées à l'entretien d'appareils	47 507	39,2	23,29	x	x	x	34,35
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	62 091	39,7	29,95	26,84	29,22	32,30	41,05

Tableau 1.2.4 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	58 363	39,3	28,45	x	x	x	39,44
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	58 472	39,4	28,43	x	x	x	39,38
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	78 014	37,3	39,84	38,95	40,17	40,88	59,85
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	75 210	39,9	36,16	x	x	x	51,22
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	82 335	40,8	38,51	31,56	38,71	45,07	52,93
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	70 277	38,6	34,94	x	x	x	49,78
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	45 985	37,9	23,24	19,84	22,37	25,92	32,33
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	46 848	38,1	23,62	20,30	22,71	26,49	32,98
1414	Réceptionnistes	39 056	36,9	20,29	17,96	19,42	22,00	27,25
142	Commis en bureautique et en éditique	43 244	38,2	21,71	18,98	20,88	23,59	30,04
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	47 408	37,5	24,29	21,34	23,87	26,71	34,52
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	45 823	38,1	23,11	20,10	22,66	25,39	31,73
1432	Commis à la paye	50 454	36,9	26,12	x	x	x	36,45
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	47 960	36,9	24,93	22,04	24,60	27,23	36,63
1435	Agents et agentes de recouvrement	48 782	37,9	24,69	21,98	24,08	26,93	35,01
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	44 960	38,8	22,27	x	x	x	30,60
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	44 951	38,8	22,25	x	x	x	30,58
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	42 041	38,7	20,88	x	x	x	28,81
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	41 559	38,6	20,71	x	x	x	28,45
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	48 224	39,1	23,58	18,44	22,44	26,80	32,19
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	43 119	39,0	21,13	17,51	20,34	24,52	28,98
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	43 052	39,4	20,91	17,94	19,19	23,07	28,20
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	60 192	39,0	29,57	24,08	28,03	33,11	40,17
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	48 543	38,7	24,04	19,41	23,06	27,43	33,06
1525	Répartiteurs et répartitrices	55 165	40,2	26,21	x	x	x	35,91
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	57 390	39,3	28,05	x	x	x	38,88
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	32 338	37,3	16,57	14,65	15,65	17,21	22,33
651	Personnel des services des aliments et des boissons	44 974	39,7	21,78	x	x	x	28,90
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	42 820	36,8	22,25	x	x	x	29,56
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	44 963	38,4	22,48	18,85	20,58	23,57	30,08

Tableau 1.2.4 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	45 062	37,8	22,96	20,00	23,00	25,79	31,98
6551	Représentants et représentantes au service à la clientèle – institutions financières	47 113	36,5	24,80	22,64	24,53	26,87	35,87
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	44 082	38,4	22,09	18,37	21,46	24,71	30,26
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	43 728	39,6	21,15	18,04	20,21	23,10	28,91
7452	Manutentionnaires	43 774	39,7	21,14	18,04	20,21	23,09	28,90
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	51 266	41,1	23,86	22,40	23,60	25,16	33,62
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	52 267	..	..	..	..	..	..
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	47 318	39,7	22,80	x	x	x	36,33
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	72 935	40,6	34,26	30,54	36,09	37,44	48,85
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	68 236	37,3	35,06	x	x	x	53,90
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	44 805	39,9	21,56	x	x	x	29,74
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	37 888	38,9	18,57	14,50	16,55	22,89	25,31
6622	Garnisseurs et garnisseuses de tablettes, commis, préposés et préposées aux commandes dans les magasins	37 559	39,0	18,41	14,50	16,45	21,30	25,06
6623	Autre personnel assimilé aux ventes	47 177	38,4	23,39	x	x	x	32,39
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	34 722	38,2	17,31	13,90	14,58	19,93	23,42
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	41 110	37,3	21,03	19,15	19,51	21,51	29,11
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	35 329	35,8	18,90	x	x	x	25,25
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	53 215	38,5	26,36	22,40	26,19	29,11	37,15
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	41 900	37,7	21,21	...	...	...	29,56
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	51 259	39,2	25,04	20,67	23,40	28,41	34,18
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	53 897	37,8	27,40	23,03	28,28	30,54	37,53
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	49 870	40,0	23,80	19,51	22,46	25,09	32,51
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	40 142	39,5	19,45	15,85	18,12	22,65	26,12

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.5

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	126 126	38,0	63,82	52,80	61,29	72,19	87,08
0113	Directeurs et directrices des achats	112 526	37,8	57,39	42,91	54,84	64,88	78,55
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	120 123	37,8	61,06	50,18	58,24	66,71	83,07
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	129 809	37,9	65,74	51,94	61,21	75,59	91,12
0121	Directeurs et directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	140 407	37,3	72,02	x	x	x	105,18
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	127 789	37,8	64,87	48,19	58,91	76,45	88,51
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	128 105	39,1	62,68	x	x	x	86,54
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	137 155	38,3	68,53	57,07	65,56	78,00	93,55
0211	Directeurs et directrices des services de génie	121 347	38,5	60,37	x	x	x	80,68
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	123 486	37,8	62,64	54,75	62,78	73,70	88,23
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	146 280	38,5	72,70	60,61	70,50	82,50	98,32
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	112 640	35,3	61,33	x	x	x	89,54
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	140 985	38,8	69,26	x	x	x	91,73
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	148 764	39,5	71,95	x	x	x	94,42
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	114 376	38,1	57,63	45,76	53,80	66,38	78,74
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	63 053	39,8	30,50	x	x	x	40,62
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	63 369	39,7	30,70	x	x	x	40,92
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	101 357	39,1	49,96	37,68	45,98	62,52	67,86
0731	Directeurs et directrices des transports	103 666	38,8	51,53	40,96	44,60	57,87	71,34
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	106 023	39,4	51,71	40,14	45,74	61,34	70,17
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	86 005	38,1	43,51	37,09	40,81	48,87	59,24
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	81 456	37,8	41,43	31,14	39,68	48,55	57,11
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	75 843	37,9	38,55	29,68	35,85	44,34	52,90
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	85 118	38,3	42,84	33,53	43,12	49,19	58,79
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	80 385	37,3	41,43	28,17	39,61	48,74	57,55

Tableau 1.2.5 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	79 335	37,7	40,40	35,63	38,74	45,45	55,43
2112	Chimistes	79 973	38,0	40,46	35,39	38,64	45,66	54,99
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	66 923	37,1	34,77	30,12	33,39	38,35	51,01
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	89 140	38,8	44,21	34,64	43,31	52,85	59,39
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	83 709	38,4	41,92	x	x	x	56,95
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	84 120	38,5	42,08	x	x	x	59,92
217	Professionnels et professionnelles en informatique	93 343	38,6	46,30	36,65	44,85	53,57	62,08
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	79 475	38,7	39,40	29,70	36,73	48,54	52,30
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	79 839	37,3	41,02	40,98	41,08	43,06	59,08
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	77 193	..	..	x	x	x	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	112 127	36,0	59,61	45,13	57,35	67,62	86,53
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	57 630	36,1	30,51	22,57	26,21	35,91	41,57
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	81 908	36,0	43,80	x	x	x	57,88
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	65 650	38,0	33,30	27,07	30,84	37,34	44,99
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	65 523	39,7	31,66	x	x	x	41,61
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	68 393	38,7	34,08	25,87	32,69	38,50	46,80
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	60 770	36,7	31,86	x	x	x	44,86
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	72 499	37,3	37,40	x	x	x	52,77
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	67 660	39,2	33,21	25,35	31,07	37,43	45,48
122	Personnel administratif et de réglementation	55 976	38,4	28,00	23,03	27,33	31,18	38,56
1221	Agents et agentes d'administration	52 566	38,2	26,41	22,42	25,68	29,34	36,73
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	53 374	37,5	27,43	21,51	26,85	30,43	37,33
1225	Agents et agentes aux achats	58 732	38,6	29,21	23,22	28,57	34,46	39,89
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	70 891	39,8	34,18	x	x	x	46,64
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	57 003	37,5	29,30	23,05	26,44	35,63	40,87

Tableau 1.2.5 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	56 652	37,6	28,99	22,89	26,44	35,02	40,48
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	50 826	36,3	26,93	x	x	x	37,47
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	50 685	36,5	26,69	x	x	x	37,48
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	62 109	37,7	31,70	24,90	30,52	37,05	45,29
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	54 761	38,5	27,42	23,02	26,19	31,27	37,13
221	Personnel technique des sciences physiques	55 517	39,4	27,08	x	x	x	38,16
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	55 028	39,4	26,85	21,96	26,18	29,84	37,79
222	Personnel technique des sciences de la vie	61 382	39,3	29,91	x	x	x	41,51
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	62 980	38,1	31,77	27,23	30,10	36,67	44,64
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	61 783	39,6	29,97	23,21	30,00	36,11	40,31
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	58 574	38,8	29,01	23,14	27,29	33,27	38,15
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	57 406	39,3	27,96	x	x	x	38,36
228	Personnel technique en informatique	55 735	38,3	28,08	20,56	28,21	33,57	37,81
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	55 987	36,5	29,66	x	x	x	43,62
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	43 448	37,7	22,15	x	x	x	31,09
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	77 907	39,7	37,53	26,41	35,93	46,92	48,86
631	Superviseurs et superviseuses de services	45 698	38,6	22,69	17,23	20,31	27,73	30,62
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	62 235	38,7	30,95	x	x	x	42,18
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	55 122	41,6	25,55	22,31	25,23	29,46	36,66
6321	Chefs	60 456	38,7	29,91	x	x	x	43,52
6322	Cuisiniers et cuisinières	52 398	43,0	23,32	x	x	x	33,42
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	71 614	39,7	34,58	x	x	x	47,77
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	51 901	40,0	24,87	21,96	24,87	27,48	33,50
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	53 391	39,9	25,67	x	x	x	35,18
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	65 181	40,0	31,16	x	x	x	42,51
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	64 872	40,2	30,86	x	x	x	41,62
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	67 429	39,7	32,51	x	x	x	45,51

Tableau 1.2.5 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	70 468	39,9	33,82	28,69	32,50	39,21	46,58
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	77 346	39,9	37,16	29,74	37,18	40,33	51,25
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	66 231	39,9	31,78	x	x	x	43,88
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	64 694	39,7	31,17	26,31	30,74	35,27	44,06
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	65 817	39,7	31,73	27,58	31,26	35,27	45,67
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	55 977	39,7	27,00	x	x	x	37,78
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	60 056	39,3	29,33	26,54	29,00	31,57	39,80
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	60 190	39,2	29,42	26,55	29,00	31,55	39,86
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	55 359	39,4	26,88	x	x	x	37,05
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	65 588	39,9	31,54	24,91	31,10	36,03	43,64
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	42 691	38,4	21,34	18,19	20,82	22,99	29,33
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	43 339	38,5	21,64	18,44	21,02	23,08	29,61
1414	Réceptionnistes	39 764	38,1	20,02	17,40	18,88	21,34	27,93
142	Commis en bureautique et en éditique	50 584	38,6	25,19	x	x	x	34,36
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	45 913	38,0	23,19	20,48	22,48	25,53	31,89
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	43 721	38,1	22,07	19,42	21,47	24,10	30,05
1432	Commis à la paye	52 624	37,7	26,73	x	x	x	36,37
1435	Agents et agentes de recouvrement	53 231	38,4	26,64	x	x	x	37,11
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	41 173	39,2	20,27	x	x	x	27,36
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	39 449	40,0	18,90	x	x	x	25,94
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	40 373	39,1	19,80	x	x	x	26,67
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	45 182	39,4	21,96	17,94	20,85	25,13	29,94
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	42 551	39,9	20,42	17,94	18,93	22,08	27,35

Tableau 1.2.5 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	53 635	39,1	26,38	x	x	x	36,22
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	43 682	38,8	21,65	17,04	19,93	23,50	28,85
1525	Répartiteurs et répartitrices	56 063	39,8	26,95	23,44	27,03	30,50	37,70
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	55 179	39,6	26,76	x	x	x	37,29
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	46 126	40,0	22,20	x	x	x	30,45
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	44 800	39,0	22,08	18,62	21,59	24,56	29,89
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	43 492	39,9	20,91	17,75	20,21	22,85	28,75
7452	Manutentionnaires	43 485	39,9	20,90	17,75	20,21	22,83	28,74
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	53 361	42,9	23,75	22,02	24,01	25,75	33,08
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	55 741	..	..	..	..	..	..
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	62 432	40,3	29,70	x	x	x	40,90
944	Opérateurs et opératrices de machines dans la transformation et la confection de produits textiles, d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	42 221	39,7	20,41	x	x	x	27,87
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	38 611	40,0	18,51	x	x	x	24,89
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
6611	Caissiers et caissières	31 841	37,4	16,34	x	x	x	21,44
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	35 226	38,5	17,33	x	x	x	23,68
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	42 867	38,8	21,00	19,15	19,51	21,55	29,54
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	35 585	36,0	18,95	x	x	x	25,39
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	55 471	39,8	26,72	22,92	25,91	28,83	37,74
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	44 945	40,0	21,36	19,51	19,67	21,55	30,45
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	52 081	38,9	25,67	23,25	24,44	26,82	35,88
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	63 941	40,0	30,63	x	x	x	41,19
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	49 720	38,7	24,68	x	x	x	34,74
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	41 899	39,4	20,38	17,69	20,87	22,33	27,82

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.6

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	131 722	38,3	65,82	54,02	64,77	76,22	91,50
0113	Directeurs et directrices des achats	128 476	38,5	63,89	53,28	61,33	72,07	88,43
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	135 235	38,3	67,88	54,43	66,05	80,20	95,17
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	127 567	37,6	64,83	51,08	62,39	75,52	89,70
0121	Directeurs et directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	120 527	35,6	64,82	x	x	x	93,98
0122	Directeurs et directrices de banque, du crédit et d'autres services de placements	113 203	37,0	58,84	45,99	55,42	68,88	83,79
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	131 418	37,9	66,44	53,71	64,50	76,66	91,42
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	148 296	39,5	71,86	x	x	x	93,94
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	137 709	38,0	69,46	60,30	67,85	78,02	96,93
0211	Directeurs et directrices des services de génie	139 118	38,5	69,31	x	x	x	98,70
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	132 123	37,4	67,80	56,79	63,48	74,88	94,02
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	137 448	37,7	69,93	60,07	68,80	78,73	95,75
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	83 727	38,6	41,68	x	x	x	54,39
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	123 676	37,6	62,88	x	x	x	84,29
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	125 325	37,7	63,69	x	x	x	85,39
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	126 569	38,3	63,23	50,89	61,17	72,59	86,66
0621	Directeurs et directrices – commerce de détail et de gros	61 074	40,0	29,27	22,12	26,00	33,18	40,38
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	62 465	39,9	30,09	x	x	x	39,52
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	60 987	39,9	29,31	x	x	x	38,28
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	118 043	39,8	57,47	41,13	56,14	67,40	78,95
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	111 721	39,9	54,24	39,48	52,83	64,59	75,16
0731	Directeurs et directrices des transports	109 816	39,3	53,64	43,09	50,73	61,56	73,34
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	134 092	39,8	63,82	x	x	x	88,48
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	129 742	39,4	63,15	47,68	60,26	74,76	88,04
0911	Directeurs et directrices de la fabrication	128 256	39,5	62,37	47,36	59,32	73,95	86,93

Tableau 1.2.6 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire			Rému- nération globale	
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>		3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>
		\$	h			\$/h		
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	77 063	38,9	38,20	28,11	38,30	46,65	52,56
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	84 767	37,5	43,39	34,75	42,04	50,89	60,17
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	82 245	37,7	41,95	34,05	39,86	48,68	58,75
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	87 893	37,5	45,00	36,24	43,77	52,39	62,23
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	79 038	37,4	40,54	31,11	39,40	48,56	56,25
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	81 586	38,0	41,04	32,70	39,80	46,10	57,60
2112	Chimistes	73 377	37,7	37,31	29,60	36,82	42,96	51,34
2113	Géoscientifiques et océanographes	94 948	39,0	46,55	38,66	42,89	54,14	66,32
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	115 413	38,3	57,90	x	x	x	88,39
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	71 627	37,5	36,63	29,24	35,90	44,43	49,15
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	93 128	38,8	46,08	36,20	44,49	53,62	62,58
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	101 859	39,0	50,10	41,87	48,75	56,76	71,83
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	94 617	35,4	51,37	x	x	x	72,91
217	Professionnels et professionnelles en informatique	89 787	37,5	46,00	39,01	45,68	52,81	63,17
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	81 933	37,1	42,38	35,77	42,58	48,55	58,36
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	88 981	37,5	45,65	40,91	45,70	49,56	68,04
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	66 708	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	109 055	36,5	57,15	44,13	55,32	66,91	80,89
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	83 055	37,5	42,58	32,20	41,80	49,95	60,70
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	69 940	36,1	37,63	x	x	x	53,35
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	75 798	38,5	37,75	30,67	37,51	43,99	51,62
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	77 789	39,1	38,04	31,71	38,52	44,34	51,58
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	79 184	39,3	38,56	x	x	x	53,18
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs et compositrices, arrangeurs et arrangeuses	71 521	37,7	36,11	x	x	x	51,71

Tableau 1.2.6 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	73 504	38,6	36,54	30,14	35,17	42,54	51,71
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	69 908	38,8	34,39	25,79	34,77	41,24	49,04
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	74 251	37,3	38,15	31,93	36,94	43,84	54,91
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	73 827	39,4	35,94	28,51	34,14	41,50	50,27
122	Personnel administratif et de réglementation	67 461	38,2	33,83	27,72	32,40	38,71	47,70
1221	Agents et agentes d'administration	60 230	37,9	30,47	25,48	29,71	34,05	42,65
1222	Adjoints et adjointes de direction	77 024	38,1	38,81	x	x	x	56,46
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	56 815	37,1	29,38	25,71	29,12	32,47	41,40
1225	Agents et agentes aux achats	75 872	38,9	37,45	31,08	36,06	42,19	52,77
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	62 486	38,2	31,36	x	x	x	44,34
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	58 421	37,2	30,23	24,73	28,96	34,19	42,72
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	58 252	37,2	30,13	24,64	28,80	33,82	42,55
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	58 579	38,1	29,44	x	x	x	42,21
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	58 298	38,1	29,22	x	x	x	41,79
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	62 330	36,3	33,05	27,45	32,17	37,59	47,57
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	56 659	37,7	28,86	24,74	28,37	32,25	40,34
221	Personnel technique des sciences physiques	80 269	36,9	42,13	x	x	x	60,70
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	64 427	38,2	32,25	26,71	30,67	36,22	46,62
222	Personnel technique des sciences de la vie	49 626	37,7	25,19	x	x	x	33,78
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	76 423	39,2	37,42	30,72	36,74	43,61	52,88
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	81 445	39,6	39,42	33,09	39,05	46,39	57,24
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	69 622	38,1	35,01	29,01	34,36	39,81	49,05
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	82 127	39,3	40,11	x	x	x	58,34
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	84 547	39,0	41,52	x	x	x	59,75
228	Personnel technique en informatique	54 257	38,3	27,24	20,77	26,26	32,07	37,38
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	43 577	37,1	22,50	x	x	x	30,07

Tableau 1.2.6 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	56 659	36,3	29,90	x	x	x	42,54
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	69 763	38,0	34,86	24,53	32,12	40,96	47,14
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	51 645	36,9	26,82	x	x	x	39,21
6211	Superviseurs et superviseuses des ventes – commerce de détail	41 431	39,2	20,25	16,21	18,14	22,20	27,90
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	65 454	38,3	32,66	x	x	x	45,14
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	61 482	38,0	31,17	23,59	30,10	36,12	41,76
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	58 165	36,7	30,50	25,04	27,99	32,92	44,61
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	57 736	35,4	31,27	26,59	28,98	33,81	45,67
631	Superviseurs et superviseuses de services	61 315	37,9	31,04	24,48	30,25	36,45	43,71
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	65 236	37,6	33,28	x	x	x	48,11
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	58 020	43,5	25,33	x	x	x	34,70
6322	Cuisiniers et cuisinières	43 444	40,5	20,46	x	x	x	27,45
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	46 566	39,2	22,64	x	x	x	31,05
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	50 504	40,8	23,65	x	x	x	32,71
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	89 001	39,4	43,34	x	x	x	63,80
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	63 979	39,7	30,89	27,18	30,07	33,39	44,05
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	65 128	39,7	31,54	x	x	x	44,37
724	Électriciens et électriciennes, monteuses et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	71 067	39,5	34,45	...	...	...	49,48
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	73 218	39,5	35,61	x	x	x	51,99
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	78 226	40,0	37,50	x	x	x	56,66
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	86 703	39,9	41,57	34,36	39,86	46,36	58,86
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	93 858	39,6	45,53	38,35	44,28	51,98	65,67
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	89 162	41,1	40,85	x	x	x	57,39
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	75 629	40,0	36,24	x	x	x	50,28

Tableau 1.2.6 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	78 320	39,7	37,81	32,20	39,15	41,75	56,55
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	77 526	39,7	37,46	30,66	35,71	44,40	56,53
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	63 284	39,8	30,49	x	x	x	43,85
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	63 133	39,7	30,43	x	x	x	43,56
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	63 419	40,0	30,37	28,59	31,12	33,31	42,78
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	63 588	40,3	30,24	28,63	31,12	33,16	42,22
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	55 729	39,8	27,89	x	x	x	39,60
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	62 068	37,9	31,70	28,72	30,62	36,75	43,99
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	116 123	38,1	58,60	53,15	59,00	66,62	85,77
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	78 550	37,6	39,93	39,03	40,01	40,25	60,61
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	77 049	40,0	37,04	29,18	34,51	43,62	53,25
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	84 359	41,0	39,23	32,24	39,55	45,66	54,00
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	48 125	37,6	24,48	20,73	23,46	27,82	34,55
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	49 110	37,8	24,93	21,04	23,95	28,24	35,37
1414	Réceptionnistes	39 204	36,5	20,57	18,00	19,66	22,49	27,49
142	Commis en bureautique et en éditique	44 362	38,5	22,13	x	x	x	31,95
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	48 151	37,0	24,97	21,84	24,53	27,71	35,91
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	47 234	37,9	23,99	20,65	23,39	26,62	33,39
1432	Commis à la paye	50 648	36,9	26,25	x	x	x	37,03
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	48 447	36,6	25,40	22,45	25,13	27,85	37,36
1435	Agents et agentes de recouvrement	47 853	36,9	24,94	22,18	24,50	28,09	35,77
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	50 428	38,1	25,32	x	x	x	35,60
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	49 238	38,0	24,84	x	x	x	34,64
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	41 931	37,6	21,41	x	x	x	30,47

Tableau 1.2.6 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	41 506	37,4	21,27	x	x	x	30,19
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	53 871	39,3	26,24	20,45	25,87	30,67	37,31
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	47 312	39,4	22,99	18,30	22,37	26,80	32,55
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	56 786	39,3	27,55	22,45	27,65	32,21	40,72
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	64 032	39,2	31,31	26,17	30,49	35,32	43,81
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	51 385	38,8	25,36	20,83	24,76	28,77	35,61
1525	Répartiteurs et répartitrices	58 402	40,0	27,93	22,55	26,82	31,65	38,90
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	62 936	38,9	31,04	x	x	x	43,98
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	33 502	37,9	16,90	14,80	15,85	18,22	22,89
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	41 399	37,7	21,00	x	x	x	27,63
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	46 651	37,3	24,05	20,49	23,99	27,37	34,33
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	46 526	38,0	23,59	19,22	22,76	27,71	33,31
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	52 003	40,5	24,72	19,91	24,74	29,22	35,75
7452	Manutentionnaires	51 869	40,5	24,63	19,89	24,74	29,22	35,57
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	53 310	40,7	25,16	23,20	23,78	25,94	35,90
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	53 292	..	..	..	..	..	..
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	53 165	39,9	25,54	17,80	28,88	32,99	40,83
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	59 647	40,3	28,28	x	x	x	39,97
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	66 969	40,5	31,61	x	x	x	44,86
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	70 692	37,2	36,39	x	x	x	56,99
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	63 164	40,3	30,08	x	x	x	44,49
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	48 082	40,9	22,62	x	x	x	32,04
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	48 903	40,5	23,13	21,19	22,37	24,74	33,34
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	60 290	39,9	29,00	23,43	28,60	36,33	42,93
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	58 253	39,8	28,02	22,32	26,23	36,48	41,30

Tableau 1.2.6 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	37 840	39,0	18,55	14,67	16,95	20,80	25,66
6622	Garnisseurs et garnisseuses de tablettes, commis, préposés et préposées aux commandes dans les magasins	37 667	39,1	18,42	14,66	16,76	20,50	25,46
6623	Autre personnel assimilé aux ventes	40 308	34,0	22,89	x	x	x	33,12
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	45 416	38,2	22,65	19,45	19,47	24,36	31,86
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	39 846	37,4	20,41	...	...	...	27,87
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	49 691	38,9	24,35	19,47	20,50	29,25	34,82
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	53 613	39,2	26,23	21,66	26,28	29,16	36,91
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	52 794	38,3	26,45	x	x	x	37,09
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	54 292	39,9	26,04	x	x	x	36,77
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	42 552	40,0	20,35	13,87	18,24	25,76	28,34

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.7

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	131 485	38,7	65,26	52,69	60,86	76,31	91,69
0113	Directeurs et directrices des achats	132 986	39,0	65,44	54,21	63,35	76,99	92,01
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	154 402	38,7	76,63	63,14	76,68	87,91	109,93
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	131 275	38,7	65,18	52,08	62,93	75,47	90,47
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	138 558	38,9	68,44	55,79	64,88	79,24	94,97
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	109 626	38,4	55,26	44,67	50,57	63,88	76,77
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	136 969	38,4	68,44	59,80	65,75	77,05	98,23
0211	Directeurs et directrices des services de génie	139 690	38,7	69,28	61,94	67,03	76,66	100,59
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	120 821	37,2	62,38	50,87	61,00	73,34	87,19
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	139 368	38,2	70,04	57,79	67,19	79,14	97,75
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	129 727	38,5	64,55	53,00	61,76	72,83	88,85
0621	Directeurs et directrices – commerce de détail et de gros	121 135	38,2	60,77	x	x	x	82,40
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	128 480	39,5	62,35	47,67	62,18	70,49	87,42
0731	Directeurs et directrices des transports	117 081	38,5	58,38	x	x	x	80,63
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	119 342	39,5	57,97	42,99	54,74	67,08	80,13
0911	Directeurs et directrices de la fabrication	119 352	39,5	57,97	42,98	54,77	67,08	80,13
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	90 857	38,3	45,54	39,08	44,47	51,05	64,74
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	89 062	38,7	44,16	33,52	41,90	52,04	62,14
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	84 966	38,8	42,02	32,89	38,99	48,66	59,23
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	94 201	38,8	46,58	36,76	45,67	53,92	66,02
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	85 112	38,5	42,53	31,26	39,70	50,94	58,99
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	84 592	37,8	42,96	35,84	40,81	46,52	60,40
2112	Chimistes	81 910	37,9	41,47	35,42	39,86	46,51	57,49
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	71 248	36,1	37,81	31,60	35,80	41,98	55,75
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	69 793	36,0	37,24	31,20	35,02	40,53	55,27
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	92 581	39,3	45,24	35,95	44,11	52,57	62,47
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	102 538	39,2	50,25	41,37	49,24	57,10	72,52

Tableau 1.2.7 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
217	Professionnels et professionnelles en informatique	89 301	39,0	44,02	35,53	43,39	50,82	61,34
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	108 445	39,2	53,00	45,09	53,10	58,98	73,95
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	84 215	38,7	41,76	34,00	41,45	48,60	56,85
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	85 174	38,8	42,23	x	x	x	64,27
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	66 847	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	122 376	38,6	60,83	48,28	60,51	72,25	85,77
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	92 723	38,9	45,91	35,30	43,78	51,30	66,03
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	106 677	39,7	51,37	x	x	x	85,99
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	77 992	38,8	38,42	34,18	38,20	42,68	54,21
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	82 924	39,3	40,44	35,33	38,91	44,08	58,04
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	73 735	39,2	36,18	28,39	34,03	43,40	50,69
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	74 691	38,1	37,73	29,74	35,46	45,40	52,79
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	73 615	39,3	36,02	28,12	33,63	43,36	50,49
122	Personnel administratif et de réglementation	72 058	39,1	35,33	28,71	34,50	41,04	50,17
1221	Agents et agentes d'administration	62 340	38,8	30,90	24,97	28,76	35,90	43,37
1222	Adjoints et adjointes de direction	80 760	38,6	40,18	35,30	38,58	43,53	59,74
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	58 665	38,5	29,30	24,23	29,83	32,63	41,13
1225	Agents et agentes aux achats	75 239	39,3	36,72	30,39	35,59	42,06	52,17
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	61 138	38,1	30,98	23,00	28,44	36,56	44,04
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	61 137	38,1	30,97	23,00	28,44	36,55	44,04
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	67 300	39,0	33,02	27,22	32,57	38,55	49,59
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	67 719	39,0	33,19	x	x	x	49,88
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	57 069	38,8	28,32	22,35	27,63	32,13	39,37

Tableau 1.2.7 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	55 487	38,8	27,52	22,27	26,66	31,82	38,21
221	Personnel technique des sciences physiques	76 866	37,1	40,30	x	x	x	57,55
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	61 198	38,7	30,30	24,82	28,81	34,82	43,53
222	Personnel technique des sciences de la vie	61 049	39,1	29,87	25,86	29,35	33,44	41,48
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	61 101	39,1	29,90	25,81	29,81	33,44	41,58
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	76 165	39,2	37,26	30,91	36,28	43,43	53,78
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	82 488	39,8	39,71	32,91	38,24	48,82	58,44
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	66 888	38,5	33,40	27,04	32,88	38,82	46,20
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	79 040	39,7	38,28	30,78	37,57	43,92	56,20
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	84 209	39,4	40,99	31,94	39,06	48,47	59,38
228	Personnel technique en informatique	65 345	38,9	32,27	26,31	30,02	38,49	44,87
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	58 683	36,1	31,29	x	x	x	46,82
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	83 700	37,9	42,48	x	x	x	59,63
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	65 749	39,1	32,28	26,14	31,09	37,32	45,13
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	85 472	39,1	41,95	31,31	40,51	51,07	57,94
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	86 228	39,1	42,28	31,51	41,66	51,36	58,43
631	Superviseurs et superviseuses de services	73 470	39,4	35,84	28,06	31,81	43,58	50,09
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	81 663	38,9	40,34	31,62	38,57	46,50	56,81
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	94 988	40,0	45,58	37,07	42,66	54,59	69,58
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	60 065	39,8	28,95	24,87	28,07	31,13	40,85
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	67 497	39,6	32,76	26,66	32,11	39,15	47,13
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	75 654	40,1	36,24	x	x	x	55,20
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	79 865	40,0	38,27	x	x	x	56,08
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	68 217	40,0	32,69	27,91	32,30	38,80	47,18
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	72 934	40,1	34,95	x	x	x	50,88

Tableau 1.2.7 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	83 640	39,8	40,34	35,40	38,54	44,92	57,43
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	85 125	39,9	40,91	35,70	38,40	45,48	58,79
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	77 029	40,0	36,95	30,90	39,15	39,19	56,29
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	75 887	40,0	36,34	30,04	32,90	45,85	54,69
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	57 297	39,9	27,52	x	x	x	37,28
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	66 988	39,5	32,44	x	x	x	49,01
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	67 501	39,4	32,76	x	x	x	49,44
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	62 154	39,9	29,89	26,94	30,08	31,68	41,58
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	61 850	40,0	29,63	26,84	30,00	31,65	40,95
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	52 473	41,7	24,19	x	x	x	34,54
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	61 474	38,9	30,48	x	x	x	42,58
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	57 290	41,9	26,17	x	x	x	36,04
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	71 765	40,0	34,45	27,50	32,23	37,83	49,01
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	85 614	41,0	39,86	34,20	40,00	45,55	55,71
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	68 149	40,0	32,67	x	x	x	45,57
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	50 153	38,7	24,84	21,47	23,77	27,61	34,42
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	50 695	38,8	25,08	21,58	23,93	27,79	34,79
1414	Réceptionnistes	43 905	38,2	22,05	x	x	x	30,00
142	Commis en bureautique et en éditique	46 802	39,4	22,85	...	...	...	33,25
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	49 740	37,5	25,52	22,03	25,32	28,23	35,91
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	47 591	37,6	24,37	21,36	23,38	27,06	34,16
1432	Commis à la paye	57 076	37,4	29,16	26,02	28,54	30,00	42,70
1435	Agents et agentes de recouvrement	53 605	37,0	27,76	25,53	27,78	29,50	38,75
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	56 567	39,0	27,91	x	x	x	39,16

Tableau 1.2.7 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	39 860	38,4	19,91	x	x	x	27,63
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	38 983	38,2	19,55	x	x	x	26,93
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	55 051	39,7	26,60	22,11	26,11	30,49	38,29
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	50 815	39,9	24,44	20,54	23,86	27,34	34,79
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	57 923	39,9	27,82	22,08	28,54	33,03	41,55
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	59 022	39,2	28,84	24,52	28,83	32,52	40,94
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	55 579	39,4	26,99	22,11	24,83	29,51	38,34
1525	Répartiteurs et répartitrices	56 464	40,0	27,05	x	x	x	36,83
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	58 408	39,1	28,60	x	x	x	39,19
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	45 411	39,7	21,93	x	x	x	29,71
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	50 672	38,4	25,34	21,22	24,56	28,40	34,74
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	53 036	40,0	25,40	21,13	24,74	29,22	37,04
7452	Manutentionnaires	52 889	40,0	25,33	21,12	24,74	29,22	36,92
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	56 237	39,9	27,02	23,26	25,46	28,82	38,40
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	54 948	..	..	..	..	..	..
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	68 543	39,6	33,06	x	x	x	50,90
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	56 025	40,8	26,38	x	x	x	37,56
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	67 066	40,4	31,89	24,60	28,69	42,34	49,15
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	54 643	38,8	26,92	25,00	26,14	28,55	38,40
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	47 963	40,7	22,62	x	x	x	31,91
944	Opérateurs et opératrices de machines dans la transformation et la confection de produits textiles, d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	42 094	39,7	20,35	x	x	x	27,82
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	50 764	40,4	24,10	21,19	22,81	24,74	34,40
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	57 883	39,9	27,84	21,78	28,26	34,11	40,90
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	56 772	39,9	27,28	22,45	25,62	30,10	39,72

Tableau 1.2.7 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h					\$/h
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	41 796	40,0	20,02	x	x	x	26,62
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	57 630	39,8	27,75	x	x	x	40,16
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	48 212	40,0	23,12	x	x	x	x
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	48 503	39,1	23,70	21,71	22,97	24,74	33,34
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	60 371	39,9	28,99	x	x	x	42,22
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	51 124	39,6	24,74	21,45	24,17	27,43	34,78
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	50 292	39,8	24,24	19,90	23,65	24,59	34,06
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	43 906	39,9	21,07	15,61	20,87	24,35	29,33

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.8

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
					\$/h				
<b>Gestion</b>									
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	930	120 787	35,6	64,97	57,87	63,14	70,37	96,96
0113	Directeurs et directrices des achats	1 510	101 006	35,5	54,50	47,71	51,43	60,17	83,46
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	3 520	113 415	35,6	61,14	52,69	58,56	67,20	91,77
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	690	128 500	36,3	68,03	58,50	65,35	75,49	100,47
0121	Directeurs et directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	20	144 080	35,8	76,99	67,79	73,42	82,56	115,82
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	570	123 999	36,0	66,15	57,62	62,86	73,26	97,69
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	80	148 503	38,2	74,43	70,13	72,86	78,83	109,23
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	110	108 690	37,1	56,40	x	x	x	84,77
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	3 480	127 825	36,1	67,95	60,84	66,55	74,60	101,46
0211	Directeurs et directrices des services de génie	1 280	132 477	35,6	71,41	65,74	71,31	78,88	105,80
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	450	128 047	36,1	67,98	61,36	67,64	72,54	104,85
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	1 760	124 392	36,5	65,42	59,03	64,59	70,18	97,51
031	Directeurs et directrices des soins de santé	5 480	101 745	35,0	55,70	50,29	52,37	57,57	85,69
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	5 530	106 126	35,0	58,10	51,31	55,77	60,24	85,84
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	1 160	128 016	35,0	70,14	x	x	x	100,66
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	30	116 206	36,6	60,81	x	x	x	90,56
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	630	116 526	36,0	62,13	54,84	60,95	67,79	94,78
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	130	121 863	36,1	64,73	56,75	61,90	70,69	93,31
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	270	117 323	36,2	62,29	x	x	x	96,39
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	80	130 282	35,8	69,79	58,62	68,74	74,42	102,13

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
					\$/h				
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	20	104 612	36,8	54,70	43,03	47,80	61,64	80,44
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	10	100 101	36,3	53,31	x	x	x	77,39
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	540	125 080	36,5	65,70	57,05	65,23	73,82	99,57
0711	Directeurs et directrices de la construction	180	125 738	36,8	65,78	58,13	64,38	73,15	103,44
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	360	124 755	36,4	65,66	56,32	65,60	73,89	97,66
0731	Directeurs et directrices des transports	350	127 663	36,4	67,32	60,16	66,90	71,31	99,32
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	180	128 657	36,0	68,71	60,61	68,64	76,93	106,04
<b>Formation universitaire</b>									
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	4 280	89 119	35,4	48,12	39,86	47,02	55,85	71,00
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	16 900	87 440	35,8	46,82	41,50	46,84	52,23	69,74
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	5 430	86 503	35,9	46,18	40,42	45,70	51,52	69,59
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	7 550	89 728	35,8	48,07	43,68	47,21	52,49	71,19
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	3 920	84 326	35,7	45,27	39,54	46,00	50,51	67,12
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	2 270	100 946	36,3	53,34	45,69	52,91	58,59	79,03
2112	Chimistes	400	93 591	35,4	50,64	45,66	49,15	57,74	74,77
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	1 630	91 660	35,7	49,11	41,25	50,95	55,24	72,68
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	1 120	92 664	36,0	49,19	41,08	48,71	56,46	73,38
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	5 130	103 055	35,2	56,19	49,71	57,02	64,73	83,84
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	1 770	115 915	37,0	60,04	x	x	x	88,96
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	1 180	97 216	35,2	52,92	48,40	52,98	58,55	79,75
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	170	97 309	35,7	52,18	x	x	x	77,21
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	170	98 376	35,1	53,76	47,89	51,59	63,12	78,76

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
					\$/h				
217	Professionnels et professionnelles en informatique	16 370	89 826	35,5	48,47	42,74	49,34	54,38	71,56
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	550	95 554	35,0	52,33	47,84	52,62	55,47	76,72
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	470	79 127	35,1	43,17	38,07	44,00	47,53	65,61
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	32 780	82 759	36,2	43,80	39,60	42,82	49,63	65,52
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	6 050	83 556	35,0	45,74	x	x	x	67,01
4011	Professeurs et professeuses, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	9 820	137 228	35,8	73,44	62,34	73,44	83,57	105,46
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	9 930	91 251	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	3 240	118 314	35,6	63,59	52,92	64,36	72,00	93,23
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	14 790	80 095	35,1	43,69	x	x	x	64,23
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	25 380	88 674	35,8	47,39	41,00	47,98	52,39	69,77
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	780	103 540	36,3	54,68	48,34	55,90	60,30	81,87
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	1 180	86 164	35,3	46,79	x	x	x	69,69
5111	Bibliothécaires	990	86 226	35,3	46,95	x	x	x	69,64
5113	Archivistes	180	85 476	35,9	45,69	x	x	x	69,49
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	1 050	84 042	37,0	43,49	38,89	43,84	47,90	66,41
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	20	84 102	35,3	45,73	x	x	x	71,69
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	150	83 877	36,6	43,81	40,54	43,49	49,99	67,68
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	600	86 055	36,9	44,55	41,39	43,83	51,55	67,37
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	320	93 057	38,3	46,67	...	...	...	71,58
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	320	93 340	38,3	46,82	...	...	...	71,81

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire Moyen 1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup> Médian <sup>3</sup> 3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>				Rému- nération globale
<b>Formation collégiale</b>									
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	4 160	58 659	36,0	31,01	26,00	27,41	35,05	47,67
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	1 940	47 746	35,0	26,15	x	x	x	39,87
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	140	71 051	35,0	38,83	x	x	x	60,21
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	40	75 052	34,7	41,37	x	x	x	65,20
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	400	85 049	36,9	44,44	37,37	44,64	49,36	68,57
122	Personnel administratif et de réglementation	38 670	64 593	35,9	34,42	30,76	32,32	36,09	51,59
1221	Agents et agentes d'administration	21 040	61 262	35,8	32,75	30,60	32,32	34,41	49,27
1222	Adjoints et adjointes de direction	2 740	74 750	35,0	40,89	34,19	40,99	49,34	59,69
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	560	66 892	35,3	36,38	33,21	36,71	39,32	56,65
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	..	91 050	35,4	49,39	43,78	49,49	57,55	74,25
1225	Agents et agentes aux achats	2 900	81 897	36,4	43,06	35,75	43,49	50,47	65,03
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	130	71 287	34,9	39,12	34,05	37,85	43,30	60,50
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	16 320	49 645	34,9	27,27	25,00	26,00	27,19	41,56
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	13 700	50 232	34,9	27,59	25,00	26,41	28,31	42,01
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	540	51 679	34,6	28,67	25,48	26,26	31,27	44,76
125	Sténographes judiciaires, transcrip-teurs et transcrip-trices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	1 110	56 234	34,9	30,89	28,45	30,82	31,59	46,75
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	1 080	56 194	34,9	30,86	28,45	30,82	31,59	46,69
1254	Agents et agentes de statistiques et professions connexes du soutien de la recherche	10	59 216	34,8	32,75	x	x	x	48,35
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	1 620	70 456	34,6	39,06	34,25	37,58	42,80	61,36

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire  \$/h				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	1 050	65 926	34,6	36,50	33,75	35,71	38,89	57,67
221	Personnel technique des sciences physiques	440	69 413	35,1	37,94	x	x	x	58,12
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	420	69 481	35,1	37,96	32,68	35,60	42,18	58,16
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	20	68 001	34,9	37,36	x	x	x	57,38
222	Personnel technique des sciences de la vie	1 950	65 131	36,5	34,18	30,93	32,84	37,62	52,64
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	400	59 924	35,8	32,01	28,62	31,55	35,37	49,09
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	4 600	73 433	35,8	39,30	31,60	38,09	46,80	60,05
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	3 780	83 502	36,5	44,11	34,23	42,80	55,69	67,09
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	850	72 750	34,9	39,93	35,13	40,96	42,80	63,58
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	2 270	78 599	35,8	41,96	34,79	40,16	47,75	64,53
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	1 150	74 911	35,6	40,19	32,93	36,17	47,21	60,84
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	150	105 208	36,1	55,58	43,65	53,61	68,26	82,10
228	Personnel technique en informatique	4 630	61 094	35,1	33,35	30,47	32,32	35,67	50,47
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	11 560	62 674	35,2	34,15	29,72	35,67	37,49	51,56
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	2 490	50 816	36,0	27,11	x	x	x	41,62
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	21 920	60 441	36,0	32,09	27,64	32,93	35,67	47,83
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	1 310	60 836	35,7	32,57	29,25	30,22	37,08	49,64
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	12 420	91 819	38,3	46,34	x	x	x	71,49
4312	Pompiers et pompières	4 690	87 682	41,6	40,38	x	x	x	62,77
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	1 760	59 383	34,9	32,59	x	x	x	50,01

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
					\$/h				
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	1 740	59 433	34,9	32,64	x	x	x	50,10
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1 080	67 101	37,4	34,32	29,95	34,40	36,46	53,04
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	520	67 908	36,1	36,02	29,40	34,18	40,76	54,32
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	850	58 334	35,1	31,93	x	x	x	48,40
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	820	57 804	35,1	31,63	x	x	x	48,03
631	Superviseurs et superviseuses de services	920	78 797	38,1	39,51	36,83	42,01	42,75	59,79
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	150	81 486	36,2	43,23	39,50	42,80	46,66	65,64
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	1 240	54 253	38,5	26,97	...	...	...	41,24
6321	Chefs	140	64 293	37,8	32,49	x	x	x	49,28
6322	Cuisiniers et cuisinières	1 100	52 986	38,6	26,28	...	...	...	40,26
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	50	53 586	38,8	26,41	x	x	x	41,63
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	1 510	90 691	37,6	46,28	44,12	46,39	47,64	73,47
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	390	70 273	38,9	34,69	31,39	35,79	37,87	54,59
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	130	68 291	38,9	33,71	x	x	x	51,87
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	60	74 547	38,9	36,66	x	x	x	58,10
724	Électriciens et électriciennes, monteuses et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	3 200	75 579	37,8	38,50	x	x	x	60,43
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	510	76 927	39,4	37,49	35,91	37,87	40,06	57,19
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	720	61 409	38,6	30,53	x	x	x	47,47
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	610	60 896	38,6	30,25	x	x	x	47,42
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	80	69 115	39,2	33,84	x	x	x	54,00
729	Autre personnel des métiers de la construction	260	57 815	38,7	28,69	x	x	x	44,96

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
					\$/h				
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	250	57 698	38,7	28,63	x	x	x	44,90
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	1 860	84 414	38,7	41,79	36,15	43,73	49,56	64,75
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	420	96 370	38,8	47,71	44,35	47,37	50,28	74,62
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	680	75 887	38,3	38,07	x	x	x	59,70
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	690	85 280	39,1	41,79	34,87	45,28	49,56	63,67
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	1 360	71 494	39,2	35,00	31,26	35,06	39,05	53,48
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	420	66 239	39,0	32,54	26,57	31,52	37,45	50,94
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	400	70 977	39,6	34,32	32,42	33,64	37,18	51,95
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	2 080	71 669	38,8	35,46	33,46	36,79	37,48	55,92
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	1 860	71 609	38,8	35,44	33,46	36,79	37,59	55,79
7322	Débosselleurs et débosselleuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	230	72 163	38,9	35,63	33,46	35,85	37,45	57,02
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	410	71 227	39,6	34,47	28,31	37,45	37,87	53,40
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	360	73 277	39,4	35,56	29,95	37,81	37,90	55,45
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	140	50 514	36,8	26,27	x	x	x	39,99
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	80	46 143	35,3	25,03	x	x	x	37,58
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	60	56 132	38,7	27,85	x	x	x	42,85
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	150	95 994	38,8	47,45	45,12	46,39	49,85	74,05
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	2 140	79 485	38,0	40,30	33,27	39,83	46,39	63,56

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire  \$/h				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
<b>Formation de niveau secondaire</b>									
141	Personnel au travail général de bureau	19 100	47 484	35,3	25,79	23,35	25,00	28,00	39,39
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employés de soutien de bureau générales	18 660	47 409	35,3	25,73	23,35	25,00	27,94	39,30
1414	Réceptionnistes	230	44 967	34,8	24,76	...	...	...	37,67
1415	Commis des services du personnel	150	59 671	34,6	33,14	30,81	33,24	34,68	52,32
1416	Commis des services judiciaires	70	50 589	34,4	28,24	x	x	x	43,31
142	Commis en bureautique et en éditique	710	47 013	35,0	25,75	23,90	25,00	26,01	39,04
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	1 470	53 733	34,9	29,57	24,03	28,52	34,50	45,75
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1 130	51 984	34,9	28,55	24,03	27,72	32,33	43,80
1432	Commis à la paye	140	63 159	35,1	34,47	31,09	35,10	37,85	55,75
1435	Agents et agentes de recouvrement	110	62 796	33,9	35,58	x	x	x	57,44
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	820	48 762	34,5	27,11	24,89	26,38	29,01	43,47
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	60	58 352	34,6	32,33	29,99	32,03	36,49	52,22
1454	Intervieweurs et intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques	..	60 842	35,0	33,43	x	x	x	54,10
1513	Messagers et messagères, distributeurs et distributrices porte-à-porte	20	57 795	38,2	28,95	x	x	x	47,69
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	4 170	57 228	36,9	29,66	24,13	29,18	34,65	46,38
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	2 230	50 868	36,4	26,71	...	...	...	41,28
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	40	58 705	36,0	31,29	x	x	x	50,27
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	170	60 805	35,7	32,76	29,84	31,61	35,43	51,84
1525	Répartiteurs et répartitrices	970	62 891	37,0	32,62	26,85	33,50	36,49	51,47
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	380	72 744	38,2	36,30	31,46	37,36	39,56	56,21
341	Personnel de soutien des services de santé	21 960	48 113	36,2	25,44	x	x	x	39,53
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	4 850	45 894	35,0	25,13	...	...	...	38,48
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	590	68 297	39,9	32,80	...	...	...	52,57
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	1 830	51 899	37,0	26,39	x	x	x	40,25
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	2 800	54 510	34,9	30,00	26,09	27,96	33,51	46,70

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif  n	Salaire annuel moyen  \$	Heures normales de travail  h	Salaire horaire  \$/h				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
656	Autre personnel des services personnels	130	52 801	36,5	27,69	x	x	x	43,26
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	1 390	48 618	38,6	24,19	x	x	x	36,95
7452	Manutentionnaires	490	46 413	35,3	25,12	22,52	24,31	29,73	36,97
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	9 840	64 741	39,7	31,18	30,61	31,31	33,59	49,72
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	600	59 295	..	..	..	..	..	..
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	40	48 605	39,0	23,87	x	x	x	36,08
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	2 750	61 621	38,0	31,13	29,45	32,29	32,84	51,20
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	1 820	60 050	37,4	30,85	27,98	32,72	32,84	51,19
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	..	58 019	40,2	27,74	x	x	x	42,64
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	..	70 522	38,6	34,97	32,97	34,61	36,28	56,01
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	110	48 441	35,8	25,86	23,32	23,91	26,86	39,52
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	90	46 721	35,5	25,15	x	x	x	37,72
<b>Formation en cours d'emploi</b>									
6611	Caissiers et caissières	1 190	53 588	37,1	27,67	...	...	...	41,59
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	2 740	43 873	38,7	21,72	...	...	...	33,66
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	720	55 335	39,5	26,91	x	x	x	41,41
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	10 990	47 110	38,6	23,41	...	...	...	36,33
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	680	43 899	37,6	22,38	x	x	x	34,84
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	9 530	46 073	38,5	22,94	...	...	...	35,53
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	690	43 040	38,5	21,43	x	x	x	33,27
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	140	39 004	37,5	19,98	x	x	x	30,95
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	1 290	55 757	38,7	27,67	...	...	...	41,98
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	1 010	52 740	38,9	26,01	...	...	...	38,95

Tableau 1.2.8 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
					Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
		n	\$	h	\$/h				
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	280	66 645	38,1	33,66	x	x	x	53,68
762	Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	1 470	61 160	38,9	30,19	28,66	30,80	33,44	48,52
861	Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	550	56 877	38,3	28,59	22,59	28,25	32,93	46,12
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	..	61 112	40,0	29,28	27,35	28,99	30,96	46,75

1. Désigne l'administration québécoise (fonction publique, secteur de l'éducation et secteur de la santé et des services sociaux) et le secteur « autre public » (administration municipale, entreprises publiques des trois ordres gouvernementaux, les universités et l'administration fédérale au Québec).
2. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
3. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
4. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.9

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration municipale (25 000 habitants et plus), Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	127 442	35,8	68,46	61,90	67,77	72,95	107,78
0113	Directeurs et directrices des achats	120 547	35,4	65,39	x	x	x	102,06
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	125 613	35,9	67,30	60,66	66,17	74,36	106,98
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	122 313	35,7	65,86	59,78	64,05	72,37	103,84
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	121 712	35,8	65,34	57,08	63,51	69,31	102,99
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	125 802	35,9	67,26	60,95	66,92	72,95	106,42
0211	Directeurs et directrices des services de génie	126 075	36,0	67,36	60,95	67,55	73,26	105,82
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	124 737	36,0	66,58	60,64	66,09	71,88	105,87
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	127 516	35,8	68,46	61,03	67,59	72,95	108,34
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	134 487	36,5	70,79	x	x	x	114,23
043	Directeurs et directrices des services de la protection du public	128 602	38,8	63,95	55,94	63,62	72,16	100,21
0431	Officiers et officières de direction des services de police	138 487	38,1	69,92	65,75	68,29	73,40	108,43
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	114 213	35,8	61,22	54,33	61,13	67,47	97,43
0511	Directeurs et directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	109 769	36,1	58,33	51,61	58,95	64,87	93,95
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	117 333	35,6	63,25	55,92	62,83	69,83	99,86
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	122 037	36,6	64,19	55,86	62,89	69,87	102,11
0711	Directeurs et directrices de la construction	123 708	36,7	64,96	55,84	64,93	72,48	103,69
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	118 724	36,4	62,65	55,80	60,97	67,54	98,97
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	122 208	36,4	64,53	57,18	64,34	72,59	102,21
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	101 442	34,7	56,10	50,44	57,03	61,78	85,88
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	95 111	35,4	51,58	45,45	53,53	58,03	80,54
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	97 309	36,1	51,72	46,34	53,66	57,06	82,34
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	99 506	34,8	54,81	51,08	56,90	59,54	84,10
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	86 773	34,8	47,85	41,50	48,19	53,80	73,67
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	98 486	34,9	54,18	x	x	x	83,00

Tableau 1.2.9 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration municipale (25 000 habitants et plus), Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	105 514	35,0	57,80	53,83	59,43	62,00	87,34
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	96 364	34,7	53,16	48,50	54,05	59,44	81,85
2151	Architectes	98 978	34,7	54,71	52,04	54,06	57,03	83,27
2152	Architectes paysagistes	94 226	34,7	51,99	x	x	x	80,44
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	95 932	34,7	52,92	48,12	53,53	59,54	81,69
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	100 881	35,0	55,35	x	x	x	83,92
217	Professionnels et professionnelles en informatique	98 165	34,7	54,15	48,44	56,22	59,54	83,42
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	77 785	34,6	43,15	40,75	42,80	43,37	69,39
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	79 186	..	..	x	x	x	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	114 202	34,8	62,87	x	x	x	95,89
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	91 435	35,1	50,02	43,58	50,59	56,22	77,46
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	94 347	35,2	51,42	45,67	52,12	58,05	79,17
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	87 160	34,7	48,12	42,75	49,33	53,80	75,04
5113	Archivistes	80 487	34,8	44,35	36,95	43,48	51,22	68,72
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	87 189	35,7	46,93	39,90	45,24	52,40	75,99
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	88 973	34,4	49,62	44,94	50,80	54,90	77,76
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	81 160	35,1	44,28	41,51	43,44	44,53	72,97
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	78 388	34,8	43,14	x	x	x	68,73
122	Personnel administratif et de réglementation	76 637	34,9	42,05	37,09	39,06	47,22	66,80
1221	Agents et agentes d'administration	68 971	34,6	38,19	35,61	37,85	40,62	61,75
1222	Adjoints et adjointes de direction	93 023	35,6	50,01	40,32	48,87	59,54	79,03
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	67 425	34,8	37,11	35,60	37,85	37,92	60,24
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	98 492	35,2	53,73	x	x	x	82,11
1225	Agents et agentes aux achats	76 998	35,2	42,02	36,52	40,98	47,22	66,04
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	74 370	34,7	41,04	36,98	37,85	41,11	64,90
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	60 655	34,4	33,75	31,46	33,35	35,54	54,51

Tableau 1.2.9 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration municipale (25 000 habitants et plus), Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	60 666	34,5	33,69	31,45	33,27	35,55	54,53
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	60 714	33,8	34,47	x	x	x	54,47
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	59 428	34,0	33,59	x	x	x	53,44
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	59 520	34,0	33,63	x	x	x	53,46
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	73 813	34,3	41,27	35,94	38,85	45,01	65,43
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	67 854	34,1	38,10	34,86	37,85	41,42	60,88
221	Personnel technique des sciences physiques	65 166	35,5	35,27	x	x	x	57,85
222	Personnel technique des sciences de la vie	69 367	36,5	36,53	32,84	35,28	40,23	62,56
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	77 580	35,7	41,80	37,85	42,48	45,08	66,51
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	78 935	36,7	41,51	36,69	40,54	43,29	65,47
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	73 828	34,8	40,73	36,49	41,50	42,80	65,23
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	73 297	35,0	40,12	35,60	40,35	42,80	63,72
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	75 830	35,3	41,20	35,60	38,14	47,22	64,61
228	Personnel technique en informatique	72 378	34,6	40,21	35,60	38,89	44,36	63,59
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	69 264	34,8	38,20	36,66	37,85	40,54	62,87
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	68 372	34,8	37,70	35,57	37,82	40,62	60,58
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	92 116	38,3	46,46	41,86	46,23	53,13	71,70
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	94 816	36,3	50,20	46,23	52,93	54,64	77,95
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	62 619	34,1	35,16	33,81	34,98	36,70	57,14
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	62 641	34,1	35,18	33,81	34,98	36,70	57,19
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	73 513	34,6	40,84	35,53	40,27	45,90	65,39
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	67 138	35,1	36,82	33,38	37,85	41,50	57,83
631	Superviseurs et superviseuses de services	82 884	36,9	43,12	38,87	42,80	46,16	70,25
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	80 277	35,3	43,53	x	x	x	71,33

Tableau 1.2.9 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration municipale (25 000 habitants et plus), Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	92 026	38,7	45,60	42,57	45,67	49,09	74,62
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	71 552	38,1	36,16	x	x	x	59,00
724	Électriciens et électriciennes, monteuses et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	73 700	38,1	37,14	35,06	38,00	39,83	60,20
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	72 786	38,0	36,84	35,06	36,74	39,14	60,08
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	69 735	38,0	35,37	x	x	x	57,87
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	69 237	38,2	34,81	33,11	34,34	36,81	56,67
729	Autre personnel des métiers de la construction	66 071	37,8	33,55	x	x	x	55,53
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	66 096	37,9	33,52	x	x	x	55,44
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	94 620	38,8	46,80	43,97	46,49	50,28	75,44
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	94 564	38,9	46,69	43,07	45,80	49,85	75,57
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	94 916	38,8	46,97	44,23	47,65	50,78	75,08
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	71 341	39,1	35,02	33,18	35,06	36,66	55,20
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	74 023	38,5	36,98	x	x	x	59,70
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	69 643	39,6	33,72	32,42	33,51	35,06	52,28
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	71 326	37,3	36,74	...	...	...	61,05
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	71 294	37,3	36,73	...	...	...	61,10
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	70 449	38,2	35,43	x	x	x	56,07
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	71 442	38,5	35,69	x	x	x	55,92
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	92 507	38,3	46,41	43,10	47,03	49,54	74,23
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	97 246	39,1	47,76	45,12	47,64	49,93	74,32
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	70 541	38,6	35,10	33,27	34,79	37,78	56,22

Tableau 1.2.9 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration municipale (25 000 habitants et plus), Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaires horaires				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	55 458	34,5	30,77	28,60	30,22	33,51	50,07
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	55 323	34,6	30,65	28,60	29,85	33,51	50,02
1414	Réceptionnistes	51 876	33,9	29,31	x	x	x	45,54
1416	Commis des services judiciaires	56 940	33,8	32,30	30,35	32,29	32,93	50,95
142	Commis en bureautique et en éditique	55 567	34,5	30,85	28,97	30,66	32,70	49,41
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	59 533	34,3	33,27	30,66	33,98	35,60	53,63
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	58 297	34,2	32,67	30,31	33,08	35,00	52,37
1432	Commis à la paye	64 394	34,9	35,36	33,35	36,49	37,85	58,00
1435	Agents et agentes de recouvrement	57 138	33,3	32,91	30,56	31,94	35,13	52,61
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	49 776	34,2	27,89	26,38	26,58	29,56	45,81
1451	Commis, assistants et assistantes dans les bibliothèques	48 600	34,2	27,28	...	...	...	44,86
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	59 715	34,6	33,07	30,51	33,35	36,49	53,81
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	60 539	38,8	29,89	x	x	x	49,62
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	65 905	36,8	34,44	32,62	35,09	36,49	55,77
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	63 519	37,2	32,86	30,30	33,35	35,60	53,63
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	59 650	35,8	32,07	30,41	31,12	33,85	51,05
1525	Répartiteurs et répartitrices	67 651	36,8	35,34	33,41	35,51	37,63	57,20
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	65 876	35,1	36,03	31,12	35,60	40,65	58,46
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	60 275	35,2	32,86	29,59	32,40	37,80	53,48
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	64 560	38,3	32,43	29,55	32,29	34,06	53,49
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	59 967	37,1	31,01	...	...	...	52,93
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	64 310	..	..	..	..	..	..
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	63 737	37,8	32,32	31,38	32,84	33,34	54,03
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	63 066	36,9	32,77	...	...	...	56,06
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	70 590	38,5	35,11	x	x	x	56,28
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	60 180	39,3	29,38	27,98	29,47	31,46	46,90
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	55 906	36,9	29,01	...	...	...	48,99
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	55 798	36,9	28,99	...	...	...	49,00

Tableau 1.2.9 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration municipale (25 000 habitants et plus), Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	50 577	37,6	25,64	x	x	x	40,86
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	62 278	39,2	30,47	29,38	30,96	32,60	48,16
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	60 330	39,1	29,64	27,99	29,67	31,70	47,04
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	66 189	39,5	32,13	30,96	32,13	34,16	50,45
7621	Manœuvres à l'entretien des travaux publics	63 431	38,8	31,41	29,44	31,68	34,06	51,29
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	62 230	38,0	31,54	x	x	x	51,76

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.10

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	136 325	34,9	74,96	67,78	73,21	82,59	108,62
0113	Directeurs et directrices des achats	139 683	34,8	76,99	x	x	x	111,39
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	122 281	34,7	67,63	60,78	65,84	73,96	98,26
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	125 635	34,5	69,85	58,86	66,24	79,13	101,44
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	125 588	34,5	69,82	58,55	65,84	79,36	101,41
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	130 177	34,8	71,72	62,45	66,75	80,56	103,34
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	134 470	34,6	74,67	x	x	x	106,34
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	130 111	34,9	71,61	62,82	65,84	79,10	103,22
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	142 295	35,0	78,01	62,90	73,17	91,56	110,44
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	126 907	34,9	69,62	60,91	69,33	80,74	100,55
0511	Directeurs et directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	125 838	34,9	68,98	62,73	68,94	78,12	99,42
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	102 931	34,8	56,75	x	x	x	83,18
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	121 470	34,6	67,20	x	x	x	97,65
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	121 642	34,6	67,31	x	x	x	97,79
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	85 253	34,5	47,41	39,79	47,79	52,98	69,45
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	85 850	34,5	47,71	42,56	47,91	52,98	70,47
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	89 362	34,5	49,60	43,67	50,92	56,39	72,88
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	88 681	34,5	49,28	44,81	48,84	53,65	73,09
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	81 050	34,4	45,10	40,13	46,66	49,12	66,57
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	92 493	35,1	50,60	x	x	x	74,72
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	97 959	34,6	54,18	x	x	x	78,30
217	Professionnels et professionnelles en informatique	91 201	34,5	50,64	46,57	49,51	53,80	74,30
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	85 963	34,2	48,09	x	x	x	71,44
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	137 246	35,8	73,46	x	x	x	105,48

Tableau 1.2.10 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instruatrices en formation professionnelle	80 179	..	..	x	x	x	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	120 658	34,8	66,49	x	x	x	95,86
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	91 551	34,5	50,86	x	x	x	75,15
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	87 434	34,9	48,04	43,12	49,12	52,32	69,44
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	94 989	35,0	52,05	47,53	49,51	54,51	75,55
5111	Bibliothécaires	95 658	35,0	52,40	48,22	49,51	54,89	75,88
5113	Archivistes	89 450	34,8	49,21	x	x	x	73,13
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	80 789	34,4	44,98	x	x	x	66,64
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	78 327	34,1	43,98	x	x	x	65,76
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	89 885	34,9	49,41	x	x	x	73,97
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	90 557	34,8	49,81	x	x	x	74,54
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	75 177	34,4	41,88	36,63	40,92	48,74	62,50
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	80 035	34,4	44,47	36,82	48,04	50,12	66,07
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	73 278	33,9	41,40	x	x	x	61,41
122	Personnel administratif et de réglementation	66 070	34,7	36,46	32,34	34,09	39,21	54,82
1221	Agents et agentes d'administration	63 188	34,7	34,91	32,34	32,91	37,58	52,73
1222	Adjoints et adjointes de direction	82 446	35,0	45,20	39,87	45,37	51,57	65,86
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	64 048	34,9	35,16	32,61	34,43	38,23	54,03
1225	Agents et agentes aux achats	77 253	34,7	42,66	36,23	44,08	48,23	63,33
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	64 414	34,5	35,82	x	x	x	54,17
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	55 348	34,6	30,69	27,94	30,14	32,34	47,64
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	55 360	34,6	30,69	27,94	30,15	32,34	47,66
125	Sténographes judiciaires, transcripateurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	61 015	34,8	33,56	x	x	x	52,22
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	61 028	34,8	33,57	x	x	x	52,24

Tableau 1.2.10 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	62 025	34,2	34,74	31,38	33,84	38,02	52,40
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	62 063	34,2	34,77	x	x	x	52,48
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	71 984	35,2	39,17	36,17	37,69	41,56	59,98
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	66 030	36,0	35,13	x	x	x	56,62
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	70 157	35,8	37,68	x	x	x	57,85
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	65 404	35,5	35,28	x	x	x	53,95
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	70 536	35,3	38,31	30,42	37,55	41,57	57,11
228	Personnel technique en informatique	65 382	35,6	35,18	33,50	35,68	37,59	55,36
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	68 698	34,5	38,18	x	x	x	56,48
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	62 503	34,8	34,47	x	x	x	52,60
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	62 484	34,8	34,46	x	x	x	52,60
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	64 960	35,1	35,57	32,07	34,09	37,60	54,66
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	77 305	34,7	42,67	35,86	41,82	47,79	63,27
631	Superviseurs et superviseuses de services	78 783	35,3	42,78	x	x	x	63,61
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	78 943	34,7	43,58	x	x	x	62,88
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	86 444	35,7	46,54	42,91	45,73	50,83	68,27
724	Électriciens et électriciennes, monteuses et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	62 988	38,8	31,14	28,05	30,98	32,20	48,44
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	62 112	38,8	30,70	x	x	x	47,70
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	60 782	38,8	30,05	x	x	x	47,53
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	58 797	38,8	29,06	27,94	28,40	29,57	45,06
729	Autre personnel des métiers de la construction	54 876	38,8	27,11	x	x	x	41,32
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	55 012	38,8	27,17	x	x	x	41,36
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	82 242	35,5	44,50	x	x	x	64,69

Tableau 1.2.10 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	63 839	38,9	31,48	x	x	x	49,17
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	62 461	38,8	30,84	x	x	x	47,34
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	57 905	38,5	28,81	27,30	29,11	30,34	44,90
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	58 488	38,8	28,86	27,24	28,38	30,48	44,93
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	52 919	34,5	29,38	27,76	29,55	31,07	46,00
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	52 920	34,5	29,40	27,93	29,55	31,07	46,19
1414	Réceptionnistes	51 077	34,8	28,13	26,88	27,62	29,26	41,18
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	51 482	34,4	28,66	x	x	x	44,14
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	51 092	34,4	28,49	26,12	28,52	30,21	43,97
1432	Commis à la paye	55 518	35,0	30,40	x	x	x	45,96
1451	Commis, assistants et assistantes dans les bibliothèques	50 346	34,9	27,66	x	x	x	42,77
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	47 832	37,4	24,56	x	x	x	39,41
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	47 645	37,4	24,49	x	x	x	39,36
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	51 949	36,3	27,46	25,44	27,02	29,22	42,61
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	51 761	37,1	26,75	x	x	x	42,28
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	50 893	36,6	26,72	x	x	x	41,27
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	52 860	34,8	29,13	x	x	x	43,87
1525	Répartiteurs et répartitrices	53 314	36,4	27,88	x	x	x	45,65
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	50 960	34,6	28,20	25,75	27,62	29,07	43,84
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	50 835	38,7	25,19	x	x	x	37,78
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	48 926	..	..	..	..	..	..
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	51 725	38,8	25,53	x	x	x	38,94
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	50 536	36,7	26,30	x	x	x	40,39
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	50 456	36,5	26,39	x	x	x	39,86

Tableau 1.2.10 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	45 884	38,4	22,92	x	x	x	35,33
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	45 893	38,4	22,92	21,45	22,04	24,09	35,32
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	45 687	38,5	22,76	x	x	x	37,48
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	44 984	38,5	22,40	x	x	x	37,13
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	50 251	38,8	24,85	x	x	x	39,57

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.11

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration fédérale, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	121 084	37,5	61,88	59,77	63,14	63,17	91,68
0113	Directeurs et directrices des achats	116 086	37,5	59,33	x	x	x	88,09
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	111 651	37,5	57,06	55,18	58,54	58,56	83,87
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	111 945	37,5	57,21	55,18	58,29	58,52	84,13
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	127 167	37,5	64,99	59,05	64,59	68,10	96,57
0211	Directeurs et directrices des services de génie	151 724	37,5	77,54	75,32	77,50	78,52	113,68
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	133 945	37,5	68,45	66,14	68,15	68,20	101,75
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	122 958	37,5	62,84	58,67	63,57	64,59	93,58
031	Directeurs et directrices des soins de santé	123 690	37,5	63,21	x	x	x	93,63
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	120 980	37,5	61,83	55,14	61,90	67,50	92,36
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	114 676	37,5	58,61	x	x	x	86,02
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	112 684	37,9	57,06	55,77	57,68	58,44	84,09
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	108 755	38,2	54,73	x	x	x	80,49
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	112 467	37,5	57,48	54,41	60,52	60,67	86,00
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	92 190	37,5	47,11	44,05	47,23	50,65	70,01
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	92 505	37,5	47,28	41,72	47,24	50,74	70,83
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	93 467	37,5	47,77	45,34	46,82	50,51	70,72
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	89 053	37,5	45,51	39,54	47,23	50,51	67,49
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	102 502	37,5	52,38	45,69	52,91	58,23	78,46
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	99 272	37,5	50,73	45,38	50,96	54,65	76,00
2112	Chimistes	96 080	37,5	49,10	43,79	47,88	54,28	73,75
2114	Météorologues et climatologues	104 540	37,5	53,42	45,77	57,42	61,69	79,71
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	128 559	37,5	65,70	59,50	65,70	74,60	98,87
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	106 759	37,5	54,56	45,69	54,33	62,06	82,05
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	106 833	37,5	54,60	45,69	54,27	62,20	82,11
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	118 715	37,5	60,67	55,26	61,58	65,07	89,56
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	116 852	37,5	59,72	54,58	60,12	64,78	88,54
2151	Architectes	120 730	37,5	61,70	57,01	63,89	67,08	91,56

Tableau 1.2.11 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration fédérale, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	110 758	37,5	56,60	51,92	54,96	60,54	83,80
217	Professionnels et professionnelles en informatique	91 447	37,5	46,73	40,98	46,99	51,71	70,27
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	88 628	37,5	45,30	x	x	x	67,92
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	93 107	37,5	47,58	...	...	...	71,23
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	98 454	37,5	50,32	x	x	x	75,15
4011	Professeurs et professeuses, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	126 180	37,5	64,49	x	x	x	94,26
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	82 060	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	145 708	37,5	74,47	64,28	79,36	80,98	110,84
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	92 409	37,5	47,23	45,47	46,58	50,61	70,21
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	95 702	37,5	48,91	40,53	47,23	57,36	72,65
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	106 710	37,5	54,53	52,19	55,54	56,09	81,36
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	88 315	37,5	45,13	40,95	42,58	47,55	68,30
5111	Bibliothécaires	88 371	37,5	45,16	40,97	43,60	48,16	67,39
5113	Archivistes	88 260	37,5	45,10	x	x	x	69,22
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	90 820	37,5	46,41	42,99	43,88	51,57	70,54
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	70 180	39,9	33,68	32,31	32,97	35,62	50,79
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	70 359	40,0	33,71	32,24	32,97	35,62	50,84
122	Personnel administratif et de réglementation	70 359	37,5	35,96	31,59	33,67	36,59	54,07
1221	Agents et agentes d'administration	67 434	37,5	34,46	32,44	33,66	36,09	51,79
1225	Agents et agentes aux achats	86 342	37,5	44,13	36,11	45,36	50,28	66,29
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	69 520	37,5	35,53	31,34	33,67	36,09	53,49
222	Personnel technique des sciences de la vie	73 905	37,5	37,77	35,09	38,60	40,55	57,00
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	66 058	37,5	33,76	32,42	33,30	35,57	51,39
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	87 028	37,5	44,47	40,21	43,58	47,52	66,41
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	89 644	37,5	45,81	40,74	49,32	49,64	68,15
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	95 053	37,6	48,47	40,84	49,99	54,55	72,22

Tableau 1.2.11 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration fédérale, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	91 596	37,5	46,81	40,73	44,96	52,68	70,28
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	95 884	38,9	47,40	37,04	42,08	61,24	70,79
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	131 308	37,5	67,10	...	...	...	98,93
2273	Officiers et officières de pont du transport par voies navigables	95 657	40,0	45,83	x	x	x	69,22
2274	Officiers mécaniciens et officières mécaniciennes du transport par voies navigables	88 333	40,0	42,32	37,06	40,73	44,60	63,94
2275	Contrôleurs et contrôleuses de la circulation ferroviaire, régulateurs et régulatrices de la circulation maritime	73 076	37,5	37,35	33,46	37,21	39,63	56,42
322	Personnel technique en soins dentaires	68 814	37,5	35,17	x	x	x	55,32
323	Personnel technique en soins de santé	51 534	37,5	26,34	x	x	x	40,27
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	71 717	37,5	36,65	35,09	36,09	38,38	55,15
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	72 590	37,5	37,10	35,09	36,33	38,38	55,82
4312	Pompiers et pompières	86 581	39,8	41,98	x	x	x	61,70
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	63 197	37,5	32,30	x	x	x	48,91
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	72 908	37,5	37,26	32,94	34,26	44,09	56,26
631	Superviseurs et superviseuses de services	65 668	39,9	31,57	x	x	x	48,03
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	63 641	40,0	30,52	29,51	29,65	30,50	46,36
6321	Chefs	68 769	40,0	32,95	...	...	...	50,07
6322	Cuisiniers et cuisinières	61 776	40,0	29,64	29,09	29,57	29,88	45,01
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	63 232	40,0	30,30	x	x	x	47,60
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	87 125	40,0	41,74	40,36	41,10	41,91	61,88
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	69 005	40,0	33,06	31,10	31,50	34,07	49,35
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	66 819	40,0	32,02	x	x	x	47,78
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	76 689	40,0	36,75	35,33	36,57	37,22	54,66
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	77 593	40,0	37,18	36,33	36,74	37,27	55,10
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	71 784	40,0	34,40	x	x	x	51,32
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	69 156	40,0	33,14	x	x	x	49,37

Tableau 1.2.11 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration fédérale, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	70 261	40,0	33,67	x	x	x	50,12
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	73 796	40,0	35,36	x	x	x	52,52
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	74 917	40,0	35,90	...	...	...	53,34
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	74 966	40,0	35,92	...	...	...	53,37
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	64 265	40,0	30,79	...	...	...	46,85
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	72 975	40,0	34,97	31,41	34,52	37,08	52,10
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	55 192	37,5	28,20	27,33	28,03	29,49	42,61
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	57 267	40,0	27,45	...	...	...	41,61
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	85 793	40,0	41,11	40,22	40,27	42,67	61,67
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	59 526	40,0	28,52	...	...	...	43,13
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	53 591	40,0	25,68	x	x	x	38,61
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	54 743	..	..	..	..	..	..
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	57 649	40,0	27,62	x	x	x	41,42
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	59 367	40,0	28,45	27,59	28,32	28,48	42,78
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	64 406	40,0	30,86	x	x	x	47,78
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	47 852	40,0	22,93	21,54	21,58	24,58	35,53
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	56 328	40,0	26,99	x	x	x	42,34
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	45 182	40,0	21,65	x	x	x	33,46
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	50 103	40,0	24,01	x	x	x	36,47
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	49 363	40,0	23,65	x	x	x	35,74

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.12

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
		\$	h	\$/h				
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	105 381	35,0	57,70	51,32	58,54	62,76	85,59
0113	Directeurs et directrices des achats	92 690	35,0	50,75	44,63	49,37	52,55	78,59
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	105 570	35,0	57,81	50,60	55,38	63,03	87,20
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	106 555	35,0	58,35	52,63	54,14	62,60	88,79
031	Directeurs et directrices des soins de santé	101 591	35,0	55,63	50,28	52,37	56,85	85,64
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	114 835	35,0	62,88	60,55	61,54	70,00	95,22
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	100 595	35,0	55,08	51,23	55,22	58,68	82,09
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	104 648	35,0	57,30	51,63	56,98	58,10	84,88
0422	Directeurs et directrices d'école, administrateurs et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	100 182	35,0	54,86	51,22	55,14	58,83	81,80
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	74 337	35,0	40,71	x	x	x	61,27
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	76 746	35,0	42,02	35,67	43,49	43,52	62,19
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	74 410	35,0	40,74	34,89	43,13	45,70	60,25
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	75 107	35,0	41,13	34,89	43,13	45,70	61,57
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	72 419	35,0	39,65	34,27	41,90	45,70	58,25
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	75 674	35,0	41,44	34,96	43,49	49,34	60,51
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	91 313	35,0	50,00	44,31	51,21	56,75	72,62
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	100 367	35,0	54,96	50,92	56,85	58,45	79,68
2112	Chimistes	92 657	35,0	50,74	43,28	50,34	62,20	73,95
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	85 463	35,0	46,80	39,65	50,39	51,59	68,08
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	83 193	35,0	45,55	35,67	46,08	51,59	66,60
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	89 013	35,0	48,74	...	...	...	70,50
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	86 121	35,0	47,16	41,68	51,00	51,52	68,35
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	87 222	35,0	47,76	39,73	51,84	52,88	69,23
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	76 197	35,0	41,72	35,74	41,17	48,77	61,67
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	86 570	35,0	47,40	43,94	49,14	51,57	68,39
2151	Architectes	88 146	35,0	48,27	46,43	47,98	51,59	69,35
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	84 854	35,0	46,46	40,09	49,39	49,59	67,34

Tableau 1.2.12 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
		\$	h			\$/h		
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	97 496	35,0	53,38	50,96	51,59	59,10	76,97
217	Professionnels et professionnelles en informatique	83 345	35,0	45,64	40,44	49,34	49,59	66,31
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	82 761	36,2	43,80	39,60	42,82	49,63	65,50
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	83 508	35,0	45,73	41,17	48,77	50,39	66,98
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	57 019	35,0	31,22	...	...	...	45,94
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	91 397	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	85 928	35,0	47,05	...	...	...	76,87
4033	Conseillers et conseillères en information scolaire	83 012	35,0	45,45	45,70	46,89	47,98	65,09
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	112 357	35,0	61,52	50,94	62,61	72,00	89,67
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	79 413	35,0	43,48	38,28	46,53	47,98	63,86
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	81 960	35,0	44,88	39,55	47,98	49,34	65,18
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	74 167	35,0	40,61	36,81	42,33	43,49	60,18
5111	Bibliothécaires	78 542	35,0	43,01	...	...	...	62,24
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	67 009	35,0	36,69	33,33	33,95	41,39	53,54
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	46 587	35,0	25,51	...	...	...	38,89
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	46 348	35,0	25,38	...	...	...	38,73
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	54 143	35,0	29,65	29,25	29,64	30,06	44,22
122	Personnel administratif et de réglementation	58 890	35,0	32,25	28,90	31,56	32,32	47,95
1221	Agents et agentes d'administration	55 768	35,0	30,54	28,71	31,56	32,32	45,73
1222	Adjoints et adjointes de direction	73 399	35,0	40,19	33,77	40,66	49,34	58,44
1225	Agents et agentes aux achats	54 866	35,0	30,04	25,97	26,00	34,43	44,99
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	79 860	35,0	43,73	36,28	44,03	49,34	63,60
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	59 225	35,0	32,43	...	...	...	48,09
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	46 325	35,0	25,37	...	...	...	38,15
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	46 592	35,0	25,51	24,78	26,00	26,41	38,23
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	45 130	35,0	24,71	24,47	24,71	24,95	37,76

Tableau 1.2.12 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
		\$	h			\$/h		
1243	Adjoints administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	45 154	35,0	24,72	...	...	...	37,78
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	53 942	35,0	29,54	...	...	...	43,71
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	53 940	35,0	29,54	...	...	...	43,69
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	76 902	35,0	42,11	32,34	41,00	49,59	61,29
221	Personnel technique des sciences physiques	57 887	35,0	31,70	30,16	31,96	32,98	47,03
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	58 065	35,0	31,79	30,52	31,96	32,98	47,17
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	55 287	35,0	30,27	x	x	x	44,93
222	Personnel technique des sciences de la vie	57 913	36,4	30,52	28,63	30,93	31,56	45,33
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	53 213	35,0	29,14	28,06	28,66	30,88	43,24
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	56 185	35,0	30,75	28,43	31,41	32,16	45,69
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	64 590	38,0	32,54	31,56	32,32	33,95	48,84
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	43 011	35,0	23,55	x	x	x	36,30
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	58 851	35,0	32,22	29,67	33,51	35,30	48,26
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	58 685	35,0	32,13	29,62	33,46	34,62	48,15
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	83 236	35,5	45,21	42,90	43,72	47,77	65,70
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	86 088	35,0	47,14	42,90	44,00	48,92	68,82
228	Personnel technique en informatique	58 127	35,0	31,83	30,45	32,32	35,67	47,39
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	62 703	35,2	34,16	29,72	35,67	37,49	51,57
3211	Technologues de laboratoires médicaux	63 751	35,0	34,91	...	...	...	52,74
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	62 609	35,1	34,19	34,28	35,67	37,49	51,64
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	50 762	36,0	27,08	...	...	...	41,58
322	Personnel technique en soins dentaires	62 362	35,0	34,15	x	x	x	51,67
323	Personnel technique en soins de santé	60 260	36,1	31,97	...	...	...	48,97
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	60 070	36,0	31,89	27,64	32,93	35,67	47,44
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	51 002	35,0	27,93	25,50	29,25	30,22	41,46
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	64 230	35,0	35,17	33,79	35,67	36,01	52,01

Tableau 1.2.12 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
		\$	h			\$/h		
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	58 301	35,0	31,92	29,77	33,36	33,95	48,41
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	53 799	35,0	29,46	...	...	...	44,28
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	51 719	35,0	28,32	28,36	29,25	29,40	41,95
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	53 411	35,1	29,18	...	...	...	43,52
631	Superviseurs et superviseuses de services	40 608	35,0	22,24	20,85	21,06	21,36	33,09
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	53 341	38,8	26,38	...	...	...	40,40
6321	Chefs	55 766	38,8	27,58	x	x	x	40,82
6322	Cuisiniers et cuisinières	53 313	38,8	26,37	...	...	...	40,40
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	48 487	38,8	23,98	x	x	x	37,03
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	44 544	38,8	22,03	x	x	x	34,16
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	66 978	35,0	36,68	35,42	35,59	37,42	56,00
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	55 208	38,8	27,30	...	...	...	41,10
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	55 766	38,8	27,58	...	...	...	41,53
724	Électriciens et électriciennes, monteuses et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	55 022	38,8	27,21	...	...	...	40,70
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	54 844	38,8	27,12	...	...	...	40,55
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	62 152	38,8	30,74	x	x	x	46,53
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	53 711	38,8	26,56	...	...	...	39,90
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	52 045	38,8	25,74	x	x	x	39,06
729	Autre personnel des métiers de la construction	47 083	38,8	23,29	...	...	...	35,45
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	46 991	38,8	23,24	...	...	...	35,41
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	52 780	38,7	26,12	...	...	...	39,08
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	54 351	38,8	26,88	x	x	x	40,22
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	49 162	38,6	24,38	...	...	...	36,45

Tableau 1.2.12 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
		\$	h			\$/h		
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	57 969	39,0	28,45	...	...	...	42,99
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	53 724	38,8	26,57	...	...	...	40,78
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	55 766	38,8	27,58	x	x	x	40,32
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	55 352	38,8	27,38	x	x	x	40,92
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	55 395	38,8	27,40	x	x	x	40,95
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	55 163	38,8	27,28	...	...	...	41,89
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	45 353	36,1	24,08	...	...	...	36,00
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	43 482	35,0	23,81	...	...	...	35,36
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	50 064	38,8	24,76	x	x	x	37,48
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	52 927	38,8	26,18	...	...	...	40,09
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	44 114	35,0	24,15	23,35	23,39	25,00	36,50
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	44 149	35,0	24,17	23,35	23,39	25,00	36,52
1414	Réceptionnistes	40 199	35,0	22,01	...	...	...	33,81
1416	Commis des services judiciaires	44 812	35,0	24,54	23,11	24,53	25,44	36,58
142	Commis en bureautique et en éditique	44 841	35,0	24,55	...	...	...	36,50
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	48 372	35,0	26,49	x	x	x	39,50
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	45 059	35,5	24,32	...	...	...	36,59
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	43 272	35,1	23,61	...	...	...	35,67
1525	Répartiteurs et répartitrices	51 821	37,4	26,52	25,69	26,81	26,85	39,36
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	51 204	35,0	28,04	...	...	...	41,28
341	Personnel de soutien des services de santé	48 164	36,3	25,46	...	...	...	39,55
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	45 894	35,0	25,13	...	...	...	38,48
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	64 015	39,9	30,75	30,71	32,09	32,17	45,91
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	54 852	40,6	25,79	22,25	27,10	28,59	39,04
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	48 471	35,0	26,54	24,69	27,56	27,92	39,57
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	43 057	38,8	21,29	...	...	...	31,87
7452	Manutentionnaires	43 076	38,8	21,30	x	x	x	31,85

Tableau 1.2.12 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>2</sup>	Médian <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>4</sup>	
		\$	h			\$/h		
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	46 486	38,8	22,99	...	...	...	35,08
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	46 991	..	..	..	..	..	..
7512	Conducteurs et conductrices d'autobus et opérateurs et opératrices de métro et d'autres transports en commun	45 676	38,8	22,59	x	x	x	34,98
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	44 544	38,8	22,03	x	x	x	32,85
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	46 778	38,8	23,13	...	...	...	35,76
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	49 044	38,8	24,26	x	x	x	36,28
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	43 707	35,0	23,93	23,06	23,35	24,78	35,27
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
6611	Caissiers et caissières	39 412	35,0	21,58	x	x	x	33,68
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	43 713	38,8	21,62	...	...	...	33,52
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	44 724	38,7	22,15	...	...	...	33,94
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	42 795	37,8	21,67	...	...	...	33,67
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	44 843	38,8	22,18	...	...	...	33,96
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	43 888	38,8	21,71	x	x	x	33,68
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	43 896	38,8	21,71	x	x	x	33,69
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	50 869	38,7	25,19	...	...	...	37,02
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	50 905	38,7	25,21	...	...	...	37,04
762	Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	44 082	38,8	21,80	...	...	...	32,59
7621	Manœuvres à l'entretien des travaux publics	44 079	38,8	21,80	x	x	x	32,59
861	Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	44 986	38,8	22,25	...	...	...	34,35
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	44 856	38,8	22,18	...	...	...	34,29

1. Désigne la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, de la santé et des services sociaux.
2. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
3. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
4. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.2.13

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
<b>Gestion</b>								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	132 892	36,0	70,92	63,12	68,81	79,51	104,12
0113	Directeurs et directrices des achats	129 592	36,4	68,45	61,47	67,80	75,96	100,40
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	138 547	36,1	73,68	62,75	74,07	83,44	107,71
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	139 992	36,8	73,08	65,02	72,35	79,53	106,87
0124	Directeurs et directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	132 526	36,2	70,40	62,59	70,24	77,57	102,92
0125	Directeurs et directrices d'autres services aux entreprises	152 430	38,6	75,71	70,95	72,86	78,83	110,52
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	133 108	35,4	72,06	65,74	71,31	78,78	105,51
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	131 871	35,4	71,52	x	x	x	104,84
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	137 701	35,9	73,61	66,19	72,86	80,27	107,47
031	Directeurs et directrices des soins de santé	109 630	35,0	60,03	x	x	x	88,51
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	117 113	36,7	61,25	54,84	59,18	65,34	88,65
0601	Directeurs et directrices des ventes corporatives	131 061	35,9	70,16	58,49	68,87	74,81	102,35
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	135 203	37,0	70,07	60,70	68,51	80,07	102,79
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	134 491	37,0	69,74	60,91	68,56	79,46	102,19
0731	Directeurs et directrices des transports	128 087	36,3	67,55	60,48	66,89	71,31	99,59
<b>Formation universitaire</b>								
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	86 309	35,2	47,03	38,64	47,02	51,72	68,67
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	95 303	35,5	51,47	44,80	51,13	58,76	76,22
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	96 079	36,0	51,26	44,42	50,73	57,25	75,88
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	95 200	35,3	51,73	44,93	51,31	60,70	76,57
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	94 639	35,9	50,70	44,01	50,73	57,47	75,26
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	119 883	35,0	65,64	x	x	x	98,05
2112	Chimistes	93 435	35,0	51,16	47,48	49,37	57,74	76,82
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	114 763	35,4	62,31	53,37	65,47	69,29	94,13
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	117 439	35,4	63,74	x	x	x	95,94
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	96 120	35,4	52,09	x	x	x	76,98
2151	Architectes	98 364	35,2	53,51	...	...	...	78,74

Tableau 1.2.13 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	89 201	35,9	47,73	42,56	48,82	52,00	71,06
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	103 572	35,2	56,44	x	x	x	85,66
217	Professionnels et professionnelles en informatique	96 197	35,2	52,40	46,50	52,48	61,44	77,52
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	94 787	35,1	51,77	47,84	52,62	55,01	75,25
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	76 806	35,5	41,31	35,74	43,87	46,78	62,08
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	72 397	35,4	39,14	x	x	x	62,02
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	92 295	..	..	x	x	x	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	116 227	36,2	61,59	52,59	63,20	69,18	88,54
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	104 246	35,2	56,82	47,20	56,77	64,88	84,05
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	76 948	35,8	41,35	x	x	x	62,31
5113	Archivistes	83 776	35,2	45,65	42,08	45,58	45,69	68,33
<b>Formation collégiale</b>								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	66 847	36,9	34,38	29,43	32,38	37,37	52,62
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	98 096	35,8	52,57	x	x	x	77,76
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	84 750	36,6	44,54	38,37	44,73	46,80	67,69
122	Personnel administratif et de réglementation	63 219	35,2	34,40	28,78	32,03	37,82	50,96
1221	Agents et agentes d'administration	72 008	35,5	38,98	32,23	37,26	46,69	58,50
1222	Adjoints et adjointes de direction	81 300	35,7	43,58	38,43	43,54	48,06	64,19
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	67 313	35,7	36,27	31,69	36,07	40,20	55,30
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	84 794	35,6	45,66	37,01	49,47	49,57	67,62
1225	Agents et agentes aux achats	91 372	35,4	49,51	40,53	48,39	58,11	74,91
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	76 933	36,4	40,65	x	x	x	61,40
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	56 825	35,1	30,99	26,26	28,84	35,86	47,82
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	59 053	35,2	32,15	25,96	31,69	37,45	49,38
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	49 323	34,9	27,11	...	...	...	42,27
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	56 835	35,1	31,00	...	...	...	47,74

Tableau 1.2.13 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	56 541	35,1	30,81	...	...	...	47,50
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	68 079	35,0	37,28	33,75	35,71	39,04	58,80
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	65 804	35,1	35,94	33,75	35,71	37,58	57,07
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	86 800	35,2	47,27	x	x	x	72,38
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	92 423	36,0	49,51	x	x	x	75,91
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	73 306	35,0	40,12	34,31	41,53	44,12	62,76
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	88 492	35,5	47,79	39,08	46,50	54,01	74,63
228	Personnel technique en informatique	64 060	35,7	34,44	30,76	33,54	38,01	52,16
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	60 150	35,1	32,83	x	x	x	51,12
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	59 776	35,1	32,62	x	x	x	50,86
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	54 987	36,6	28,93	x	x	x	43,03
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	56 618	35,4	30,59	x	x	x	45,89
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	82 929	38,2	41,80	37,60	40,54	41,02	63,39
631	Superviseurs et superviseuses de services	83 735	39,1	41,03	37,69	42,73	42,75	60,99
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	82 572	37,0	43,01	37,29	41,41	47,83	63,49
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	92 853	37,1	48,04	...	...	...	75,61
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	80 438	37,4	41,30	x	x	x	65,44
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	77 583	39,6	37,53	36,06	37,87	39,05	56,79
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	69 171	39,3	33,70	x	x	x	51,96
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	68 510	39,7	33,08	x	x	x	51,73
729	Autre personnel des métiers de la construction	72 532	39,6	35,15	...	...	...	55,14
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	72 928	39,5	35,41	...	...	...	55,79
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	91 682	38,8	45,37	42,55	45,28	49,56	69,95
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	97 572	38,9	48,26	45,09	48,37	50,83	74,53

Tableau 1.2.13 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h			\$/h		
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	92 369	39,2	45,21	39,67	46,59	49,56	68,98
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	79 954	39,3	39,05	37,45	39,05	40,99	58,39
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	77 813	39,6	37,60	...	...	...	59,13
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	74 408	39,2	36,44	...	...	...	57,22
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	74 776	39,2	36,61	...	...	...	57,29
7322	Débossseurs et débossseuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	72 333	39,0	35,53	x	x	x	56,79
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	75 545	39,9	36,33	x	x	x	56,35
<b>Formation de niveau secondaire</b>								
141	Personnel au travail général de bureau	53 699	35,0	29,48	25,90	28,06	33,79	46,31
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	53 432	35,0	29,32	25,90	27,73	33,79	46,04
1414	Réceptionnistes	45 191	35,8	24,16	x	x	x	37,00
1415	Commis des services du personnel	58 723	34,8	32,48	x	x	x	51,63
142	Commis en bureautique et en éditique	52 482	35,6	28,29	x	x	x	43,40
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	51 281	35,4	27,81	24,03	24,71	31,52	41,99
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	48 906	35,5	26,36	...	...	...	39,34
1432	Commis à la paye	63 837	36,1	33,86	x	x	x	53,86
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	66 429	38,0	33,49	31,48	33,44	36,37	52,87
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	62 087	37,3	31,94	x	x	x	50,55
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	66 727	35,8	35,77	x	x	x	57,16
1525	Répartiteurs et répartitrices	62 731	37,5	31,87	x	x	x	48,43
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	68 377	39,1	33,51	27,70	35,11	40,05	51,88
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	58 611	34,7	32,45	26,09	30,32	38,95	51,43
7452	Manutentionnaires	46 172	35,0	25,19	...	...	...	36,97
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	65 578	39,9	31,46	30,88	31,32	33,59	50,05
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	62 350	..	..	..	..	..	..
7512	Conducteurs et conductrices d'autobus et opérateurs et opératrices de métro et d'autres transports en commun	66 659	40,2	31,80	x	x	x	51,02

Tableau 1.2.13 (suite)

**Salaires, heures normales de travail et rémunération globale, selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures normales de travail	Salaire horaire				Rému- nération globale
				Moyen	1 <sup>er</sup> quartile <sup>1</sup>	Médian <sup>2</sup>	3 <sup>e</sup> quartile <sup>3</sup>	
		\$	h	\$/h				
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	44 794	35,3	24,25	x	x	x	35,95
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	43 867	35,1	23,94	x	x	x	35,26
<b>Formation en cours d'emploi</b>								
6611	Caissiers et caissières	54 136	37,2	27,89	...	...	...	41,85
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	59 166	39,2	28,86	...	...	...	45,47
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	52 473	38,0	26,38	23,27	27,10	29,05	42,38
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	37 055	37,4	19,04	x	x	x	29,45
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	36 507	37,4	18,74	x	x	x	28,96
761	Aides de soutien des métiers et manœuvres	63 481	38,2	32,04	x	x	x	50,17
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	53 413	39,5	25,93	22,29	25,16	31,00	39,44
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	70 802	37,3	36,49	x	x	x	58,72

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

**Tableaux 1.3**

# **Échelles salariales**

---

Tableau 1.3.1

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	90,9	61 361	91 063	37,8
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	86,0	66 995	94 965	36,7
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	85,9	67 050	93 141	36,6
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	85,3	68 053	96 496	36,8
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	87,7	64 819	93 597	36,7
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	69,0	81 430	106 560	36,7
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	x	85 544	104 224	37,1
2112	Chimistes	29,4**	70 161	102 604	36,1
2113	Géoscientifiques et océanographes	x	80 062	100 962	39,0
2114	Météorologues et climatologues	x	81 793	107 105	37,2
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	x	107 937	129 217	36,6
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	59,6*	62 784	97 236	36,2
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	49,4*	66 146	99 980	36,2
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	x	58 875	97 785	35,2
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	85,8	76 495	106 994	37,4
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	94,7	84 781	112 093	38,8
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	96,7	70 456	102 834	35,3
2151	Architectes	x	70 560	104 331	35,5
2152	Architectes paysagistes	x	69 157	104 151	35,1
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	x	70 276	101 227	35,0
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	x	71 406	102 746	36,1
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	47,1**	70 746	99 698	35,3
217	Professionnels et professionnelles en informatique	87,9	68 895	99 371	36,7
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	x	84 330	123 739	38,1
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	88,6	63 666	91 091	36,9
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	99,7	51 010	87 048	36,2
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	x	50 253	91 532	35,0
401	Professeurs et professeuses d'université, assistants et assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire	x	92 139	128 084	35,0
4011	Professeurs et professeuses, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	x	103 061	143 445	35,0
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	x	45 615	62 650	35,2
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	93,8	44 902	88 684	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	x	46 622	91 630	35,0
4033	Conseillers et conseillères en information scolaire	x	53 012	87 216	34,9
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	78,9	77 565	124 584	35,9
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	50 982	88 927	35,1

Tableau 1.3.1 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	97,1	64 955	92 761	36,0
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	97,7	77 581	105 438	36,6
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	91,6	59 676	90 155	35,4
5111	Bibliothécaires	x	58 509	90 256	35,2
5112	Restaurateurs et restauratrices, conservateurs et conservatrices	x	60 058	94 082	34,8
5113	Archivistes	94,0	66 180	89 305	36,0
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	84,4	56 911	78 302	37,7
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	95,0	55 703	76 641	39,4
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	93,6	56 901	75 870	37,2
5123	Journalistes	x	52 053	77 648	36,2
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	x	61 910	82 113	37,4
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	89,9	70 771	97 737	38,7
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	90,0	71 311	98 619	38,8
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs et compositrices, arrangeurs et arrangeuses	x	61 012	81 170	38,1
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	69,7	55 139	71 984	37,0
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	96,3	44 657	54 305	35,7
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	73,0	58 129	81 846	37,2
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	87,7	56 261	80 215	35,2
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	58,3	62 490	84 712	38,9
122	Personnel administratif et de réglementation	92,5	53 060	69 458	36,4
1221	Agents et agentes d'administration	93,1	50 209	63 696	36,1
1222	Adjoints et adjointes de direction	96,3	51 241	83 373	35,3
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	75,7	48 663	66 290	36,2
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	93,5	61 506	91 631	36,2
1225	Agents et agentes aux achats	85,0	63 111	86 344	37,9
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	85,1	59 487	82 736	37,3
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	97,5	59 822	84 948	34,9
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	92,1	42 654	52 849	35,3
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	91,4	42 903	53 636	35,4
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	91,6	41 967	55 062	34,9
1243	Adjoints administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	x	40 823	45 799	35,0
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	87,4	44 864	59 651	35,5
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	88,5	44 767	59 624	35,5

Tableau 1.3.1 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1254	Agents et agentes de statistiques et professions connexes du soutien de la recherche	x	44 838	59 685	35,8
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	76,9	49 976	68 513	36,2
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	67,0	47 077	64 242	36,6
221	Personnel technique des sciences physiques	61,2**	73 331	88 544	36,2
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	34,8*	53 940	71 746	37,4
222	Personnel technique des sciences de la vie	47,8**	50 930	67 353	36,7
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	21,8**	46 055	61 510	36,4
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	82,7	59 337	79 543	37,7
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	79,9	61 249	88 579	38,5
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	67,7*	59 609	75 235	37,2
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	85,3	61 564	81 056	36,9
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	87,2	60 014	80 477	37,0
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	95,5	92 483	128 528	36,9
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	x	93 803	134 153	38,1
2275	Contrôleurs et contrôleuses de la circulation ferroviaire, régulateurs et régulatrices de la circulation maritime	x	75 376	94 788	39,2
228	Personnel technique en informatique	89,7	44 414	61 868	37,3
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	74,3	45 288	64 712	35,2
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	x	44 853	63 310	35,1
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	x	43 340	53 100	36,0
322	Personnel technique en soins dentaires	94,0	45 451	64 945	35,1
323	Personnel technique en soins de santé	x	46 377	63 753	36,8
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	99,3	45 735	63 043	36,1
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	96,6	51 413	66 583	35,9
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	73,9	48 302	88 567	38,4
4312	Pompiers et pompières	78,1	49 854	87 533	41,6
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	97,0	46 285	63 580	35,0
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	97,0	46 338	63 672	35,0
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	x	42 344	56 728	36,8
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	92,8	54 720	76 500	38,5
523	Annonceurs et annonceuses, autres artistes de spectacle, n.c.a.	x	57 245	75 819	35,4
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	74,7	54 357	73 589	38,1

Tableau 1.3.1 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	92,7	46 695	60 673	35,1
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	92,6	45 862	59 711	35,1
6211	Superviseurs et superviseuses des ventes – commerce de détail	60,7*	36 168	48 806	38,9
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	62,6*	56 111	77 432	38,6
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	60,9*	57 491	79 999	38,7
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	72,2	49 339	64 998	38,0
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	89,3	47 122	62 563	36,6
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	90,1	48 529	66 100	35,5
6235	Représentants et représentantes des ventes financières	89,0	46 536	61 089	37,1
631	Superviseurs et superviseuses de services	72,9	51 499	68 318	38,0
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	90,6	53 540	74 300	37,6
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	18,1**	47 909	63 522	38,5
6322	Cuisiniers et cuisinières	12,6**	43 858	52 198	38,6
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	28,8**	39 310	57 129	39,1
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	24,3**	40 496	64 305	39,3
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	59,6	73 174	95 657	38,4
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	30,5**	47 338	67 774	39,4
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	31,5**	53 595	79 743	39,0
7232	Outilleurs-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	48,0**	54 061	84 688	39,9
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	29,5**	50 868	77 701	38,0
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	11,3**	52 954	67 634	39,3
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	20,3**	51 022	69 167	39,9
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	20,1*	52 490	72 280	39,6
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	37,8**	41 053	59 347	39,7
729	Autre personnel des métiers de la construction	16,2**	47 999	61 004	38,8
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	14,0**	46 179	58 876	38,8
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	54,1	75 221	96 366	39,5
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	67,9	78 469	101 124	39,4
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	28,4*	75 017	96 875	40,3
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	x	57 525	78 602	38,6
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	58,9**	73 897	93 178	39,4
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	32,6*	55 595	80 109	39,9

Tableau 1.3.1 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	27,6*	57 591	80 009	40,0
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	18,0**	54 582	64 895	40,0
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	19,9*	48 529	67 336	39,1
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	21,6*	48 553	67 359	39,1
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	42,4*	49 503	64 496	39,4
7332	Réparateurs et réparatrices, préposés et préposées à l'entretien d'appareils	x	37 293	50 257	40,0
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	40,7**	49 582	64 414	39,6
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	30,6**	42 676	54 529	36,7
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	x	42 062	53 808	36,4
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	12,0**	47 406	60 096	38,7
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	77,6	84 253	105 311	37,9
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	0,8**	64 972	79 711	40,9
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	56,5	76 952	97 990	38,2
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	44,0*	64 475	85 503	39,7
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	53,9*	68 040	90 401	39,8
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	43,2	58 548	87 663	38,0
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	88,6	41 343	48 977	35,7
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	90,8	41 442	48 940	35,7
1414	Réceptionnistes	46,5*	36 063	45 636	36,0
1415	Commis des services du personnel	71,9	44 640	60 284	36,1
1416	Commis des services judiciaires	88,7	40 462	51 640	34,6
142	Commis en bureautique et en éditique	71,7*	39 517	48 603	36,1
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	77,7	40 324	54 597	36,8
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	61,8	38 933	53 448	36,9
1432	Commis à la paye	74,1	42 115	63 166	37,2
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	94,0	40 208	53 588	36,6
1435	Agents et agentes de recouvrement	81,4	43 143	58 218	36,8
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	80,6	38 559	50 426	35,0
1451	Commis, assistants et assistantes dans les bibliothèques	92,6	37 734	48 828	34,5
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	51,1*	39 335	54 560	36,8
1454	Intervieweurs et intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques	x	53 076	64 637	37,5
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	x	42 739	56 887	39,3
1513	Messagers et messagères, distributeurs et distributrices porte-à-porte	34,7**	39 110	50 475	37,8
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	59,5	40 615	53 932	38,4

Tableau 1.3.1 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	57,3	33 845	46 427	39,3
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	56,6	40 680	50 954	37,3
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	65,2	49 102	65 370	39,1
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	72,5	38 773	55 664	38,3
1525	Répartiteurs et répartitrices	62,8	49 444	64 777	37,5
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	48,2	53 675	69 603	37,7
341	Personnel de soutien des services de santé	x	43 895	48 070	36,2
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	99,2	56 793	73 731	39,5
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	69,9	28 809	38 913	37,8
651	Personnel des services des aliments et des boissons	7,7**	45 137	63 606	38,9
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	29,0**	37 171	54 157	37,9
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	15,5*	46 117	61 619	39,4
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	78,7	40 560	55 782	36,7
6551	Représentants et représentantes au service à la clientèle – institutions financières	x	39 849	52 962	36,1
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	72,0	40 895	57 116	37,0
656	Autre personnel des services personnels	14,1**	40 620	51 090	36,5
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	18,9**	43 985	56 225	39,4
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	39,9*	36 306	52 321	39,7
7452	Manutentionnaires	39,7*	36 261	52 227	39,7
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	15,5*	43 296	58 925	40,3
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	13,2**	33 724	45 247	39,2
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	14,0*	51 239	63 767	40,0
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	11,0*	50 541	61 926	40,6
7522	Conducteurs et conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	19,8**	51 968	65 690	39,4
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	11,7**	42 109	55 146	39,9
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	12,6**	41 228	53 670	39,9
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	35,6*	34 829	51 025	41,1
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	19,8**	33 153	43 674	36,9
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	x	33 330	42 709	36,8
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	55,4*	40 627	59 804	39,8
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	55,8**	41 636	61 842	39,9

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.2

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	87,4	60 946	88 323	38,8
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	79,3	67 639	95 982	37,3
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	74,1	68 243	92 757	37,5
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	79,5	68 648	97 264	37,3
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	82,6	65 191	95 505	37,3
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	x	80 690	104 581	38,7
2112	Chimistes	x	80 740	112 217	38,9
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	19,1**	61 278	83 796	38,8
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	9,6**	69 627	93 030	37,5
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	79,2	77 018	105 886	38,8
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	x	82 214	110 601	39,1
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	x	73 897	92 707	37,3
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	x	74 434	94 219	37,9
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	x	71 925	97 645	35,4
217	Professionnels et professionnelles en informatique	82,9	71 966	100 884	37,3
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	x	86 210	126 144	38,4
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	63 986	91 535	37,0
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	90,3	58 926	90 234	37,5
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	77,3	49 462	80 172	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	87,1	85 635	115 079	36,3
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	45 659	71 116	36,8
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	82,9	57 412	78 760	36,7
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	91,3	75 759	97 614	37,9
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	x	56 861	86 600	35,1
5111	Bibliothécaires	x	56 830	87 583	35,0
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	x	52 505	73 978	38,1
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	55 536	76 397	39,5
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	x	53 997	71 331	37,4
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	x	50 499	66 937	38,3
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	89,9	72 896	97 296	38,9
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	89,6	73 632	98 411	39,0

Tableau 1.3.2 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	62,9	59 757	82 681	38,5
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	83,4	56 621	78 059	38,6
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	71,1	58 698	82 740	37,4
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	x	53 012	79 676	35,5
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	55,7	61 293	83 720	39,2
122	Personnel administratif et de réglementation	73,0	53 882	75 059	38,0
1221	Agents et agentes d'administration	67,0	46 806	62 369	37,5
1222	Adjoints et adjointes de direction	72,0	57 411	74 611	38,3
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	71,2	48 023	65 018	36,6
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	86,4	62 954	85 862	37,4
1225	Agents et agentes aux achats	78,3	59 966	86 512	38,8
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	71,9	45 946	62 647	36,9
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	72,1	45 875	62 501	37,0
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	77,5	48 555	67 946	35,8
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	61,6*	47 559	64 749	37,5
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	63,4*	47 106	64 698	37,6
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	74,2	49 337	67 528	36,5
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	60,0	45 346	62 648	37,4
221	Personnel technique des sciences physiques	57,8**	76 712	91 287	36,4
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	23,7**	55 515	72 261	39,1
222	Personnel technique des sciences de la vie	5,9**	43 504	56 302	38,3
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	5,4**	42 246	55 074	38,4
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	74,9	60 884	81 728	39,1
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	75,5	60 913	89 279	39,6
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	61,8*	60 643	75 269	38,0
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	71,8	60 397	80 868	39,1
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	73,6	62 616	81 535	39,0
228	Personnel technique en informatique	86,5	43 641	61 051	38,3
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	89,8	41 224	55 678	37,3
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	86,3	54 323	73 860	36,7
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	91,5	55 200	78 979	39,0
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	71,7	54 255	74 183	38,4

Tableau 1.3.2 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	x	41 011	51 820	36,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	68,6	47 415	64 453	38,0
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	89,9	52 768	73 393	37,7
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	25,7**	46 597	62 132	38,5
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	61,3	72 780	94 913	39,1
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	31,0**	47 261	67 744	39,5
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	25,9**	48 582	76 117	38,5
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	25,0**	51 151	69 162	40,0
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	23,1**	53 505	75 649	39,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	46,3*	71 978	95 452	40,0
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	57,1	77 307	101 528	39,7
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	24,1**	71 670	92 972	42,1
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	x	57 581	78 438	38,8
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	35,9**	64 203	91 034	40,0
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	34,0*	55 639	80 834	39,9
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	27,8*	57 714	80 685	40,0
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	34,2**	46 015	65 022	39,5
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	36,5**	46 081	65 081	39,4
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	44,8*	49 714	65 056	39,5
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	42,6**	49 779	64 937	39,7
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	20,0**	42 398	58 878	37,2
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	x	42 398	58 878	37,2
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	42,7*	63 406	84 374	39,8
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	10,7**	46 411	72 665	39,6
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	62,1	38 046	51 812	37,5
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	66,5	38 318	52 166	37,5
1414	Réceptionnistes	34,8**	33 444	45 785	36,8
1415	Commis des services du personnel	49,0**	42 562	57 766	38,6

Tableau 1.3.2 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
142	Commis en bureautique et en éditique	49,1 **	36 383	49 075	38,0
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	75,9	39 974	54 575	37,1
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	53,7	37 878	53 790	37,8
1432	Commis à la paye	70,3	39 996	62 019	38,2
1435	Agents et agentes de recouvrement	81,1	42 654	57 763	37,0
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	47,1 **	38 441	52 968	37,7
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	x	36 580	50 947	37,9
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	29,4 **	33 224	50 637	36,7
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	56,7	39 180	53 485	39,1
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	59,8	33 753	46 358	39,3
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	46,2 **	39 186	53 540	39,2
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	64,6	49 230	65 547	39,2
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	70,7	37 677	54 723	38,6
1525	Répartiteurs et répartitrices	33,5 *	51 415	64 774	39,0
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	50,2 *	53 564	71 528	38,5
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	5,8 **	40 249	59 096	38,4
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	75,7	39 891	55 454	37,1
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	66,2	39 916	57 015	37,7
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	45,6 **	42 323	54 709	40,0
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	40,6 *	36 253	52 328	39,7
7452	Manutentionnaires	40,3 *	36 206	52 233	39,7
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	19,3 **	33 021	44 586	39,2
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	6,0 **	44 636	53 229	41,5
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	9,3 **	44 683	53 224	41,5
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	11,3 **	41 402	53 897	40,0
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	x	29 196	41 654	37,4
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	x	28 066	39 645	37,7

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.3

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	x	76 577	100 473	35,5
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	94,8	69 062	92 039	35,9
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	x	71 033	88 374	34,2
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	x	66 987	90 472	36,8
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	x	73 606	100 502	34,9
217	Professionnels et professionnelles en informatique	x	65 117	87 309	36,1
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	60 572	80 927	35,3
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	85,1	45 339	84 717	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	93 024	114 665	33,8
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	x	71 485	90 822	34,5
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	x	49 392	76 261	35,8
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	61 669	72 253	38,7
5123	Journalistes	x	44 404	76 013	35,1
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	54,4**	58 687	73 124	37,8
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	x	64 589	74 496	36,8
122	Personnel administratif et de réglementation	87,4	49 395	64 384	36,2
1221	Agents et agentes d'administration	94,9	45 986	60 242	35,9
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	92,9	49 152	64 109	35,9
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	x	64 059	82 154	36,3
1225	Agents et agentes aux achats	63,8*	58 593	75 982	36,8
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	x	55 176	64 510	34,9
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	x	55 017	64 224	34,9
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	x	47 111	65 871	37,0
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	x	45 552	65 853	37,1
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	x	48 914	64 034	35,5
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	x	47 418	61 872	36,5
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	18,3**	57 357	69 822	37,7
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	57,4*	61 538	84 449	39,6
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	72,7	55 316	89 788	39,6
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	75,7	66 237	75 364	39,2
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	45,4**	55 712	86 866	39,1

Tableau 1.3.3 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
228	Personnel technique en informatique	89,9	45 342	65 477	37,3
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	39 195	50 611	37,9
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	x	58 215	74 597	35,8
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	x	51 191	70 582	37,7
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	x	39 606	59 993	37,3
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	x	39 795	50 416	35,6
631	Superviseurs et superviseuses de services	26,2**	55 304	75 528	36,8
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	x	55 304	75 528	36,8
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	67,5	52 301	77 513	38,5
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	56,2*	47 511	68 717	39,5
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	74,6	55 891	84 153	38,9
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	24,2**	47 144	76 387	38,4
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	23,1**	46 907	68 110	39,7
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	14,7**	54 457	81 403	39,5
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	27,7**	53 355	78 403	39,8
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	23,3**	50 438	73 982	39,8
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	38,5**	42 416	61 533	39,5
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	43,5**	42 443	61 471	39,5
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	40,9**	52 481	67 116	40,3
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	41,0**	52 514	67 134	40,3
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	69,9	40 918	54 357	35,9
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	73,1	40 961	54 728	35,8
1414	Réceptionnistes	39,5**	39 232	48 807	36,1
142	Commis en bureautique et en éditique	x	44 606	58 266	36,8
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	83,3	43 660	57 664	35,5
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	x	41 612	55 137	36,6
1432	Commis à la paye	x	47 206	58 423	38,2
1435	Agents et agentes de recouvrement	82,1	44 120	58 830	35,5
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	x	40 699	58 613	37,3
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	x	35 767	57 674	37,3

Tableau 1.3.3 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	x	34 333	47 740	35,5
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	50,0	41 653	57 615	39,4
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	49,4*	33 754	49 055	39,5
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	43,5**	44 473	63 688	39,7
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	44,0*	58 885	70 139	39,3
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	64,4*	42 176	61 026	38,9
1525	Répartiteurs et répartitrices	92,3	56 914	69 526	38,8
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	x	52 859	67 758	37,4
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	0,5**	52 577	65 699	38,1
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	78,8	42 680	59 585	36,6
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	73,1	44 071	61 788	37,3
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	32,4*	37 154	57 291	39,8
7452	Manutentionnaires	31,8*	37 088	57 258	39,9
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	31,7**	43 415	58 488	39,9
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	20,5**	40 462	63 186	39,7
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	35,7*	34 739	50 825	41,4
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	x	30 891	51 941	36,0

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.4

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	x	60 828	88 231	38,8
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	79,0	67 603	96 086	37,3
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	73,6	68 163	92 883	37,6
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	79,2	68 695	97 465	37,3
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	82,4	65 036	95 413	37,3
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	42,5**	72 010	97 731	35,4
217	Professionnels et professionnelles en informatique	82,8	72 058	101 083	37,4
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	88,1	64 038	91 720	37,1
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	70,9	53 591	75 622	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	85 283	115 099	36,4
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	x	56 733	78 178	36,8
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	72,7*	53 578	73 191	38,9
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	94,6	55 084	76 702	39,5
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	63,0	59 774	82 831	38,5
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	x	58 532	82 981	37,4
122	Personnel administratif et de réglementation	71,9	54 327	76 130	38,2
1221	Agents et agentes d'administration	63,6	46 958	62 769	37,8
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	69,1	47 872	65 140	36,7
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	x	62 872	86 137	37,5
1225	Agents et agentes aux achats	78,9	60 015	86 891	38,9
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	69,0	44 517	62 354	37,2
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	69,2	44 457	62 230	37,3
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	55,0*	47 756	64 253	37,7
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	58,0*	47 728	64 236	37,8
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	73,1	49 392	67 977	36,6
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	59,1	45 025	62 769	37,6
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	24,8**	55 227	72 643	39,4
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	79,9	66 174	83 518	x
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	79,3	60 766	81 237	39,0
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	77,1	63 874	89 010	39,6
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	57,5**	58 342	75 230	37,5

Tableau 1.3.4 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	78,3	61 071	80 005	39,2
228	Personnel technique en informatique	85,8	43 288	59 966	38,5
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	x	53 710	73 743	36,9
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	90,8	56 199	81 072	39,3
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	72,6	54 601	74 524	38,4
6211	Superviseurs et superviseuses des ventes – commerce de détail	68,1	35 335	47 820	39,0
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	61,1 *	56 410	78 271	38,6
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	60,0 *	57 241	79 899	38,8
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	91,9	46 977	62 343	36,6
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	89,0	48 351	65 906	35,4
6235	Représentants et représentantes des ventes financières	93,1	46 450	60 978	37,1
631	Superviseurs et superviseuses de services	71,3	47 230	64 193	38,0
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	90,5	52 663	73 304	37,8
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	37,4 **	40 302	58 684	39,1
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	13,5 **	32 474	48 694	38,4
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	60,7 *	75 150	96 926	39,1
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	9,4 **	45 985	62 771	39,0
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	41,7 **	56 657	74 599	38,9
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	27,3 **	55 699	70 288	40,2
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	78,0 *	52 334	68 577	40,0
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	43,2 **	57 803	83 136	40,0
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	34,0 **	64 752	87 168	40,2
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	28,4 **	52 693	71 497	39,4
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	28,0 **	52 980	71 925	39,4
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	49,7 *	46 911	62 969	38,7
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	44,9 **	46 182	62 049	39,0
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	54,6 *	68 105	90 602	39,8
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	60,8	37 503	51 331	37,8
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	65,4	37 821	51 685	37,8
1414	Réceptionnistes	34,1 **	32 498	45 289	36,9
142	Commis en bureautique et en éditique	63,4	33 139	45 450	38,4

Tableau 1.3.4 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	74,6	39 213	53 915	37,4
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	52,8	37 327	53 592	38,0
1432	Commis à la paye	69,5	39 564	62 457	38,2
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	92,9	39 569	52 894	37,0
1435	Agents et agentes de recouvrement	80,5	41 779	57 127	37,9
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	x	37 096	49 607	38,0
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	35,7**	36 779	49 300	38,0
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	29,4**	32 866	51 574	37,1
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	30,7**	33 101	52 741	37,0
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	60,0	38 167	51 787	39,0
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	66,1	33 753	45 143	39,2
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	48,4**	35 553	46 565	38,9
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	70,6	47 467	64 693	39,2
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	72,0	36 859	53 579	38,6
1525	Répartiteurs et répartitrices	18,3**	44 251	58 585	39,4
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	46,5**	53 883	73 235	39,0
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	65,9	28 401	37 823	37,8
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	30,8**	39 381	58 631	38,4
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	74,6	38 920	54 011	37,3
6551	Représentants et représentantes au service à la clientèle – institutions financières	x	40 052	52 805	36,4
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	63,6	38 088	54 903	37,9
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	54,6*	35 343	47 310	39,5
7452	Manutentionnaires	54,7*	35 343	47 310	39,5
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	18,9**	30 425	38 097	39,0
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	x	42 562	55 983	40,8
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	x	28 900	39 855	37,7
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	x	35 001	49 264	39,8
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	x	37 319	51 310	39,8

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.5

**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	42,8 <sup>**</sup>	71 357	98 962	37,8
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	61,1 <sup>*</sup>	73 031	100 282	37,7
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	53,0 <sup>*</sup>	68 076	91 536	37,7
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	53,6 <sup>**</sup>	74 210	100 733	37,9
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	74,3 <sup>*</sup>	74 051	103 454	37,5
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	58,8 <sup>**</sup>	65 037	84 425	38,6
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	x	64 386	81 524	38,7
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	60 237	85 111	39,0
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	85,2	44 788	83 384	..
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	77,2 <sup>*</sup>	47 535	65 858	35,9
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	x	45 808	70 654	38,1
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	50 590	73 306	39,7
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	43,3 <sup>*</sup>	57 860	76 948	38,3
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	61,9 <sup>*</sup>	59 168	79 858	37,4
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	35,6 <sup>**</sup>	58 900	77 024	39,1
122	Personnel administratif et de réglementation	53,9 <sup>*</sup>	46 698	62 049	38,2
1221	Agents et agentes d'administration	58,1 <sup>*</sup>	41 939	54 345	37,7
1225	Agents et agentes aux achats	53,7 <sup>*</sup>	49 793	66 101	38,6
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	51,6 <sup>*</sup>	47 142	62 609	37,2
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	51,1 <sup>*</sup>	47 047	62 736	37,3
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	75,1 <sup>*</sup>	47 232	64 723	37,5
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	40,0 <sup>**</sup>	46 246	60 656	38,7
221	Personnel technique des sciences physiques	23,1 <sup>**</sup>	48 615	65 741	39,0
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	21,8 <sup>**</sup>	46 651	64 310	39,0
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	35,2 <sup>**</sup>	48 204	60 214	38,3
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	16,5 <sup>**</sup>	50 113	64 305	40,2
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	7,7 <sup>**</sup>	47 961	59 902	38,8
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	80,0	48 057	60 717	39,3
228	Personnel technique en informatique	59,7 <sup>*</sup>	41 509	57 001	38,6
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	37 486	48 418	38,4

Tableau 1.3.5 (suite)

**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	69,8**	60 347	87 660	39,7
631	Superviseurs et superviseuses de services	63,6*	38 683	47 910	38,8
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	79,0	50 823	68 921	38,7
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	63,2**	49 597	63 862	39,8
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	18,4**	45 440	57 990	40,0
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	x	52 053	67 885	39,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	27,1**	60 423	79 944	40,3
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	42,9**	64 047	87 392	40,7
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	35,8**	48 659	62 375	40,3
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	33,1**	49 371	63 706	40,5
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	29,0**	47 405	57 804	38,8
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	28,0**	48 358	58 475	38,7
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	42,6**	51 464	67 836	39,8
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	50,3*	34 588	44 441	37,9
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	54,6**	34 672	44 648	38,1
1414	Réceptionnistes	35,1**	34 074	43 169	36,8
142	Commis en bureautique et en éditique	82,5	38 855	49 708	38,6
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	48,4*	38 644	50 712	38,2
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	38,5**	33 803	44 294	38,1
1435	Agents et agentes de recouvrement	81,5*	48 191	62 742	39,0
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	40,3**	35 384	45 676	39,5
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	53,2*	33 726	43 295	39,4
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	24,2**	34 619	43 697	39,9
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	35,3**	44 218	58 318	39,4
1525	Répartiteurs et répartitrices	28,3**	40 967	55 551	39,2
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	61,4*	40 825	51 802	38,9
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	28,5**	34 773	43 929	39,7
7452	Manutentionnaires	28,3**	34 733	43 884	39,7

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.6

**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	91,5	60 502	87 869	38,9
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	83,2	66 799	95 292	37,2
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	79,4	68 271	92 960	37,4
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	83,6	68 093	96 901	37,2
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	85,3	62 680	93 240	37,2
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	80,4	77 508	106 765	38,8
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	97,0	82 608	111 243	39,1
217	Professionnels et professionnelles en informatique	82,4	70 607	97 742	36,9
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	90,9	64 765	93 108	36,6
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	70,4	54 465	76 735	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	88,3	83 729	112 045	36,4
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	90,0	68 046	92 649	37,4
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	72,4*	55 414	75 422	38,1
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	92,7	58 818	78 448	39,3
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	x	52 150	68 816	38,2
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs et compositrices, arrangeurs et arrangeuses	x	56 253	76 238	37,7
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	71,2	60 248	84 188	38,6
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	86,1	57 963	80 657	38,9
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	72,9	58 621	83 232	37,4
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	67,8	62 051	85 843	39,3
122	Personnel administratif et de réglementation	79,8	55 579	78 171	38,0
1221	Agents et agentes d'administration	71,1	48 611	65 396	37,5
1222	Adjoints et adjointes de direction	74,0	58 572	76 099	38,1
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	80,5	48 041	65 009	36,6
1225	Agents et agentes aux achats	86,7	62 133	90 914	38,9
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	77,1	45 738	62 654	36,9
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	77,3	45 680	62 462	36,9
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	66,7*	49 485	67 894	38,1
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	64,8*	49 044	68 129	38,3
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	73,9	50 156	68 621	36,1

Tableau 1.3.6 (suite)

**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	68,5	45 123	63 144	37,1
221	Personnel technique des sciences physiques	65,9**	79 027	93 392	36,2
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	24,8**	60 128	76 399	39,2
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	80,2	61 620	82 977	39,1
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	82,7	61 174	89 883	39,6
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	80,9	61 069	75 785	37,9
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	69,1	64 951	88 304	39,1
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	71,2	68 832	90 470	38,9
228	Personnel technique en informatique	92,7	43 958	61 754	38,2
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	94,1	44 836	62 696	36,3
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	73,1*	50 009	64 527	37,5
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	x	43 415	56 332	36,2
6211	Superviseurs et superviseuses des ventes – commerce de détail	63,8*	35 051	47 497	38,9
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	56,4*	59 828	84 977	38,6
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	50,7**	63 865	92 973	38,8
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	89,0	47 168	62 535	36,6
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	89,1	48 861	66 400	35,2
631	Superviseurs et superviseuses de services	71,1	51 425	72 051	37,7
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	91,7	53 033	74 001	37,6
6322	Cuisiniers et cuisinières	4,1**	36 736	47 672	38,0
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	61,1*	75 522	98 585	39,0
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	37,6**	47 730	70 257	39,3
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	13,8**	54 973	83 499	39,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	53,6*	74 196	98 429	40,0
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	60,8	79 721	104 102	39,5
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	33,7*	56 663	83 541	39,8
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	26,7**	59 786	84 899	39,9
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	56,4**	50 580	67 776	39,7
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	54,2**	50 363	67 597	40,1

Tableau 1.3.6 (suite)

**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	x	84 876	106 088	37,7
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	42,8**	70 892	94 742	39,7
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	56,0**	70 470	94 407	39,8
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	64,9	38 687	53 180	37,4
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	69,2	38 950	53 471	37,4
1414	Réceptionnistes	34,6**	33 166	46 950	36,7
142	Commis en bureautique et en éditique	40,6**	35 098	48 746	37,6
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	81,5	40 132	55 049	36,9
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	61,1	39 128	56 703	37,7
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	94,0	40 323	53 719	36,7
1435	Agents et agentes de recouvrement	81,0	41 428	56 661	36,6
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	51,2*	40 888	56 212	37,6
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	40,7**	33 646	52 549	36,7
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	64,0	40 248	55 689	39,0
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnistes	63,4	33 765	47 751	39,2
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	60,2*	40 351	56 050	39,0
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	73,0	49 923	66 562	39,2
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	76,7	38 166	55 779	38,6
1525	Répartiteurs et répartitrices	35,5**	54 535	67 530	39,0
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	73,8	28 444	38 926	38,0
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	78,4	39 748	56 013	36,8
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	67,6	39 667	58 453	37,4
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	48,4*	36 817	55 522	39,6
7452	Manutentionnaires	48,1*	36 771	55 432	39,6
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	20,9*	43 066	57 821	39,8
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	18,1**	62 203	89 361	39,9
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	x	35 043	51 078	41,4
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	50,7*	42 497	64 266	39,7
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	57,7**	41 689	65 046	39,9

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.7

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	75,1	76 377	103 590	38,3
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	79,4	74 157	103 160	38,8
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	74,3	72 548	97 302	38,9
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	82,8	77 433	111 592	39,0
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	79,3	70 220	94 757	38,5
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	16,5**	82 591	114 039	38,2
2112	Chimistes	8,0**	80 334	117 592	39,2
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	15,0**	68 253	102 955	38,0
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	x	71 327	109 808	37,9
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	79,2*	75 971	107 997	39,2
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	93,3	84 092	112 103	39,3
217	Professionnels et professionnelles en informatique	85,4	74 826	96 137	39,1
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	95,9	88 148	113 195	39,2
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	74,1	72 581	91 180	38,8
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	63,1**	51 199	75 542	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	96 543	130 304	38,7
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	73,2*	79 071	102 813	39,0
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	x	64 178	79 672	38,9
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	68 694	85 030	39,4
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	61,9	63 634	88 210	39,1
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	55,4*	59 659	80 391	38,2
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	62,6	63 930	88 876	39,2
122	Personnel administratif et de réglementation	74,3	61 789	82 444	39,3
1221	Agents et agentes d'administration	71,0	53 480	71 152	38,8
1222	Adjoints et adjointes de direction	x	60 088	78 507	38,9
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	50,6*	49 884	67 608	38,8
1225	Agents et agentes aux achats	76,5	64 470	86 072	39,5
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	56,8*	52 814	66 549	38,2
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	56,7*	52 845	66 547	38,2
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	58,8*	52 992	74 241	39,1
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	58,2*	53 410	74 985	39,2

Tableau 1.3.7 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	52,5*	52 331	67 298	38,3
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	50,8*	50 474	65 215	38,4
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	14,6**	57 732	74 616	39,8
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	74,8	62 574	80 453	39,2
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	83,9	63 771	91 619	39,9
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	55,0**	62 917	77 120	38,1
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	60,0*	64 004	86 664	39,3
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	60,0*	70 160	92 701	39,2
228	Personnel technique en informatique	68,3*	53 293	67 949	39,1
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	45 188	59 973	39,3
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	x	61 001	77 096	38,0
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	x	60 240	77 957	39,1
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	68,2*	64 764	86 853	39,6
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	70,8*	64 764	86 853	39,6
631	Superviseurs et superviseuses de services	58,0*	63 847	91 137	39,6
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	72,4	66 090	94 294	39,0
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	49,4**	75 424	100 281	39,8
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	32,6**	47 095	67 872	39,4
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	38,0**	54 272	80 600	39,0
7232	Outilleurs-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	56,3**	54 131	84 977	39,9
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	20,1**	52 141	71 161	40,0
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	32,2**	52 141	71 161	40,0
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	51,8**	50 185	73 085	39,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	56,1*	66 150	89 009	39,8
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	45,0**	69 698	95 017	40,1
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	38,9**	56 956	81 630	39,9
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	31,0**	60 669	83 464	40,0
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	66,2*	46 729	65 335	39,3
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	78,7	46 810	65 333	39,2

Tableau 1.3.7 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur de la fabrication, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	45,0 <sup>**</sup>	51 126	66 775	39,8
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	41,8 <sup>**</sup>	51 129	66 606	40,2
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	32,2 <sup>**</sup>	61 303	82 671	39,8
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	62,0 <sup>*</sup>	69 538	92 454	39,8
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	46,0 <sup>**</sup>	40 163	53 277	38,6
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	49,3 <sup>**</sup>	40 932	54 325	38,6
1414	Réceptionnistes	38,8 <sup>**</sup>	34 671	45 499	38,3
142	Commis en bureautique et en éditique	x	38 591	51 731	38,3
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	54,8 <sup>*</sup>	42 433	54 990	38,1
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	56,3 <sup>*</sup>	40 180	52 523	38,5
1432	Commis à la paye	x	50 150	65 294	37,4
1435	Agents et agentes de recouvrement	34,9 <sup>**</sup>	45 095	55 389	37,1
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	x	37 716	53 320	39,2
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	49,8	42 771	56 993	39,6
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	41,5 <sup>*</sup>	37 013	49 203	39,8
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	53,8 <sup>*</sup>	41 901	58 274	39,9
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	58,6	49 379	63 395	39,2
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	58,9 <sup>*</sup>	45 957	61 244	39,3
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	40,2 <sup>**</sup>	58 934	78 730	39,4
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	48,0 <sup>**</sup>	43 161	57 962	39,0
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	18,9 <sup>**</sup>	42 761	58 159	39,6
7452	Manutentionnaires	19,0 <sup>**</sup>	42 761	58 159	39,6
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	19,0 <sup>**</sup>	41 441	58 858	39,9
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	31,7 <sup>**</sup>	55 330	77 611	39,9
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	55,5 <sup>*</sup>	40 692	60 048	39,8
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	54,0 <sup>**</sup>	42 390	63 468	39,9

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.8

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	99,8	62 298	97 259	35,4
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	99,8	65 936	93 335	35,8
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	99,8	65 999	93 478	35,9
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	x	66 839	94 994	35,8
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	99,7	64 103	89 931	35,7
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	x	81 593	106 995	36,3
2112	Chimistes	x	67 651	100 323	35,4
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	x	63 070	99 791	35,7
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	x	65 724	100 823	36,0
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	x	54 365	95 894	35,0
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	99,7	75 624	108 841	35,2
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	x	99 873	120 867	37,0
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	99,6	70 158	103 713	35,2
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	x	70 771	104 531	35,7
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	x	64 954	109 790	35,1
217	Professionnels et professionnelles en informatique	99,9	62 812	96 629	35,5
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	x	65 139	99 715	35,0
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	58 232	84 500	35,1
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	99,8	50 892	87 000	36,2
4011	Professeurs et professeuses, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	x	103 061	143 445	35,0
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	99,5	43 689	90 947	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	75,5	73 741	129 088	35,7
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	51 056	89 178	35,1
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	99,8	66 154	94 988	35,8
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	x	78 073	107 553	36,3
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	x	59 854	90 380	35,4
5111	Bibliothécaires	x	58 626	90 443	35,3
5113	Archivistes	94,7	66 466	89 764	35,9
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	x	65 404	86 638	37,0
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	63 689	88 292	35,3
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	x	64 404	87 597	36,6
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	x	67 320	89 308	36,9
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	x	63 781	99 186	38,1
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	x	63 873	99 288	38,1

Tableau 1.3.8 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	x	49 670	59 459	35,3
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	x	41 964	48 958	35,0
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	x	52 638	73 510	35,1
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	x	62 928	81 321	34,7
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	83,1	70 014	90 942	36,5
122	Personnel administratif et de réglementation	99,6	52 839	67 966	35,9
1221	Agents et agentes d'administration	99,7	50 786	63 918	35,8
1222	Adjoints et adjointes de direction	x	50 580	84 288	35,0
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	91,2	50 387	69 713	35,2
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	x	60 421	95 908	35,3
1225	Agents et agentes aux achats	99,2	68 308	86 070	36,4
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	x	56 980	75 178	34,9
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	98,4	41 900	50 636	34,9
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	98,3	42 112	51 311	34,9
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	94,9	40 710	52 603	34,7
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	98,6	44 135	58 272	34,9
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	98,7	44 157	58 301	34,9
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	94,8	53 279	73 603	34,6
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	94,5	51 404	68 208	34,7
221	Personnel technique des sciences physiques	x	51 643	70 949	35,1
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	x	51 746	71 028	35,1
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	x	49 521	69 339	34,9
222	Personnel technique des sciences de la vie	90,8	51 423	68 087	36,5
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	x	47 019	63 138	35,9
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	96,6	57 189	76 510	35,7
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	89,7	61 887	87 248	36,2
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	94,1	56 572	75 134	35,0
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	94,6	62 170	81 153	35,7
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	99,6	58 262	79 764	35,6
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	x	85 628	108 655	36,1
228	Personnel technique en informatique	98,5	46 288	63 597	35,1
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	x	45 301	64 739	35,2
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	x	43 367	53 018	36,0

Tableau 1.3.8 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	99,9	45 983	63 448	36,0
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	99,2	50 766	64 964	35,7
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	97,1	45 475	62 923	35,0
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	97,0	45 519	63 010	34,9
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	96,1	53 551	70 464	37,4
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	99,0	54 962	70 124	36,1
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	95,3	47 464	61 871	35,0
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	95,1	46 538	60 811	35,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	93,7	65 878	81 924	38,0
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	x	62 712	85 076	36,2
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	x	61 169	77 572	38,6
6321	Chefs	x	65 572	84 101	38,7
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	x	73 524	96 320	37,8
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	15,1	52 948	69 955	38,7
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	38,1	54 523	80 235	37,1
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	15,6	52 919	67 201	39,3
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	8,7	50 098	69 206	39,4
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	15,3	50 045	64 161	39,3
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	66,4	78 806	97 376	39,0
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	97,4	80 345	100 473	38,8
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	x	77 797	100 118	38,8
7304	Surveillants et surveillantes des opérations du transport ferroviaire	x	83 592	103 506	39,5
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	x	78 298	94 151	39,2
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	22,9	55 131	72 535	39,5
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	25,7	55 899	70 741	39,3
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	10,4	53 977	72 352	38,2

Tableau 1.3.8 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	11,5	53 888	72 277	38,3
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	28,3	47 599	59 445	38,8
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	x	47 900	59 941	38,7
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	72,2	42 980	49 770	36,1
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	x	41 579	46 503	35,3
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	79,0	79 989	101 876	39,2
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	56,5	59 486	88 822	37,9
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	99,4	42 183	48 255	35,3
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	99,4	42 185	48 174	35,3
1414	Réceptionnistes	96,9	40 104	45 406	34,9
1415	Commis des services du personnel	x	45 863	61 764	34,6
1416	Commis des services judiciaires	88,7	40 462	51 640	34,6
142	Commis en bureautique et en éditique	x	41 441	48 313	35,0
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	91,5	42 550	54 733	34,8
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	91,2	41 175	52 720	34,8
1432	Commis à la paye	x	50 203	65 447	35,1
1435	Agents et agentes de recouvrement	86,3	49 529	64 156	34,2
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	93,1	38 582	49 944	34,5
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	x	44 692	61 583	34,6
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	71,0	45 198	55 356	35,9
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	x	43 570	53 745	36,5
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	73,9	42 226	48 278	35,3
1523	Coordonnateurs et coordonnatrices de la logistique de la production	x	44 077	58 559	36,1
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	90,9	47 485	63 141	35,3
1525	Répartiteurs et répartitrices	94,3	48 688	64 778	37,0
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	x	53 887	65 922	36,1
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	23,8	40 176	43 178	35,0
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	x	48 754	62 752	39,8
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	98,5	43 913	57 423	34,9
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	9,1	47 079	59 049	38,1
7452	Manutentionnaires	x	41 934	51 637	39,8
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	x	47 672	58 354	39,5
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	21,9	53 030	66 625	39,6
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	x	54 667	68 056	40,0

Tableau 1.3.8 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur public<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	22,5 <sup>*</sup>	51 233	71 265	38,3
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	x	40 632	47 491	35,8
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	x	40 030	46 609	35,5

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Désigne l'administration québécoise (fonction publique, secteur de l'éducation et secteur de la santé et des services sociaux) et le secteur « autre public » (administration municipale, entreprises publiques des trois ordres gouvernementaux, les universités et l'administration fédérale au Québec).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.9

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration municipale, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	x	78 667	103 835	34,7
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	x	71 042	99 996	35,4
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	x	77 115	101 205	36,1
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	x	69 038	105 057	34,8
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	97,0	63 085	92 401	34,8
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	x	66 050	106 959	34,7
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	x	70 544	110 464	35,0
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	x	69 880	104 230	34,7
2151	Architectes	x	70 607	106 414	34,7
2152	Architectes paysagistes	x	68 445	106 846	34,7
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	x	69 858	103 019	34,7
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	x	72 299	106 414	35,0
217	Professionnels et professionnelles en informatique	x	69 798	100 804	34,7
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	58 558	78 855	34,6
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	x	59 445	80 838	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	67 417	126 326	34,8
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	x	68 029	99 448	35,1
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	x	69 106	99 906	35,2
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	x	64 145	94 601	34,7
5113	Archivistes	78,6	60 263	90 252	34,8
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	94,4	70 277	91 086	35,8
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	x	69 726	90 457	34,4
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	x	62 929	82 789	35,1
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	x	68 441	86 457	34,7
122	Personnel administratif et de réglementation	96,8	58 247	80 329	34,9
1221	Agents et agentes d'administration	97,5	53 543	71 401	34,6
1222	Adjoints et adjointes de direction	x	71 497	97 840	35,6
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	96,1	52 628	69 703	34,8
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	x	66 044	106 445	35,2
1225	Agents et agentes aux achats	x	58 809	80 635	35,1
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	x	58 771	77 127	34,7

**Tableau 1.3.9 (suite)**
**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration municipale, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	88,3	46 818	62 480	34,5
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	88,6	46 858	62 390	34,6
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	83,7	46 565	63 831	34,0
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	x	46 738	62 204	34,1
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	x	46 758	62 296	34,1
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	90,8	55 868	77 723	34,4
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	x	52 528	70 485	34,2
222	Personnel technique des sciences de la vie	45,8	58 947	76 744	36,6
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	87,2	60 349	80 897	35,5
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	53,4	60 939	83 306	35,8
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	94,1	56 335	76 296	34,8
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	93,4	57 295	76 916	35,1
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	97,9	58 342	79 951	35,3
228	Personnel technique en informatique	89,5	54 263	74 310	34,5
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	96,7	54 058	71 745	34,8
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	94,9	53 770	70 960	34,9
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	73,7	48 173	88 814	38,4
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	70,7	47 180	89 674	36,3
4312	Pompiers et pompières	78,6	49 636	87 548	41,6
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	82,8	48 473	64 409	34,2
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	82,5	48 500	64 313	34,2
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	x	57 382	75 703	34,5
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	84,9	54 270	73 665	34,9
631	Superviseurs et superviseuses de services	x	69 478	88 161	36,8
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	x	63 329	81 935	35,3
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	97,2	77 154	97 599	38,7
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	28,8	55 615	70 852	39,3
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	29,3	57 977	74 179	39,8
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	22,3	57 157	71 303	39,7
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	26,9	54 131	68 850	39,4

Tableau 1.3.9 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration municipale, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
729	Autre personnel des métiers de la construction	29,8	53 428	68 382	39,7
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	30,6	53 428	68 382	39,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	x	78 321	100 207	38,8
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	x	79 233	100 392	38,9
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	x	77 975	100 269	38,8
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	31,9	56 488	71 178	39,9
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	48,8	59 147	74 702	39,6
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	31,1 *	55 104	69 042	40,0
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	25,8	56 457	72 548	39,2
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	x	56 576	72 649	39,2
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	x	77 327	98 396	38,2
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	42,6	56 608	72 818	39,7
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	95,1	41 876	57 341	34,5
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	95,8	41 723	57 115	34,6
1414	Réceptionnistes	86,8	40 705	54 692	33,9
1416	Commis des services judiciaires	76,2	43 949	58 762	33,9
142	Commis en bureautique et en éditique	x	43 187	58 477	34,5
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	x	46 898	62 489	34,5
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	x	45 742	60 952	34,3
1432	Commis à la paye	x	50 873	67 691	35,1
1435	Agents et agentes de recouvrement	52,6 *	43 485	58 388	34,1
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	88,8	37 982	51 488	34,2
1451	Commis, assistants et assistantes dans les bibliothèques	87,8	36 945	49 987	34,2
1452	Correspondanciers et correspondancières, commis aux publications et aux règlements	x	45 745	63 434	34,6
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	x	47 235	59 976	38,5
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	90,1	50 743	68 098	36,6
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	78,1	49 309	65 088	36,6
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	86,4	45 193	61 832	35,4
1525	Répartiteurs et répartitrices	x	51 865	69 754	36,7
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	93,2	53 936	68 581	35,2
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	x	47 364	63 889	35,1

Tableau 1.3.9 (suite)

**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration municipale, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	x	48 060	62 736	40,0
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	26,3	53 152	66 752	39,7
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	x	55 035	68 431	40,0

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.10

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	x	65 602	95 146	34,5
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	x	62 767	93 845	34,5
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	x	64 786	96 980	34,5
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	x	64 219	95 451	34,5
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	x	60 171	90 415	34,4
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	x	64 071	95 209	35,1
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	x	68 679	102 321	34,6
217	Professionnels et professionnelles en informatique	x	64 889	97 926	34,5
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	66 625	94 986	34,2
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	x	70 072	92 673	34,7
4011	Professeurs et professeuses, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	x	103 110	143 470	35,0
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	x	63 192	86 492	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	87 960	133 100	34,8
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	59 830	95 326	34,5
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	x	58 883	90 834	34,9
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	x	62 583	98 557	35,0
5111	Bibliothécaires	x	62 534	99 501	35,0
5113	Archivistes	x	63 743	91 920	34,8
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	x	59 761	87 733	34,4
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	x	55 726	88 320	34,1
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	x	58 909	91 341	34,9
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	x	59 962	92 196	34,8
<b>Formation collégiale</b>					
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	x	55 563	84 222	34,4
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	x	58 231	85 107	33,9
122	Personnel administratif et de réglementation	x	50 769	69 942	34,7
1221	Agents et agentes d'administration	x	48 989	66 911	34,7
1222	Adjoints et adjointes de direction	x	60 493	85 525	34,9
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	x	50 641	67 382	34,8
1225	Agents et agentes aux achats	x	55 939	84 776	34,7
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	x	52 034	70 730	34,5
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	x	44 811	56 918	34,6

Tableau 1.3.10 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	x	44 805	56 921	34,6
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	x	48 421	63 002	34,8
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	x	48 398	63 044	34,8
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	x	48 751	68 203	34,2
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	x	48 796	68 319	34,2
221	Personnel technique des sciences physiques	x	54 177	71 948	35,2
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	x	54 123	71 980	35,2
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	x	49 779	68 330	36,0
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	94,3	54 312	72 659	35,7
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	x	51 702	66 046	35,5
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	x	54 775	77 450	35,3
228	Personnel technique en informatique	x	50 249	66 948	35,7
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	55 854	81 782	34,5
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	x	47 772	65 369	34,8
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	x	47 596	65 168	34,8
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	x	48 538	66 730	35,1
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	x	56 992	79 369	34,7
631	Superviseurs et superviseuses de services	x	59 254	85 118	35,3
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	x	60 159	85 612	34,7
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	x	63 813	91 451	35,6
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	x	49 526	62 556	38,8
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	x	46 576	60 113	38,8
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	x	44 197	56 543	38,8
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	x	59 581	83 492	35,5
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	x	50 608	64 501	38,8
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	x	49 604	62 837	38,8
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	x	48 205	59 705	38,7
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	x	47 825	59 862	38,9

Tableau 1.3.10 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur universitaire, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	x	43 182	54 576	34,5
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	x	43 152	54 681	34,5
1414	Réceptionnistes	x	42 820	51 122	34,8
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	x	42 182	54 134	34,4
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	x	41 838	53 937	34,4
1432	Commis à la paye	x	45 854	55 702	35,0
1451	Commis, assistants et assistantes dans les bibliothèques	x	42 951	51 399	34,9
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	x	41 928	47 547	37,3
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	x	41 893	47 341	37,3
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	x	43 238	52 898	36,1
1521	Expéditeurs et expéditrices, réceptionnaires	x	43 799	52 296	36,7
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	x	42 351	51 334	36,3
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	x	42 824	53 572	34,8
1525	Répartiteurs et répartitrices	x	45 610	56 572	36,4
341	Personnel de soutien des services de santé	x	40 857	51 140	35,0
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	x	46 421	56 721	38,6
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	x	41 751	53 419	34,6
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	x	42 691	50 511	38,6
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	x	42 310	50 157	36,7
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	x	41 854		36,5

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.11

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration fédérale, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	100,0	91 911	118 300	37,5
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	100,0	86 566	94 453	37,5
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	100,0	85 443	95 540	37,5
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	100,0	88 396	95 534	37,5
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	100,0	84 044	90 771	37,5
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	100,0	89 208	107 836	37,5
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	100,0	87 568	104 124	37,5
2112	Chimistes	100,0	79 965	102 807	37,5
2114	Météorologues et climatologues	100,0	85 633	108 773	37,5
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	100,0	113 010	138 346	37,5
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	100,0	85 411	113 709	37,5
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	100,0	85 359	113 855	37,5
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	100,0	105 198	123 274	37,5
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	100,0	103 668	122 648	37,5
2151	Architectes	100,0	107 242	124 638	37,5
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	100,0	98 052	119 522	37,5
217	Professionnels et professionnelles en informatique	100,0	78 981	97 898	37,5
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	100,0	77 746	96 045	37,5
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	100,0	82 697	94 685	37,5
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	100,0	84 616	100 411	37,5
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	100,0	79 291	131 242	37,5
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	91,5	56 657	83 852	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	100,0	115 846	155 563	37,5
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	100,0	75 422	95 639	37,5
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	100,0	87 139	100 535	37,5
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	100,0	90 291	110 383	37,5
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	100,0	79 434	89 166	37,5
5111	Bibliothécaires	100,0	79 161	89 897	37,5
5113	Archivistes	100,0	79 702	88 445	37,5
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	100,0	72 560	93 757	37,5
<b>Formation collégiale</b>					
122	Personnel administratif et de réglementation	100,0	65 258	72 029	37,5
1221	Agents et agentes d'administration	100,0	63 344	68 726	37,5
1225	Agents et agentes aux achats	100,0	78 790	89 828	37,5
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	100,0	63 878	71 150	37,5

**Tableau 1.3.11** (suite)

**Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration fédérale, Québec, 2022**

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
222	Personnel technique des sciences de la vie	100,0	65 834	76 524	37,5
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	100,0	56 590	68 861	37,5
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	100,0	73 333	89 227	37,5
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	100,0	74 666	92 647	37,5
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	95,6	81 691	95 090	37,5
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	100,0	80 954	95 945	37,5
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	100,0	85 542	98 909	38,9
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	100,0	115 145	134 067	37,5
2273	Officiers et officières de pont du transport par voies navigables	100,0	90 159	99 998	40,0
2274	Officiers mécaniciens et officières mécaniciennes du transport par voies navigables	100,0	81 127	90 331	40,0
2275	Contrôleurs et contrôleuses de la circulation ferroviaire, régulateurs et régulatrices de la circulation maritime	100,0	60 292	78 661	37,5
323	Personnel technique en soins de santé	100,0	46 101	51 893	37,5
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	100,0	66 682	76 818	37,5
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	100,0	68 662	77 703	37,5
4312	Pompiers et pompières	73,3	74 778	84 666	40,6
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	100,0	55 572	64 592	37,5
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	100,0	65 895	74 926	37,5
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	100,0	51 797	55 989	37,5
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	100,0	69 800	87 606	40,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.

Tableau 1.3.12

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	100,0	50 996	86 714	35,0
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	100,0	49 043	83 364	35,0
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	100,0	50 732	85 429	35,0
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	100,0	46 053	80 628	35,0
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	100,0	49 858	83 237	35,0
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	100,0	63 800	100 354	35,0
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	100,0	77 088	106 747	35,0
2112	Chimistes	100,0	64 476	101 372	35,0
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	100,0	53 580	93 472	35,0
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	100,0	51 512	90 880	35,0
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	100,0	56 949	96 828	35,0
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	100,0	53 911	95 620	35,0
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	100,0	58 971	96 487	35,0
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	100,0	50 150	92 027	35,0
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	100,0	53 066	92 839	35,0
2151	Architectes	100,0	52 770	93 136	35,0
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	100,0	53 389	92 516	35,0
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	100,0	63 463	112 508	35,0
217	Professionnels et professionnelles en informatique	100,0	53 801	92 186	35,0
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	99,8	50 703	86 995	36,2
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	100,0	50 089	91 663	35,0
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	100,0	44 031	58 348	35,0
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	100,0	42 496	90 755	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	100,0	46 602	91 917	35,0
4033	Conseillers et conseillères en information scolaire	100,0	49 098	85 718	35,0
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	69,0	60 169	121 176	35,0
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	100,0	49 762	88 819	35,0
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	100,0	52 581	89 694	35,0
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	100,0	47 886	79 426	35,0
5111	Bibliothécaires	100,0	49 445	84 591	35,0
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	100,0	46 865	70 215	35,0
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	99,8	41 111	47 734	35,0
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	99,8	41 168	47 498	35,0

Tableau 1.3.12 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	100,0	39 302	55 191	35,0
122	Personnel administratif et de réglementation	100,0	44 314	63 144	35,0
1221	Agents et agentes d'administration	100,0	43 307	58 868	35,0
1222	Adjoints et adjointes de direction	100,0	49 038	83 680	35,0
1225	Agents et agentes aux achats	100,0	43 717	60 377	35,0
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	100,0	58 371	94 497	35,0
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	100,0	43 878	61 599	35,0
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	100,0	40 594	47 308	35,0
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	100,0	40 538	47 684	35,0
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	100,0	40 836	45 658	35,0
1243	Adjoints administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	100,0	40 836	45 658	35,0
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	100,0	43 215	56 077	35,0
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	100,0	43 216	56 109	35,0
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	100,0	54 692	87 641	35,0
221	Personnel technique des sciences physiques	100,0	43 306	60 804	35,0
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	100,0	43 436	60 988	35,0
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	100,0	41 397	58 120	35,0
222	Personnel technique des sciences de la vie	99,5	44 476	60 923	36,3
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	100,0	40 621	57 035	35,0
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	100,0	43 175	60 423	35,0
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	98,2	48 090	67 249	38,0
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	100,0	40 060	44 248	35,0
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	100,0	45 303	63 362	35,0
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	100,0	45 230	63 346	35,0
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	100,0	62 095	87 248	35,5
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	100,0	64 005	90 039	35,0
228	Personnel technique en informatique	100,0	43 984	61 161	35,0
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	100,0	45 245	64 791	35,2
3211	Technologues de laboratoires médicaux	100,0	45 476	66 470	35,0
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	100,0	45 084	63 873	35,1
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	100,0	43 330	52 973	36,0
322	Personnel technique en soins dentaires	100,0	45 232	65 004	35,0
323	Personnel technique en soins de santé	99,9	45 699	61 383	36,1
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	100,0	45 434	63 035	36,0

Tableau 1.3.12 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, administration québécoise<sup>1</sup>, Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	100,0	39 403	55 333	35,0
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	100,0	47 681	66 970	35,0
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	100,0	44 399	62 555	35,0
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme, personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	100,0	43 390	56 400	35,0
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	100,0	40 900	54 670	35,0
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	99,6	43 405	55 595	35,1
631	Superviseurs et superviseuses de services	100,0	37 926	41 795	35,0
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	100,0	54 477	72 644	35,0
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	2,9	48 163	62 317	38,8
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	100,0	48 163	62 317	38,8
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	21,6	52 621	73 638	39,9
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	100,0	46 748	57 242	38,8
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	71,6	40 274	43 854	35,0
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	100,0	40 274	43 854	35,0
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	99,9	40 156	44 795	35,0
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	99,9	40 169	44 832	35,0
1414	Réceptionnistes	100,0	39 339	40 288	35,0
1416	Commis des services judiciaires	100,0	38 045	46 702	35,0
142	Commis en bureautique et en éditique	100,0	40 896	46 028	35,0
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	100,0	38 590	51 063	35,0
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	97,6	40 648	45 946	35,4
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	97,0	40 377	43 853	35,0
1525	Répartiteurs et répartitrices	100,0	41 153	53 351	37,4
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	100,0	42 882	53 693	35,0
341	Personnel de soutien des services de santé	8,4	41 732	45 234	36,4
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	23,8	40 176	43 178	35,0
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	100,0	48 210	64 961	39,9
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	80,7	46 406	57 672	41,0
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	100,0	38 625	51 268	35,0
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	100,0	40 340	44 123	35,0

1. Désigne la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec - Collecte 2022*.

Tableau 1.3.13

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
<b>Formation universitaire</b>					
1111	Vérificateurs et vérificatrices, comptables	x	56 890	94 801	35,2
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	x	64 247	101 068	35,5
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	x	68 323	102 567	36,0
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	x	62 507	100 932	35,3
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	x	65 737	99 526	35,9
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	x	99 273	121 684	35,0
2112	Chimistes	x	67 344	97 299	35,0
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	x	91 086	118 359	35,3
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	x	93 915	120 564	35,4
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	x	64 327	99 424	35,4
2151	Architectes	x	58 675	100 005	35,2
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	x	74 571	95 270	35,9
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	x	66 953	107 665	35,2
217	Professionnels et professionnelles en informatique	x	61 699	101 058	35,2
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	x	64 921	98 176	35,1
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	54 311	82 451	35,5
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	x	48 920	80 303	35,4
4021	Enseignants et enseignantes au niveau collégial, autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	x	63 319	97 077	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	68 381	124 064	36,2
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	x	67 000	108 707	35,2
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	x	49 664	80 681	35,8
5113	Archivistes	x	52 712	89 963	35,2
<b>Formation collégiale</b>					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	x	60 120	72 457	35,8
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	x	65 489	102 410	36,0
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	89,5	68 333	88 837	36,4
122	Personnel administratif et de réglementation	98,5	45 830	68 080	35,2
1221	Agents et agentes d'administration	96,4	51 436	77 315	35,4
1222	Adjoints et adjointes de direction	x	54 461	86 177	35,7
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	87,2	48 904	70 375	35,6
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	x	55 260	86 828	35,6
1225	Agents et agentes aux achats	x	63 971	96 142	35,5
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	x	62 179	78 957	36,4
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	x	44 010	58 147	35,2

Tableau 1.3.13 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	x	45 796	60 577	35,3
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	x	40 914	58 461	35,1
1253	Techniciens et techniciennes à la gestion des documents	x	41 018	58 462	35,2
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	x	51 486	69 332	35,0
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	98,2	51 578	66 855	35,1
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	x	62 518	89 189	35,2
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	90,1	67 133	97 449	35,5
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	x	59 130	75 701	35,1
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	x	64 667	91 747	35,3
228	Personnel technique en informatique	x	49 357	66 119	35,7
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	45 708	63 147	35,1
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	x	45 870	62 797	35,1
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	x	41 123	55 412	36,6
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	x	42 867	59 576	35,4
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	x	64 393	84 914	38,2
631	Superviseurs et superviseuses de services	x	70 080	86 183	39,1
6314	Superviseurs et superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	x	62 898	86 544	36,9
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	x	74 793	104 317	37,3
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	x	79 414	96 626	39,1
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	x	81 412	100 884	38,9
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	10,8	58 531	82 160	38,3
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	25,2	58 318	73 924	39,5
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	8,4*	46 642	59 505	39,3
<b>Formation de niveau secondaire</b>					
141	Personnel au travail général de bureau	x	43 096	53 929	34,9
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	x	42 999	53 467	34,9
1414	Réceptionnistes	x	37 767	46 111	35,9
1415	Commis des services du personnel	x	45 361	60 504	34,8
142	Commis en bureautique et en éditique	x	42 727	53 712	35,5
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	x	40 655	50 961	35,1

Tableau 1.3.13 (suite)

Échelle salariale selon la Classification nationale des professions, secteur « entreprises publiques », Québec, 2022

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelle salariale		Heures normales de travail
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	x	38 778	48 391	35,2
1432	Commis à la paye	x	51 004	63 881	35,5
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	38,8	50 640	64 255	36,1
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	52,1	47 031	59 280	35,6
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	x	53 554	70 225	35,6
1525	Répartiteurs et répartitrices	x	49 651	65 766	37,2
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	93,8	51 911	69 897	39,1
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	x	48 012	61 690	34,7
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	x	45 439	57 762	37,8
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	x	36 062	44 144	35,2

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022*.



# 2

## Les concepts et la méthodologie

---



Ce chapitre présente les différents concepts et la méthodologie utilisés dans *l'Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). Afin d'aider le lecteur, plusieurs des termes employés dans ce rapport sont définis dans le glossaire de ce document.

## 2.1 Cadre conceptuel

### 2.1.1 Concept de rémunération globale

Le concept de la rémunération globale qui guide les travaux de l'ISQ comprend l'ensemble des conditions contractuelles ou statutaires donnant normalement lieu à un engagement monétaire de l'employeur au bénéfice des employés et des employées, en contrepartie de l'exécution d'un travail pour une période donnée et dans des conditions déterminées<sup>1</sup>.

Cette définition de la rémunération globale est transposée dans une équation qui précise les éléments couverts et qui se présente comme suit :

$$\begin{array}{rcccl} \text{Rémunération} & & \text{Rémunération} & & \text{Rémunération} \\ \text{globale par} & = & \text{directe} & + & \text{annuelle} \\ \text{heure} & & & & \\ \text{travaillée} & & \text{indirecte} & & \\ & & & & \\ & & \text{Heures} & - & \text{Heures} \\ & & \text{normales} & \text{chômées} & \text{de présence} \\ & & \text{de travail} & \text{payées} & \text{au travail} \end{array}$$

La rémunération directe comprend, selon le cadre conceptuel élaboré, l'ensemble des sommes versées directement à l'employé, soit principalement le salaire, mais aussi les primes de chef d'équipe ou de spécialiste, les indemnités de vie chère, les bonis, les commissions et les divers remboursements reçus.

La rémunération indirecte comporte généralement les sommes versées à des tiers au nom de l'employé pour lui permettre de bénéficier de certains avantages, comme une prime d'assurance vie, ou pour satisfaire à une exigence légale, par exemple la contribution au régime d'assurance maladie du Québec. La rémunération annuelle représente la somme de la rémunération directe et de la rémunération indirecte.

Les heures normales correspondent à la durée habituelle du travail. Les heures chômées payées, quant à elles, constituent les périodes d'absence rémunérées, soit les congés annuels, les jours fériés, les congés de maladie et les autres congés payés. Les heures de présence au travail sont ainsi déterminées en déduisant les heures chômées payées du nombre d'heures annuelles normales.

Certains éléments, bien que couverts par le concept, ne sont pas traités dans ce rapport. Les débours liés à la rémunération variable ne sont pas pris en compte dans le calcul de la rémunération globale par heure travaillée.

### 2.1.2 Mesure de la rémunération globale

Une fois le concept de la rémunération globale bien établi à l'aide d'une définition et d'une équation, plusieurs méthodes peuvent être retenues pour mesurer cette rémunération. L'ISQ a choisi la méthode des débours pour colliger et présenter les données sur la rémunération globale. Cette méthode permet d'évaluer les coûts engagés par les employeurs au chapitre de la rémunération pour une année financière donnée. Compte tenu de son équation sur la rémunération globale, l'ISQ utilise cette méthode en ajoutant au salaire les débours encourus par les employeurs pour offrir à leur personnel les régimes d'avantages sociaux, tout en considérant les heures de travail et les heures chômées payées.

La méthode des débours comporte toutefois certaines limites. Ainsi, chez deux employeurs offrant à leur personnel des régimes d'assurance vie identiques, la prime à verser peut varier sensiblement en raison, par exemple, de l'âge des employés. La mesure de la rémunération globale par la méthode des débours donnerait des résultats différents selon l'âge des employés pour chaque employeur. Pourtant, à âge égal ou sur l'étendue d'une carrière, l'avantage est le même. Plusieurs variables, sauf celles ayant trait au contenu des régimes, peuvent en effet exercer une influence sur les frais encourus, notamment les variables démographiques (âge, sexe, ancienneté de la main-d'œuvre, etc.) et les variables économiques (taux d'inflation et d'intérêt, rendement de la caisse de retraite, etc.).

1. INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION (1988), *Cadre conceptuel de la définition de la rémunération globale*, Montréal.

### 2.1.3 Concepts relatifs aux salaires et aux échelles salariales

L'ISQ recueille l'information sur le salaire normal c'est-à-dire le traitement habituel de l'employé ou de l'employée en fonction de ses heures normales hebdomadaires de travail. Cependant, le salaire peut être colligé sous plusieurs formes (horaire, hebdomadaire, annuel, etc.) ; de fait, au moyen des heures normales hebdomadaires de travail, l'ISQ est en mesure d'effectuer les conversions nécessaires afin de présenter les données salariales sur différentes bases.

Les salaires recueillis incluent les indemnités de vie chère lorsqu'elles sont intégrées de même que les primes de chef d'équipe ou de spécialiste. Ces primes ne sont pas associées au rendement, mais à des emplois comportant des responsabilités de niveau supérieur. Les primes de rendement sont, en effet, exclues, puisqu'elles ne sont pas reliées aux tâches, mais plutôt à la personne qui occupe le poste.

Les débours relatifs aux salaires constituent un facteur important dans les décisions de rémunération d'un employeur, mais d'autres éléments doivent également être pris en compte. En effet, le niveau de salaire d'un employé dépend en partie de variables relatives à ce dernier, telles que l'ancienneté, l'expérience ou le rendement, qui déterminent sa position dans l'échelle salariale.

Afin de nuancer les données recueillies concernant les salaires, l'ISQ ajoute de l'information sur les échelles salariales. Les échelles salariales expriment une partie importante de la politique salariale de l'employeur. Elles représentent le niveau de rémunération offert pour un emploi. Pour des salaires différents, la politique salariale pourrait être similaire, puisque les débours peuvent varier en raison de diverses caractéristiques. La diffusion de données sur les échelles salariales permet donc une analyse plus approfondie des données portant sur les salaires.

Il existe plusieurs types d'échelles salariales : celles avec un minimum et un maximum normal, celles avec un minimum, un maximum normal et un maximum au mérite et, enfin, les échelles salariales avec un minimum et un maximum au mérite. Le maximum normal est un paramètre important ; ce taux, accessible à la personne dont le rendement est satisfaisant, représente le taux de

comparaison du marché. Le maximum au mérite, pour sa part, ne peut être atteint que par les personnes qui ont un rendement supérieur.

La comparaison entre les résultats observés pour les salaires et ceux relatifs aux échelles salariales doit tenir compte de certaines réalités. Pour une même entreprise, les données relatives aux échelles portent sur un groupe d'employés qui peut différer de celui pour lequel s'effectue la collecte des salaires. En effet, les données salariales incluent le personnel qui n'est pas assujéti à une échelle. En général, les emplois de professionnels, de techniciens et d'employés de bureau sont rémunérés selon une échelle salariale. Par contre, les employés de service, ceux de production et les ouvriers sont généralement rémunérés selon un taux fixe.

La collecte des données sur les maximums normaux peut occasionner quelques difficultés. Par exemple, dans certains cas, le mode de rémunération apparemment privilégié pour un emploi est une échelle salariale ; cependant, la difficulté de déterminer le maximum normal représentatif d'une politique salariale formelle fait en sorte que les emplois en question ne soient pas pris en compte dans les données sur le personnel rémunéré selon une échelle salariale.

Lorsqu'il s'agit de pondérer le minimum, tout l'effectif assujéti à une échelle salariale est pris en considération, y compris les employés dont le salaire est « hors échelle ». La même opération est effectuée dans le cas du maximum normal ; toutefois, le personnel dont l'échelle ne comporte pas de maximum normal, mais seulement un maximum au mérite, est exclu de cette opération.

Par ailleurs, pour ce qui est des emplois repères, dont le concept sera expliqué dans les prochains paragraphes, les emplois d'une même entreprise qui ont été appariés à un même corps d'emploi sont mis en relation entre eux selon qu'il s'agit d'une progression de carrière ou d'un régime de postes. Dans le premier cas, les employés progressent d'un emploi à un autre sans changement de poste. Il s'agit d'une progression, plus ou moins automatique, basée sur l'acquisition de compétences, l'ancienneté ou le mérite. Dans le second cas, la progression de la personne implique la disponibilité d'un poste et, conséquemment, un concours visant à le pourvoir. Les deux régimes peuvent être présents dans la même entreprise. En effet, le fait d'avancer dans

les premiers niveaux d'un corps d'emploi est souvent considéré comme de la progression de carrière, alors que l'accès aux niveaux supérieurs s'effectue selon un régime de postes. L'ISQ établit, pour chaque emploi repère, un minimum et un maximum qui reflètent bien la progression des employés dans leur structure salariale.

### 2.1.4 Concepts d'emploi repère et d'appariement

Dans le cadre d'une enquête sur la rémunération, l'utilisation d'emplois repères permet à la fois de limiter le nombre d'emplois à enquêter et de faire en sorte que les résultats soient représentatifs du secteur ou de l'entreprise qui fait l'objet de la comparaison. L'appariement des emplois des entreprises aux emplois repères de l'enquête est donc la méthode privilégiée par l'ISQ afin de répondre à son mandat de comparaison de la rémunération. Il s'agit d'un processus d'évaluation des similitudes entre le contenu des emplois repères et celui des emplois présents dans les entreprises participant à l'enquête, en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs.

Le choix du panier d'emplois repères a été réalisé sur la base des emplois de l'administration québécoise ayant une contrepartie dans les autres secteurs du marché du travail<sup>2</sup>. C'est pourquoi certains emplois (personnel infirmier, personnel enseignant, etc.) ont été exclus. Les emplois retenus devaient être comparables, ce qui implique d'être suffisamment présents sur le marché de comparaison en plus d'avoir un contenu (responsabilités, exigences, etc.) facilement identifiable et stable dans le temps. De plus, les emplois repères permettent de tenir compte du niveau de complexité des tâches (niveau d'entrée et d'apprentissage, niveau de fonctionnement autonome et niveau de chef d'équipe ou de spécialiste).

Ainsi, sur ce plan, l'information qui résulte de l'appariement offre un degré de finesse plus grand que celui obtenu avec la codification CNP.

Le panier d'emplois repères actuel a été introduit en février 2007<sup>3</sup>. L'ERG 2022 a porté sur 43 corps d'emploi (ayant de 1 à 3 niveaux de complexité), lesquels se regroupent en 5 catégories d'emplois, soit les professionnels, les techniciens, les employés de bureau, les employés de service et les ouvriers.

### 2.1.5 Classification nationale des professions

En plus d'utiliser des emplois repères pour répondre à son obligation de comparaison de la rémunération, l'ISQ collige dans l'ERG des données relatives aux professions telles que définies dans la Classification nationale des professions (CNP) 2016<sup>4</sup>.

La CNP est un système de classement des emplois reconnu à l'échelle canadienne et comparable aux systèmes d'autres pays. Il s'agit d'un outil permettant de classer les emplois d'une entreprise à l'aide de la description de tâches normalisée définie pour chacun des 500 groupes de base. Cette classification est utilisée, entre autres, par Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Ce système permet aux statisticiens et aux analystes du marché du travail d'utiliser une méthode uniformisée, et cela, dans le but de recueillir des données et de produire des résultats pour des groupes bien définis.

La CNP classe les professions en fonction du niveau de compétence et du domaine ou genre d'activité. Il s'agit d'une classification hiérarchique : elle comporte 40 grands groupes (codes à deux chiffres), 140 groupes

2. En vertu de sa loi constitutive, l'Institut doit informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et de celle des autres salariés québécois (Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, L.R.Q., c. I-13 011, a. 4). L'administration québécoise comprend la fonction publique québécoise ainsi que les secteurs publics de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
3. Pour plus de renseignements sur le processus de sélection du panier d'emplois repères, le lecteur peut consulter les documents *La sélection des emplois repères : nouvelle classification, enjeux et plan d'action* (octobre 2003) et *La sélection des emplois repères : présentation de la structure d'emplois de l'administration québécoise et analyse du panier actuel d'emplois repères avec des critères de représentativité d'ensemble* (décembre 2005) ainsi que les cinq articles parus dans le *Flash-info* (septembre 2003, 2004, 2005, 2006 et février 2007). Toutes ces publications sont disponibles sur le site Web de l'Institut ([statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)).
4. Voici le lien du site officiel de la CNP 2016 : [noc.esdc.gc.ca/Accueil/](http://noc.esdc.gc.ca/Accueil/). La version révisée de la CNP, soit la CNP 2021, sera intégrée dans l'édition 2023 de l'ERG.

intermédiaires (codes à trois chiffres) et 500 groupes de base (codes à quatre chiffres). Ainsi, chaque grand groupe englobe un ou plusieurs groupes intermédiaires, et chaque groupe intermédiaire contient un ou plusieurs groupes de base. Chaque chiffre fournit de l'information sur la profession : le premier indique le domaine, le second désigne le niveau de compétence généralement requis pour l'emploi, alors que le dernier sert à classer les différents corps d'emploi. Prenons, par exemple, le code 2131. Le premier chiffre (2) révèle qu'il s'agit d'une profession du domaine « sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés ». Le deuxième chiffre (1) signifie qu'une formation universitaire est généralement requise pour occuper ce poste. Ensemble, ces deux chiffres indiquent déjà que cette profession se classe dans le grand groupe 21, soit celui du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées. Le troisième chiffre (3) désigne le groupe intermédiaire, en l'occurrence celui des professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique. Enfin, le quatrième chiffre (1) fait référence au groupe de base, c'est-à-dire les « ingénieurs civils/ingénieures civiles ».

## 2.2 Méthodologie et approche de collecte

### 2.2.1 Plan d'échantillonnage

#### ► Population visée et base d'échantillonnage

La population visée par l'enquête est constituée de l'ensemble des salariés des entreprises comptant au moins 200 employés à temps plein ou à temps partiel dans les différents secteurs du marché du travail au Québec. L'entreprise dont le nombre d'employés varie grandement en fonction des saisons, mais qui emploie 200 personnes et plus au moins 6 mois par année est incluse dans la population de l'enquête.

L'administration fédérale (personnel travaillant au Québec) constitue une seule entreprise dans le cadre de l'ERG ; c'est également le cas de l'administration québécoise (fonction publique, secteur public de l'éducation et secteur public de la santé et des services sociaux). Dans

l'administration municipale, la population estimée est définie sur la base de la population desservie par la municipalité plutôt que sur la base du nombre d'employés. Ce sont les municipalités de 25 000 habitants et plus qui font partie de la population visée par l'enquête, et celles-ci comportent généralement au moins 200 employés.

Les secteurs d'activité économique suivants sont exclus de l'enquête :

- agriculture et services relatifs à l'agriculture ;
- pêche et piégeage ;
- exploitation forestière et services forestiers ;
- construction ;
- organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux.

Le fichier de référence de la population de l'enquête est la base de données du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada. La base d'échantillonnage est constituée à partir de ce fichier, en excluant les entreprises classées dans les secteurs non couverts par l'enquête ainsi que celles classées dans les catégories de taille plus petite que 200 employés. En ce qui concerne les municipalités, l'information pertinente est tirée du tableau *Estimation de la population des municipalités* de l'ISQ.

#### ► Stratification

Pour déterminer la taille et la composition de l'échantillon, les entreprises composant la population de l'enquête ont été réparties selon trois variables de stratification : privé/public, secteur d'activité économique et taille de l'entreprise.

#### ► Privé/public

La variable de stratification privé/public répartit les entreprises de la population visée en considérant leur appartenance au secteur privé ou au secteur public<sup>5</sup>. Le secteur public, tel que défini ici, correspond au regroupement du secteur « Administration québécoise » et du secteur « Autre public » que l'on retrouve dans le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*.

5. Le secteur public comprend toutes les unités institutionnelles sous contrôle gouvernemental. Ce contrôle peut prendre la forme de propriété exclusive d'une unité institutionnelle ou d'une participation majoritaire sous forme d'actions donnant droit de vote.

### *Secteur d'activité économique*

En ce qui a trait aux entreprises du secteur public, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe la population de l'enquête de la façon suivante :

- éducation (centres de services scolaires et cégeps) ;
- santé et services sociaux ;
- administration provinciale (fonction publique du Québec) ;
- administration fédérale ;
- administration municipale ;
- universités ;
- entreprises publiques (locales, provinciales et fédérales).

Dans le cas des entreprises du secteur privé, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe la population de l'enquête de la manière suivante<sup>6</sup> :

- extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21) ;
- fabrication (31, 32 et 33) ;
- commerce (41, 44 et 45) ;
- transport et entreposage (48 et 49) ;
- industrie de l'information et industrie culturelle (51) ;
- finance, assurances, immobilier et location (52 et 53) ;
- autres secteurs de l'industrie des services<sup>7</sup> (54, 55, 56, 61, 62, 71, 72 et 81), sauf les secteurs suivants :
  - éducation (centres de services scolaires et cégeps) ;
  - universités ;
  - santé et services sociaux ;
  - entreprises publiques.

### *Taille de l'entreprise*

La troisième variable de stratification, la taille de l'entreprise, est déterminée à partir du nombre d'employés de l'entreprise. La stratification selon la taille répartit les entreprises en deux ou trois catégories. Les bornes définissant les strates de taille sont variables d'un secteur d'activité à l'autre.

#### ► Degré d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage de l'enquête est un plan stratifié à deux degrés pour ce qui est de la CNP et à trois degrés dans le cas des emplois repères. Le premier degré consiste en un échantillon stratifié d'entreprises. L'étape du profilage permet de découper l'entreprise en unités de collecte (p. ex., une institution financière peut être divisée selon les particularités de rémunération et de conditions de travail des employés de son siège social et de ses divisions : assurances, services financiers/prêts, etc.) pour lesquelles il est logique de recueillir des données sur la rémunération ; une analyse est alors effectuée afin de caractériser l'entreprise en fonction de sa structure organisationnelle, de ses politiques de rémunération, de la syndicalisation ainsi que de la centralisation de ses données sur la rémunération. Dans les entreprises plus complexes (trois unités de collecte et plus), la charge de collecte est diminuée par l'échantillonnage d'unités de collecte, qui constitue le deuxième degré du plan d'échantillonnage. Les unités de collecte sélectionnées transmettent alors à l'ISQ un fichier complet comportant, pour chaque personne employée par l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération ainsi que sur des caractéristiques personnelles. Tous les emplois de ce fichier sont codés selon la CNP. Enfin, une sélection d'emplois susceptibles d'être appariés aux emplois repères de l'enquête est effectuée. Il s'agit du troisième degré du plan d'échantillonnage.

#### ► Taille, répartition et sélection de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées en vue d'assurer un niveau de précision donné quant aux estimations produites, tout en tenant compte des

6. La classification utilisée est le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

7. Il s'agit des secteurs suivants : services professionnels, scientifiques et techniques ; gestion de sociétés et d'entreprises ; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement ; services d'enseignement (en excluant le secteur public) ; soins de santé et assistance sociale (en excluant le secteur public) ; arts, spectacles et loisirs ; hébergement et services de restauration.

ressources financières disponibles pour la réalisation de l'enquête et de l'échéance convenue pour la production des résultats.

Pour l'ERG 2022, la taille de l'échantillon est de 402 entreprises. De ce nombre, 335 étaient admissibles à l'enquête, mais 281 y ont participé. La sélection de l'échantillon à l'intérieur des strates est de type aléatoire simple sans remise. La fraction d'échantillonnage est variable d'une strate à l'autre. Les entreprises de grande taille sont en général recensées, alors que celles de petite taille sont échantillonnées. Les strates appartenant à des secteurs d'activité où la taille de la population est petite se voient attribuer une fraction d'échantillonnage élevée. Pour ce qui est des établissements publics d'enseignement, de santé et de services sociaux et des universités ainsi que des administrations provinciale et fédérale, un recensement a été effectué.

Les unités de collecte sont sélectionnées dans les entreprises échantillonnées admissibles. Lorsqu'elles sont au nombre de deux ou moins dans une entreprise, elles sont recensées. Dans tout autre cas, il y a sélection sans remise d'unités de collecte avec une probabilité de sélection proportionnelle au nombre d'employés. Au total, parmi les 281 entreprises répondantes des 335 échantillonnées admissibles, 348 unités de collecte ont été sélectionnées.

Depuis 2006, l'enquête est réalisée selon un cycle de trois ans ; l'échantillon est donc divisé en trois groupes de rotation. Lorsqu'une entreprise est introduite dans l'enquête, sa collaboration est requise pour une durée de trois ans. À sa première année de participation, l'entreprise sélectionnée dans l'échantillon fait l'objet d'une analyse approfondie en ce qui concerne sa structure organisationnelle et de rémunération ; la collecte des données sur la rémunération est faite selon le mode « standard ». Le fardeau du répondant s'allège dès sa deuxième année de participation, la collecte étant réalisée en mode « allégé » (collecte de taux moyens d'augmentation<sup>8</sup>). Dans le cas des strates avec recensement, les entreprises recommencent un nouveau cycle de collecte lorsque le précédent est terminé. Dans les autres strates, la sélection de l'entreprise dans l'échantillon après le cycle de trois ans dépend de la fraction d'échantillonnage. Moins la fraction d'échantillonnage est élevée, plus le

renouvellement de l'échantillon est important. Il faut préciser cependant que certaines grandes entreprises, notamment les administrations publiques québécoise et fédérale, sont traitées en mode « standard » chaque année d'enquête (exception faite des avantages sociaux).

Le tableau 2.2.1 présente les cycles de collecte selon les groupes de rotation. La procédure de rotation est appliquée à toutes les strates (celles recensées et celles d'échantillonnage). Afin d'implanter un cycle de collecte de trois ans, chaque strate de la population visée des entreprises a été divisée en trois blocs de manière aléatoire. La composition des blocs est similaire sur le plan de la répartition des entreprises selon la taille et le secteur d'activité. Un premier échantillon (groupe de rotation A) a été tiré dans le cadre de l'ERG 2006 parmi les entreprises du bloc 1, un deuxième (groupe de rotation B) l'a été pour l'ERG 2007 parmi celles du bloc 2 et, finalement, un troisième groupe de rotation (C) a été introduit dans l'ERG 2008 à partir des entreprises du bloc 3. Puis, à compter du cycle de l'ERG 2009, il y a renouvellement du tiers de l'échantillon chaque année, avec le tirage d'un nouveau groupe de rotation. Ainsi, en 2022, le groupe de rotation O a été remplacé par le groupe P, sélectionné dans le bloc 1.

Les mesures sanitaires toujours en place dans les entreprises québécoises en raison de la pandémie de COVID-19 n'ont pas affecté la collecte de données pour l'ERG 2022. On se souviendra que dans le but de répondre à ses engagements légaux liés à la diffusion du rapport de comparaison, l'ISQ avait dû revoir sa façon de procéder afin d'effectuer la collecte pour l'ERG 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. L'organisation avait donc décidé de procéder à une collecte allégée pour toutes les entreprises présentes dans l'échantillon de l'ERG 2019, sauf pour l'administration québécoise. Par conséquent, l'ISQ n'avait pas renouvelé le tiers de l'échantillon comme à son habitude pour l'ERG 2020.

En 2022, l'ISQ a procédé à une collecte standard des données sur les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail. Les entreprises sélectionnées pour l'ERG 2021 l'avaient préalablement été pour l'ERG 2020, avant que l'ISQ ne décide de changer sa façon de faire pour cette édition-là. L'échantillon de l'ERG 2020 est

8. Pour plus d'information sur le sujet, voir l'article suivant : Karine CHARBONNEAU (2005), « Une nouvelle ère... lancement de la nouvelle ERG », *Flash-info, Travail et rémunération*, vol. 6, n° 4, septembre, p. 10-12.

donc le même que celui ayant servi à la réalisation de l'ERG 2019. Par conséquent, le cycle de participation des entreprises, normalement de trois ans, a été prolongé d'un an. Plus précisément, les entreprises nouvellement sélectionnées lors de l'ERG 2017 ont terminé leur cycle en 2020, et celles choisies pour la première fois lors de l'ERG 2018 ou 2019 termineront respectivement le leur en 2021 et en 2022. De plus, les entreprises pour lesquelles 2020 devait être la première année de participation à l'enquête termineront leur cycle en 2023. Le cycle de participation sera de nouveau de trois ans pour les entreprises qui seront nouvellement sélectionnées lors de l'ERG 2022.

Selon le plan d'échantillonnage de l'enquête, les résultats reposent sur les données recueillies auprès de trois groupes de rotation. En ce qui concerne l'ERG 2022, les résultats reposent sur les données recueillies auprès des groupes de rotation N, O et P. Un premier échantillon (groupe de rotation N) a été tiré à l'automne 2018 (pour l'ERG 2019), un deuxième (groupe de rotation O), à l'automne 2019 (il était prévu que la collecte de données auprès des unités de collecte de ce groupe se réalise lors de l'ERG 2020, mais elle a plutôt été faite lors de l'ERG 2021), et un troisième (groupe de rotation P), à l'automne 2021 (pour l'ERG 2022). Ces trois groupes forment l'échantillon total de l'ERG 2022.

## 2.2.2 Collecte des données

### ► Approche de collecte

L'approche de collecte adoptée par l'ISQ résulte d'un équilibre entre les objectifs et les contraintes rencontrées. L'ERG est une enquête qui répond à deux articles de la Loi sur l'ISQ, soit l'article 2 – fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec – et l'article 4 – informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois. Pour bien remplir sa mission, tout en considérant les besoins exprimés par les répondants et les différents utilisateurs-clients, l'ISQ désire diffuser un maximum de données, comme les débours de l'employeur, mais aussi les caractéristiques des régimes de rémunération. Cependant, certaines limites s'imposent, notamment sur le plan des ressources et de la volonté de réduire le fardeau des répondants. L'ISQ a donc développé une approche qui favorise la collecte et l'analyse de renseignements déjà disponibles (conventions collectives, politiques de rémunération, descriptifs des régimes, etc.), faisant en sorte de diminuer la contribution du répondant et de fournir aux analystes-enquêteurs de l'ISQ les données nécessaires au calcul des coûts de rémunération. En effet, à la fois

**Tableau 2.2.1**

**Cycle de collecte et groupes de rotation (blocs) dans chaque strate (recensée et d'échantillonnage), Québec, 2022**

Groupe de rotation	ERG 2016	ERG 2017	ERG 2018	ERG 2019	ERG 2020	ERG 2021	ERG 2022
Groupe I (bloc 3)	Allégé						
Groupe J (bloc 1)	Allégé	Allégé					
Groupe K (bloc 2)	Standard	Allégé	Allégé				
Groupe L (bloc 3)		Standard	Allégé	Allégé			
Groupe M (bloc 1)			Standard	Allégé	Allégé	Allégé	
Groupe N (bloc 2)				Standard	Allégé	Allégé	Allégé
Groupe O (bloc 3)					Allégé	Standard	Allégé
Groupe P (bloc 1)							Standard

les politiques de rémunération et les caractéristiques de la main-d'œuvre servent à établir les coûts, comme le montre la figure 2.2.1.

#### ► Processus de collecte

Dans le cadre de l'ERG, plusieurs étapes et modes de collecte différents ont été implantés. Dans la collecte de type « standard », soit la plus complète, la première étape est une entrevue téléphonique ou en vidéoconférence avec le répondant (par exemple, un professionnel en ressources humaines ou un conseiller en rémunération). Cette entrevue permet notamment de préciser les besoins de l'ISQ relativement à la réception du fichier sur la rémunération et d'autres documents. Tous ces renseignements fournis par l'entreprise sont ensuite analysés et traités, ce qui constitue la deuxième étape. Puis, on procède à la codification des emplois selon la CNP. Finalement, une dernière entrevue en vidéoconférence avec le répondant est réalisée, principalement dans le but de faire les appariements d'emplois et de compléter la collecte des données sur les avantages sociaux et la rémunération variable.

#### ► Première entrevue

D'une durée moyenne de 30-45 minutes, cette entrevue permet, tout d'abord, d'obtenir une description des différents groupes d'employés de l'unité de collecte afin de comprendre et bien définir la structure de rémunération, les conditions de travail et les avantages sociaux en place pour chacun des groupes. Également, c'est à cette occasion que des consignes sont fournies au répondant pour lui permettre de transmettre à l'ISQ un fichier complet

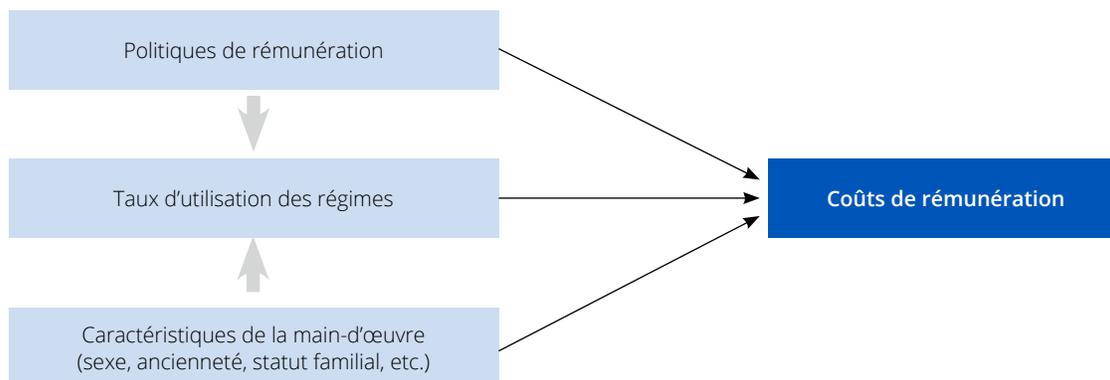
sur la rémunération ainsi que d'autres documents nécessaires à l'analyse, tels que les conventions collectives, les descriptions de tâches et les politiques de rémunération.

#### ► Réception et analyse du fichier sur la rémunération et des autres documents

Le fichier contient, pour chaque personne employée par l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération (titre d'emploi, classification, salaire, échelle salariale, heures normales de travail) ainsi que sur des caractéristiques personnelles (sexe, date d'embauche, statut de syndicalisation). Issu du système de paie ou du système d'information de gestion de l'entreprise répondante – ce qui représente une source de données fiable et objective –, ce fichier est transmis au moyen d'un site sécurisé afin de garantir la confidentialité des données. Une analyse approfondie de ce fichier est effectuée dans le but de confirmer les modèles d'emplois ainsi que les structures et les modes de rémunération qui s'y rattachent. Le fichier sur la rémunération contient également l'information nécessaire à l'attribution d'un code CNP aux emplois de l'entreprise (titre d'emploi, code de classification, département, etc.). Quant aux documents tels que les conventions collectives, les politiques de rémunération, les recueils de conditions de travail et les rapports de taux d'utilisation, ils permettent aux analystes-enquêteurs de remplir les fiches de collecte sur les avantages sociaux et la rémunération variable. Les traitements et analyses réalisés à l'ISQ sur la base de ces diverses sources de renseignements permettent donc de réduire le fardeau du répondant.

Figure 2.2.1

#### Provenance des coûts de rémunération, Québec, 2022



► **Procédure de codification selon la Classification nationale des professions**

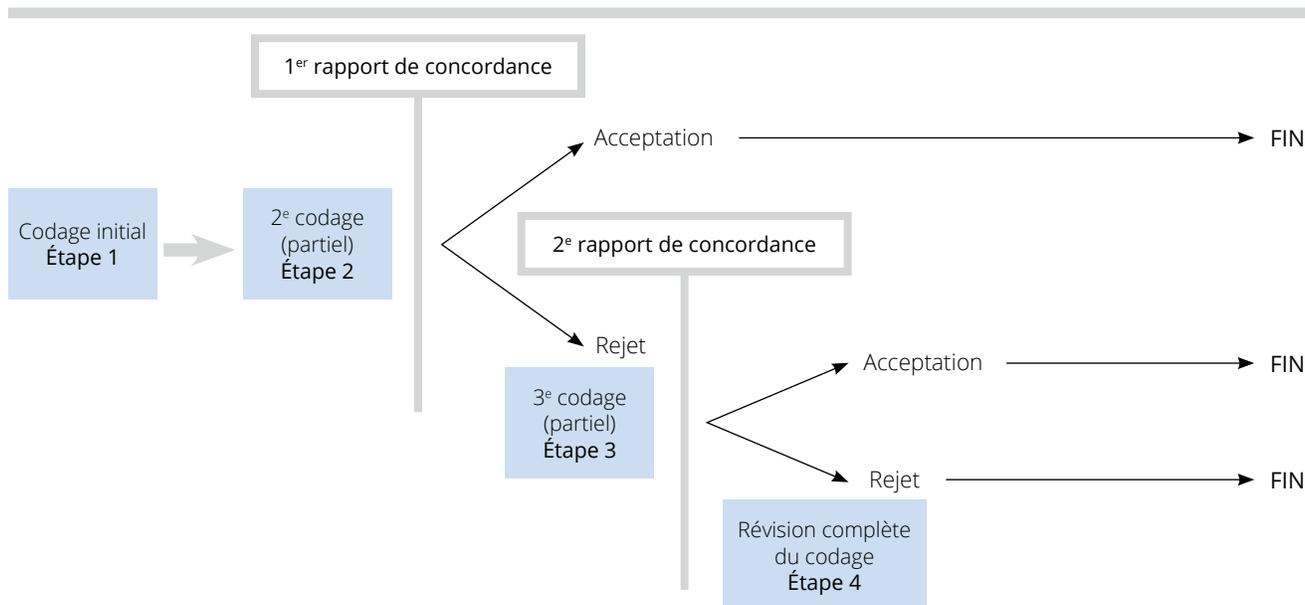
La troisième étape consiste à attribuer à chaque emploi un code de la Classification nationale des professions (CNP). La codification se fait à l'aide de trois chiffres (groupes intermédiaires) ou de quatre chiffres (groupes de base)<sup>9</sup>. La codification des emplois d'une entreprise selon la CNP permet une analyse complète et une compréhension élargie de la classification des emplois de cette entreprise. Elle permet aussi d'identifier les emplois susceptibles d'être appariés aux emplois repères de l'enquête. De plus, une connaissance approfondie de la structure des emplois d'une entreprise améliore la qualité du processus d'appariement<sup>10</sup>.

Afin d'assurer une codification de qualité, la procédure comporte jusqu'à quatre étapes distinctes (figure 2.2.2). Une codification de tous les emplois est d'abord effectuée par l'analyste-enquêteur responsable du dossier de l'entreprise. Ensuite, une deuxième codification, cette fois-ci partielle, est faite par un autre analyste-enquêteur et un rapport de concordance est produit. Un troisième codage (partiel) est prévu lorsque la concordance entre les deux premiers codages est insuffisante ; des règles d'acceptation ou de rejet des codes permettent de s'assurer de la qualité de la codification. Si, toutefois, la concordance entre les trois exercices de codage ne respecte pas les règles de qualité, la codification initiale est rejetée et tous les emplois doivent être codés de nouveau.

Les codes CNP attribués aux emplois permettent d'identifier les emplois potentiellement appariables aux emplois repères<sup>11</sup>.

Figure 2.2.2

Procédure de codification CNP, Québec, 2022



9. Un des objectifs de la codification CNP est d'identifier les emplois susceptibles d'être appariés aux emplois repères de l'enquête. Habituellement, le groupe intermédiaire permet d'atteindre cet objectif. Cependant, afin de mieux cibler un emploi repère, la codification selon le groupe de base peut s'avérer nécessaire. Par ailleurs, l'information selon les groupes de base étant plus spécifique, leur nombre dans l'ERG est en ascension.

10. La relation entre les emplois de la CNP 2016 et les emplois repères de l'ERG est présentée à l'annexe 1.

11. Lorsque, au sein d'une même unité de collecte, plus de 100 emplois sont potentiellement appariables, un échantillon est sélectionné.

### ► Entrevue finale

La dernière étape, qui peut prendre entre deux heures et une demi-journée, est une entrevue en vidéoconférence avec le répondant, dirigée par l'analyste-enquêteur ; le but principal de cette entrevue est l'appariement des emplois.

Comme mentionné, le processus d'appariement vise à examiner la similitude de chacun des emplois avec l'un ou l'autre des emplois repères de l'ERG, sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères reposent sur le sommaire ou la description générale de l'emploi, les conditions de pratique, la nature et la complexité des tâches effectuées, le niveau de scolarité et l'expérience exigés ainsi que sur le type de supervision reçue et exercée. Par ailleurs, certains codes CNP attribués à des emplois doivent être validés, tandis que pour d'autres emplois, aucun code CNP n'a été associé en raison d'une trop grande incertitude ; c'est également lors de l'entrevue que ces précisions sont recueillies.

Finalement, l'information qui n'a pu être colligée à la suite de l'étape d'analyse du fichier sur la rémunération et des autres documents est recueillie en entrevue afin de compléter les fiches de collecte sur les avantages sociaux et la rémunération variable.

Dans le cadre de l'ERG 2022, l'information a été colligée pour les avantages suivants :

- congés annuels ;
- congés fériés et mobiles ;
- régimes de retraite ;
- régimes étatiques ;
- congés de naissance, d'adoption et d'interruption de grossesse (remboursés à 100 %) ;
- congés de maternité ;
- congés de paternité ;
- congés parentaux ;
- congés d'adoption ;
- congés de maladie utilisés ;
- remboursement de congés de maladie non utilisés ;
- assurance salaire de courte durée ;
- assurance invalidité de longue durée ;

- assurance vie ;
- assurance maladie ;
- assurance soins dentaires ;
- assurance soins optiques ;
- congés sociaux et libérations syndicales.

### ► Validation et assurance qualité des données

La collecte selon les modes « standard » et « allégé » de l'ERG est effectuée principalement par des analystes-enquêteurs en rémunération, entre les mois d'octobre et juin. Ces personnes sont en grande majorité des professionnels formés en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines. Les personnes nouvellement embauchées reçoivent une formation spécifique se rapportant à l'enquête et sont étroitement encadrées ; un programme de monitorat est d'ailleurs en place. L'analyste-enquêteur maintient le contact avec le répondant pendant tout le processus de collecte, ce qui lui permet de valider des données au besoin. Des réunions de production ont lieu régulièrement afin d'assurer l'uniformité dans l'interprétation des concepts et dans le processus de collecte. Un comité d'experts a également été mis sur pied pour gérer les cas complexes et pour élaborer et transmettre des directives lorsque des situations nouvelles, exigeant une analyse plus approfondie, se présentent.

Les données recueillies à partir des fichiers sur la rémunération sont intégrées électroniquement dans la base de données de l'enquête afin de limiter les erreurs possibles liées à la saisie. Quant à la collecte ayant trait aux autres éléments, elle se fait à l'aide de fiches, lesquelles sont ensuite saisies manuellement ; chaque analyste-enquêteur vérifie cependant la saisie effectuée pour ses dossiers. De plus, différents processus spécifiques de vérification et de validation ont été mis en place pour assurer la qualité des données. En effet, de nombreux contrôles de qualité sont réalisés en cours d'enquête et après celle-ci ; ces contrôles peuvent prendre la forme de rapports de concordance dans les cas de double saisie, de rapports de cohérence (par exemple, un rapport de validation sectorielle permettant de comparer la rémunération d'une entreprise avec celle de son secteur ou de comparer la rémunération entre différents niveaux de complexité), de rapports de sortie de données aberrantes ou d'une vérification du dossier par un analyste-enquêteur chevronné.

Le tableau 2.2.2 montre les divers éléments couverts par l'enquête et qui servent à la production des résultats. Ces éléments peuvent être abordés sous l'angle de la fréquence, mais parfois aussi, sous celui des politiques, des caractéristiques, des taux d'utilisation ou des débours de l'employeur (en pourcentage de la rémunération au taux de base). Il importe de souligner toutefois que seuls

les avantages pour lesquels il y a une contribution de l'employeur sont retenus, puisque l'ISQ utilise la méthode des débours pour mesurer la rémunération. Cependant, cette édition du rapport ne contient pas de résultats sur les avantages sociaux et les heures chômées payées en raison de la disponibilité des ressources.

**Tableau 2.2.2**

**Liste des éléments couverts par l'ERG, Québec, 2022**

Volet rémunération directe	
<p><b>Salaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaire</li> <li>• Hebdomadaire</li> <li>• Annuel</li> </ul> <p><b>Mode de rémunération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échelles salariales minimum/maximum normal/maximum au mérite</li> <li>• Échelles salariales minimum/maximum au mérite</li> <li>• Taux au rendement</li> <li>• Taux avec progression</li> <li>• Taux fixes</li> <li>• Taux variables</li> </ul>	<p><b>Remboursement de congés de maladie non utilisés</b></p> <p><b>Rémunération variable à court terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des bénéfices de l'entreprise</li> <li>• Boni au mérite</li> <li>• Régime hybride (partage des bénéfices de l'entreprise et boni au mérite)</li> <li>• Boni d'équipe</li> <li>• Commission (vendeurs seulement)*</li> <li>• Partage des gains de productivité</li> <li>• Boni discrétionnaire</li> <li>• Autres régimes</li> </ul>
Volet rémunération indirecte	
<p><b>Régimes de retraite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime de retraite à cotisations déterminées</li> <li>• Régime de retraite à prestations déterminées</li> <li>• Régime d'épargne à cotisations déterminées</li> </ul> <p><b>Régimes étatiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et sécurité du travail</li> <li>• Assurance emploi</li> <li>• RAMQ</li> <li>• RQAP</li> <li>• RRQ</li> </ul>	<p><b>Assurances collectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance salaire de courte durée</li> <li>• Assurance invalidité de longue durée</li> <li>• Assurance vie</li> <li>• Assurance maladie</li> <li>• Assurance soins dentaires</li> <li>• Assurance soins optiques</li> </ul> <p><b>Compensation pour congés familiaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Congés de maternité</li> <li>• Congés parentaux</li> <li>• Congés de paternité</li> <li>• Congés d'adoption</li> </ul>
Volet heures de travail	
<p><b>Heures normales hebdomadaires de travail</b></p> <p><b>Heures chômées payées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Congés annuels</li> <li>• Congés fériés et mobiles</li> <li>• Congés sociaux et libérations syndicales</li> <li>• Périodes de repos et de repas<sup>1</sup></li> <li>• Congés de maladie</li> <li>• Horaire réduit<sup>1</sup></li> <li>• Congés de naissance, d'adoption et d'interruption de grossesse (remboursés à 100 %)</li> </ul>	

\* Élément pour lequel la collecte n'est pas complète en 2022.

1. Pour ces deux éléments, l'enquête permet de noter la présence ou non de l'avantage, mais aucun débours n'est colligé.

### 2.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence

Les données de l'ERG 2022 sur les salaires, les échelles salariales et les heures normales de travail portent sur les employés permanents à temps plein ; ce sont celles en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022.

En ce qui concerne les avantages sociaux, la période de référence des débours colligés est l'année 2018 (civile ou financière) pour les entreprises du groupe de rotation N, l'année 2020 pour celles du groupe de rotation O et l'année 2021 pour celles du groupe P. Il est à noter que les débours relatifs aux régimes étatiques sont ajustés selon les dispositions en vigueur pour la période de référence des avantages sociaux. Ainsi, dans l'ERG 2022, des ajustements à ce chapitre ont été effectués sur la base des dispositions en vigueur en 2021 pour les trois groupes de rotation. Pourtant, les coûts des avantages sont calculés à partir des fichiers de rémunération de 2022.

Dans l'administration québécoise, des données ont été recueillies sur tous les avantages sociaux lors de l'ERG 2022. Pour la fonction publique et le réseau de l'éducation, la période de référence s'étend du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020. Pour le réseau de la santé et des services sociaux, elle va du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020, sauf en ce qui concerne les régimes étatiques et les régimes de retraite. Pour les régimes étatiques, les taux de cotisation de l'employeur de 2021 ont été utilisés. Quant aux régimes de retraite, les débours correspondent au coût du service courant de l'évaluation actuarielle réalisée aux fins de la préparation des états financiers des régimes de retraite. La dernière évaluation actuarielle, déposée en octobre 2019, a été produite sur la base des données arrêtées au 31 décembre 2017. Cette évaluation établit les taux de cotisation pour les années 2020, 2021 et 2022.

Les données relatives à l'effectif concernent les employés permanents à temps plein et sont celles en vigueur en 2019, en 2021 ou en 2022 pour tous les secteurs, sauf l'administration québécoise. Dans l'administration québécoise, l'effectif des emplois fait référence à la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 ; ce sont également les employés permanents à temps plein qui sont pris en compte, mesurés toutefois sous forme d'équivalent à temps complet.

### 2.2.4 Traitement et analyse des données

Compte tenu de l'approche de collecte privilégiée dans l'enquête, plusieurs traitements et calculs sont nécessaires afin de produire des résultats sur la rémunération globale. Tout d'abord, les données salariales sont recueillies pour chaque personne employée par l'entreprise ; ainsi, lorsque plusieurs personnes occupent un même emploi, une moyenne pondérée par l'effectif est calculée. De la même façon, lorsque plusieurs emplois sont associés au même emploi repère ou code CNP, la moyenne tient compte de l'effectif. En ce qui a trait aux avantages sociaux, les entreprises peuvent fournir l'information de diverses façons – outre les débours –, ce qui amène l'ISQ à effectuer des traitements afin de transformer les caractéristiques, taux et usages recueillis en débours pour chaque personne employée par l'entreprise.

#### ► Ajustement des données des groupes de rotation N et O

Les unités de collecte du groupe de rotation O (troisième année du cycle de collecte) ainsi que celles du groupe de rotation N (quatrième année du cycle de collecte) ont fait l'objet d'une collecte « allégée ». Les données sur les taux d'augmentation des salaires et des échelles salariales ont été recueillies pour chacun des groupes d'emplois présents dans les unités. Pour toutes les unités de collecte, les appariements, l'effectif et les heures de travail n'ont pas été mis à jour.

Par ailleurs, pour toutes les unités de collecte (groupes N, O et P), la non-réponse totale et la non-réponse partielle ont fait l'objet d'une imputation.

#### ► Non-réponse partielle et imputation des données

En plus de la non-réponse pour l'ensemble des données d'une unité de collecte, on retrouve également de la non-réponse partielle, c'est-à-dire lorsque seulement une partie des données est présente. La non-réponse partielle peut aussi entraîner des biais dans les estimations, puisque les non-répondants peuvent présenter des caractéristiques différentes de celles des répondants. Afin de corriger les lacunes causées par la non-réponse partielle, une imputation des données manquantes a été effectuée.

Il existe un vaste éventail de méthodes d'imputation, des plus simples aux plus complexes, qui permettent d'attribuer des valeurs aux données manquantes. Dans cette enquête, deux méthodes d'imputation ont été utilisées : imputation par le voisin le plus proche et imputation par la moyenne. La première méthode consiste à attribuer à un non-répondant la valeur du répondant « le plus proche ». La proximité est définie à l'aide d'une fonction de distance basée sur des variables auxiliaires caractérisant l'emploi. La deuxième méthode consiste à remplacer la valeur manquante par la valeur moyenne d'un groupe de répondants possédant les mêmes caractéristiques que le non-répondant.

La collecte relative aux avantages sociaux est réalisée lors de la première année du cycle de participation à l'enquête. Les renseignements ont donc été colligés, selon le groupe de rotation, lors de l'ERG 2019, 2021 ou 2022. Les coûts sont calculés à partir des fichiers de rémunération de 2022. Les données sur les coûts associés à tous les avantages sociaux couverts par l'ERG ont pu être recueillies auprès des groupes de rotation G, H et I (ERG 2012, 2013 et 2014). En ce qui concerne l'imputation de la non-réponse partielle, l'ISQ a utilisé une méthode basée sur les moyennes observées, dans le secteur privé ou le secteur public, selon le type d'entreprise. Ainsi, la valeur manquante est remplacée par la valeur moyenne d'un groupe de répondants possédant les mêmes caractéristiques que le non-répondant.

Pour le groupe de rotation P, tous les avantages sociaux ont fait l'objet d'une collecte d'information (sur la présence et sur les coûts) dans les administrations québécoise et fédérale ainsi que dans les principales entreprises du secteur « autre public ». Pour les entreprises restantes du groupe de rotation P et pour toutes les entreprises des groupes O et N, l'information sur la présence de tous les avantages sociaux a été recueillie, mais seuls les quatre avantages pour lesquels les coûts sont généralement les plus élevés ont fait l'objet d'une collecte de données portant sur les débours, soit les congés annuels, les jours fériés et les congés mobiles, les régimes de retraite et les régimes étatiques.

De plus, pour certaines entreprises du groupe de rotation P, cinq avantages sociaux, qui depuis l'ERG 2015 faisaient l'objet d'une imputation réalisée à partir de données historiques, ont été réintroduits dans la collecte portant sur les débours. Il s'agit des congés de maladie

utilisés, du remboursement des congés de maladie non utilisés ainsi que des assurances salaire, soins dentaires et soins optiques. Ces avantages ont été sélectionnés selon l'importance de leur contribution à la rémunération globale et en raison du fait que la non-réponse associée à ces avantages n'a pas été élevée dans le passé.

Pour tous les autres avantages sociaux, une imputation a été effectuée. Celle-ci est basée sur les données les plus récentes disponibles pour chacun des secteurs. Elle a été réalisée à partir des données historiques des ERG 2012, 2013 et 2014 (groupes de rotation G, H et I). Dans certains cas, l'unité de collecte a pu être directement liée à une entreprise présente dans le groupe de rotation G, H ou I. Les données historiques propres à l'entreprise ont alors été retenues. Pour les autres cas, les coûts moyens du secteur d'appartenance ont été utilisés.

#### ► Pondération

La pondération a pour objectif d'associer à chaque unité répondante le nombre d'unités (le poids) qu'elle représente dans la population visée par l'enquête. L'utilisation de ce poids à l'étape d'estimation permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité. Le calcul du poids tient compte de deux éléments : le premier est la probabilité de sélection à chaque degré du plan d'échantillonnage et le deuxième est l'ajustement pour la non-réponse.

L'enquête repose sur un échantillon probabiliste, ce qui permet d'évaluer, pour chaque unité de la population, la probabilité de faire partie de l'échantillon. L'inverse de la probabilité de sélection est utilisé comme pondération initiale. Ce premier élément de pondération permet de tenir compte adéquatement de la non-proportionnalité de l'échantillon par rapport à la distribution de la population de l'enquête.

La non-réponse est un problème affectant habituellement les enquêtes par sondage et peut conduire à des biais dans les résultats. En présence de non-réponse, il est toujours possible que les unités non répondantes aient des caractéristiques différentes de celles des unités répondantes. Plus la non-réponse est élevée, plus le biais peut être grand. Il importe donc d'obtenir un taux de réponse élevé lors de la collecte et de tenir compte de la non-réponse lors de la pondération.

L'ajustement pour la non-réponse consiste à redresser l'échantillon des répondants par une modification de la pondération afin de le rendre, dans la mesure du possible, semblable à l'échantillon tiré initialement. Cette technique nécessite de l'information complémentaire sur les répondants et les non-répondants afin de créer des groupes homogènes appelés classes de pondération. Pour que les ajustements effectués soient efficaces, il est primordial que l'information auxiliaire dont on dispose soit liée aux variables mesurées ainsi qu'au phénomène de non-réponse. Le redressement est fait en utilisant l'inverse du taux de réponse par classe de pondération.

### ► Méthode d'estimation

Dans cette enquête, deux types d'estimation sont tirés des données de l'échantillon : l'estimation des paramètres (moyenne, proportion, ratio) et l'estimation de la précision associée à chacun de ces paramètres. Tous les paramètres estimés ont été produits avec les données pondérées pour qu'elles puissent être inférées à la population visée. Toutes les estimations ont été calculées à l'aide des logiciels spécialisés SAS et SUDAAN, ce dernier permettant d'estimer correctement la variance en tenant compte de la pondération et des spécifications du plan d'échantillonnage.

### *Fiabilité des estimations*

Dans ce rapport, il s'agit d'estimations de la situation ayant cours dans la population définie de l'enquête. L'utilisation des résultats à des fins d'évaluation de la rémunération dans les secteurs d'activité économique exclus de la population de référence serait inappropriée. Aussi, l'enquête reflète la situation des entreprises de 200 employés et plus. Il serait donc non fondé d'extrapoler les résultats de la présente enquête aux entreprises comptant moins de 200 employés.

### *Erreur d'échantillonnage*

Comme les données proviennent d'un échantillon plutôt que de l'ensemble de la population visée, les estimations (moyenne, proportion, ratio) comportent une erreur d'échantillonnage que l'on peut mesurer. La marge d'erreur est une mesure de précision qui sert d'abord à estimer un intervalle de confiance autour de l'estimation produite. Elle peut être calculée à partir d'une mesure

appelée « erreur type d'une estimation d'échantillon », où l'erreur type représente la racine carrée de la variance estimée.

Le coefficient de variation (CV)<sup>12</sup> constitue une autre mesure pour quantifier la précision associée à l'estimation. Plus le CV est faible, plus l'estimation est précise et, à l'inverse, un CV élevé commande la prudence.

### ► Qualité des données

Dans le cadre de l'ERG 2022, le taux d'admissibilité à l'enquête varie de 65 % dans le secteur privé à 100 % dans les administrations municipale, québécoise et fédérale ainsi que dans le secteur universitaire. Quant au taux de réponse, il est excellent : il est de 100 % dans tous les secteurs, sauf le secteur privé (77,8 %). Pour le volet sur les avantages sociaux, toutes les unités de collecte ont fourni de l'information sur un ou plusieurs d'entre eux, ce qui signifie que le taux de non-réponse totale pour ce volet est nul.

Le tableau 2.2.3 indique la qualité de l'estimation en fonction de la valeur du coefficient de variation. Dans ce rapport, les CV ne figurent pas dans les tableaux portant sur les salaires et la rémunération globale. En effet, toutes les estimations de salaire et de rémunération globale présentées sont de qualité « Excellente », « Très bonne » ou « Bonne ». Lorsque les estimations sont de qualité « Passable » ou « Faible », elles ne sont pas diffusées.

**Tableau 2.2.3**

### **Qualité des estimations selon le coefficient de variation, Québec, 2022**

Coefficient de variation (CV)	Qualité de l'estimation
≤ 5 %	Excellente
5 % < CV ≤ 10 %	Très bonne
10 % < CV ≤ 15 %	Bonne
15 % < CV ≤ 25 %	Passable (*)
> 25 %	Faible (**)

12. Exprimé en pourcentage, le CV est obtenu en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation elle-même.

Quant aux tableaux sur les échelles salariales, certains résultats concernant la proportion de l'effectif rémunéré selon une échelle sont suivis d'un ou deux astérisques (\* ou \*\*). Un astérisque signifie que la qualité de la donnée est passable ( $15\% < CV \leq 25\%$ ) et deux, qu'elle est faible ( $CV > 25\%$ ).

En plus des CV, d'autres critères de qualité ont été pris en compte dans les décisions relatives à la diffusion des résultats. Dans un premier temps, les emplois de la CNP pour lesquels le taux de non-réponse des données recueillies (salaires, échelles salariales, heures de travail) est de 25 % ou plus ne sont pas présentés, de même que ceux pour lesquels l'effectif est inférieur à 10. Une analyse a également permis de cerner des postes pour lesquels le salaire calculé ne reflétait pas la réalité de la profession en raison de certaines particularités ; ces cas sont exposés à l'annexe 2.

De plus, dans les tableaux relatifs aux échelles salariales, deux groupes sont exclus, parce que ce mode de rémunération n'y est pas suffisamment présent. Il s'agit des groupes de gestion et de formation en cours d'emploi.

Il importe aussi de mentionner que certains résultats sur les quartiles de salaire ne sont pas présentés. Ce sont les cas pour lesquels un grand nombre de personnes ont le même taux de salaire. Il devient alors impossible de cibler des taux de salaire qui séparent l'effectif en quatre groupes de poids égal. Prenons, par exemple, le cas d'une profession dont l'effectif est de 100 employés. Si 70 personnes sont rémunérées au taux du salaire minimum, on ne peut pas cibler un taux de salaire pour lequel 25 % de l'effectif gagne moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus, puisque 70 % de l'effectif a le même niveau de rémunération. Ainsi, dès qu'il est impossible d'identifier un des quartiles, aucun quartile n'est présenté.

Par ailleurs, il est possible de remarquer certaines fluctuations de la rémunération lors de l'analyse des résultats par niveau de compétence, c'est-à-dire des cas où le salaire affiché pour une profession classifiée dans un niveau de compétence donné est plus élevé que celui d'une profession de niveau plus avancé. Une des raisons qui expliquent ce fait est que certaines professions sont concentrées dans des milieux de travail caractérisés par une rémunération plus élevée et d'autres, dans des milieux où la rémunération est moins élevée. La

concentration sectorielle d'une profession, la taille de l'entreprise où on la retrouve ou encore la couverture syndicale de la profession seraient quelques-uns des éléments explicatifs des cas d'« inversion » de niveaux.

#### ► Confidentialité des données

Conformément à sa loi constitutive, l'ISQ doit respecter la confidentialité des données recueillies. Dans la présente enquête, les règles suivantes ont été appliquées :

- une statistique est confidentielle si elle est calculée à partir d'un petit nombre d'entreprises ;
- une statistique est également confidentielle si seulement quelques entreprises contribuent à un grand pourcentage de sa valeur.

Aux fins d'application de ces règles de confidentialité, la contribution des données d'une entreprise à la valeur statistique est prise en compte. Cette contribution dépend du nombre d'employés (pondération par l'effectif).

Les données de l'administration québécoise (fonction publique, centres de services scolaires et cégeps, secteur public de la santé et des services sociaux) et celles de l'administration fédérale font exception, parce qu'elles sont d'ordre public.

# Annexes

---





## Annexe 1

# Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Tableau A1

### Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
<b>Gestion</b>			
0111	Directeurs financiers/directrices financières	s.o.	
0112	Directeurs/directrices des ressources humaines	s.o.	
0113	Directeurs/directrices des achats	s.o.	
0114	Directeurs/directrices d'autres services administratifs	205	Analystes des procédés administratifs
0121	Directeurs/directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier	s.o.	
0122	Directeurs/directrices de banque, du crédit et d'autres services de placements	s.o.	
0124	Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	201	Professionnels/professionnelles en communication
0125	Directeurs/directrices d'autres services aux entreprises	s.o.	
0131	Directeurs/directrices d'entreprises de télécommunications	s.o.	
0132	Directeurs/directrices des services postaux et de messageries	s.o.	
0211	Directeurs/directrices des services de génie	207	Ingénieurs/ingénieures
0212	Directeurs/directrices des services d'architecture et de sciences	s.o.	
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	206	Professionnels/professionnelles en informatique
0311	Directeurs/directrices des soins de santé	s.o.	
041	Directeurs/directrices de la fonction publique	s.o.	
0421	Administrateurs/administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	s.o.	
0422	Directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	s.o.	
0423	Directeurs/directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	s.o.	
0431	Officiers/officières de direction des services de police	s.o.	
0432	Chefs et officiers supérieurs/officières supérieures des services d'incendie	s.o.	
0511	Directeurs/directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	s.o.	
0512	Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	s.o.	
0513	Directeurs/directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	s.o.	
0601	Directeurs/directrices des ventes corporatives	s.o.	
0621	Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros	s.o.	

**Tableau A1** (suite)

**Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022**

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
0631	Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	s.o.	
0632	Directeurs/directrices des services d'hébergement	s.o.	
0651	Directeurs/directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a.	s.o.	
0711	Directeurs/directrices de la construction	s.o.	
0712	Gestionnaires et rénovateurs/rénovatrices en construction domiciliaire	s.o.	
0714	Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	s.o.	
0731	Directeurs/directrices des transports	s.o.	
0811	Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	s.o.	
0911	Directeurs/directrices de la fabrication	s.o.	
0912	Directeurs/directrices des services d'utilité publique	s.o.	
<b>Formation universitaire</b>			
1111	Vérificateurs/vérificatrices et comptables	204	Professionnels/professionnelles en gestion financière
1112	Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	204	Professionnels/professionnelles en gestion financière
1113	Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et négociateurs/négociatrices en valeurs	s.o.	
1114	Autres agents financiers/agentes financières	204	Professionnels/professionnelles en gestion financière
1121	Professionnels/professionnelles en ressources humaines	203	Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines
1122	Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	205	Analystes des procédés administratifs
1123	Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	201	Professionnels/professionnelles en communication
2111	Physiciens/physiciennes et astronomes	209	Professionnels/professionnelles en sciences physiques
2112	Chimistes	209	Professionnels/professionnelles en sciences physiques
2113	Géoscientifiques et océanographes	209	Professionnels/professionnelles en sciences physiques
2114	Météorologues et climatologues	s.o.	
2115	Autres professionnels/professionnelles des sciences physiques	209	Professionnels/professionnelles en sciences physiques
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	209	Professionnels/professionnelles en sciences physiques
		211	Biologistes
2122	Professionnels/professionnelles des sciences forestières	s.o.	
2123	Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture	s.o.	
213	Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	207	Ingénieurs/ingénieures
214	Autres professionnels/professionnelles en génie	207	Ingénieurs/ingénieures
2151	Architectes	s.o.	
2152	Architectes paysagistes	s.o.	
2153	Urbanistes et planificateurs/planificatrices de l'utilisation des sols	s.o.	
2154	Arpenteurs-géomètres/arpenteuses-géomètres	s.o.	

Tableau A1 (suite)

Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
2161	Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires	209	Professionnels/professionnelles en sciences physiques
2170 <sup>1</sup>	Professionnels/professionnelles en informatique, excluant 2173 et 2174	206	Professionnels/professionnelles en informatique
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	206	Professionnels/professionnelles en informatique
		207	Ingénieurs/ingénieures
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	206	Professionnels/professionnelles en informatique
		308	Techniciens/techniciennes en informatique
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	s.o.	
311	Médecins, dentistes et vétérinaires	s.o.	
312	Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	s.o.	
313	Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	s.o.	
314	Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	s.o.	
4011	Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	s.o.	
4012	Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	s.o.	
4021	Enseignants/enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/instructrices en formation professionnelle	s.o.	
4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	s.o.	
4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	s.o.	
4033	Conseillers/conseillères en information scolaire	s.o.	
4111	Juges	s.o.	
4112	Avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	210	Avocats/avocates et notaires
415	Professionnels/professionnelles des services sociaux et communautaires	s.o.	
4160	Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes des politiques et des programmes, excluant 4161	s.o.	
4161	Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	310	Techniciens/techniciennes en hygiène du travail
5111	Bibliothécaires	s.o.	
5112	Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices	s.o.	
5113	Archivistes	s.o.	
5121	Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines	s.o.	
5122	Réviseurs/réviseuses, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-réviseuses et chefs du service des nouvelles	s.o.	
5123	Journalistes	s.o.	
5125	Traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes	s.o.	
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	s.o.	
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses	s.o.	
5133	Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses	s.o.	
5134	Danseurs/danseuses	s.o.	
5135	Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes	s.o.	
5136	Peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels	s.o.	

Tableau A1 (suite)

Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
<b>Formation collégiale</b>			
1211	Superviseur/superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	303 407	Techniciens/techniciennes en administration Personnel de soutien en administration
1212	Superviseurs/superviseuses de commis de finance et d'assurance	303 407	Techniciens/techniciennes en administration Personnel de soutien en administration
1213	Superviseurs/superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information	407	Personnel de soutien en administration
1214	Superviseurs/superviseuses de services postaux et de messageries	s.o.	
1215	Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	404 407 411	Magasiniers/magasinières Personnel de soutien en administration Préposé aux télécommunications
1221	Agents/agentes d'administration	303	Techniciens/techniciennes en administration
1222	Adjoints/adjointes de direction	s.o.	
1223	Agents/agentes des ressources humaines et de recrutement	303	Techniciens/techniciennes en administration
1224	Agents/agentes de gestion immobilière	s.o.	
1225	Agents/agentes aux achats	303 414	Techniciens/techniciennes en administration Acheteurs/acheteuses
1226	Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements	s.o.	
1227	Juges de paix et officiers/officières de justice	s.o.	
1228	Agents/agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	s.o.	
1241	Adjoints administratifs/adjointes administratives	409	Personnel de secrétariat
1242	Adjoints administratifs juridiques/adjointes administratives juridiques	s.o.	
1243	Adjoints administratifs médicaux/adjointes administratives médicales	s.o.	
1250	Sténographes judiciaires, transpositeurs/transpositrices, techniciens/techniciennes à la gestion des documents et agents/agentes de statistiques, excluant 1253 et 1254	s.o.	
1253	Techniciens/techniciennes à la gestion des documents	304	Techniciens/techniciennes en documentation
1254	Agents/agentes de statistiques et professions connexes du soutien de la recherche	s.o.	
1310	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires, excluant 1311	s.o.	
1311	Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	303	Techniciens/techniciennes en administration
2211	Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	305 307	Techniciens/techniciennes de laboratoire Techniciens/techniciennes en génie
2212	Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie	307	Techniciens/techniciennes en génie
2220	Personnel technique des sciences de la vie, excluant 2221	s.o.	
2221	Technologues et techniciens/techniciennes en biologie	305	Techniciens/techniciennes de laboratoire
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	307	Techniciens/techniciennes en génie
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	307	Techniciens/techniciennes en génie
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie	s.o.	
2260	Autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/officières de réglementation, excluant 2263	s.o.	
2263	Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	310	Techniciens/techniciennes en hygiène du travail

Tableau A1 (suite)

Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
2271	Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien	301 311	Pilotes – hélicoptère Pilotes – avion d'affaires
2272	Contrôleurs aériens/contrôleuses aériennes et personnel assimilé	s.o.	
2273	Officiers/officières de pont du transport par voies navigables	s.o.	
2274	Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables	s.o.	
2275	Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire et régulateurs/régulatrices de la circulation maritime	s.o.	
228	Personnel technique en informatique	308	Techniciens/techniciennes en informatique
3210	Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires), excluant 3211, 3212 et 3219	s.o.	
3211	Technologues de laboratoires médicaux	305	Techniciens/techniciennes de laboratoire
3212	Techniciens/techniciennes de laboratoire médical et assistants/assistantes en pathologie	305	Techniciens/techniciennes de laboratoire
3219	Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	s.o.	
322	Personnel technique en soins dentaires	s.o.	
323	Personnel technique en soins de santé	s.o.	
4210	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement, excluant 4211	s.o.	
4211	Techniciens/techniciennes juridiques et personnel assimilé	306	Techniciens/techniciennes en droit
4311	Policiers/policières (sauf cadres supérieurs)	s.o.	
4312	Pompiers/pompières	s.o.	
5211	Techniciens/techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	304	Techniciens/techniciennes en documentation
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	s.o.	
522	Photographes, techniciens/techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	s.o.	
523	Annonceurs/annonceuses et autres artistes de spectacle, n.c.a.	s.o.	
524	Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes	s.o.	
5250	Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs, excluant 5254	s.o.	
5254	Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	309	Techniciens/techniciennes en loisir
6211	Superviseurs/superviseuses des ventes – commerce de détail	s.o.	
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	s.o.	
6222	Acheteurs/acheteuses des commerces de détail et de gros	s.o.	
6231	Agents/agentes et courtiers/courtières d'assurance	s.o.	
6232	Agents/agentes et vendeurs/vendeuses en immobilier	s.o.	
6235	Représentants/représentantes des ventes financières	s.o.	
6310	Superviseurs/superviseuses de services, excluant 6314	s.o.	
6314	Superviseurs/superviseuses des services d'information et des services à la clientèle	410	Préposés/préposées aux renseignements
6321	Chefs	505	Cuisiniers/cuisinières
6322	Cuisiniers/cuisinières	505	Cuisiniers/cuisinières
6331	Bouchers/bouchères, coupeurs/coupeuses de viande et poissonniers/poissonnières – commerce de gros et de détail	s.o.	
6332	Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries	s.o.	

Tableau A1 (suite)

Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	s.o.	
720	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	s.o.	
7230	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal, excluant 7231 et 7232	s.o.	
7231	Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	519	Machinistes
7232	Outils-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses	s.o.	
7240	Électriciens/électriciennes et monteuses/monteurs de lignes d'électricité et de télécommunications, excluant 7241 et 7242	s.o.	
7241	Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	506 514	Ouvriers certifiés/ouvrières certifiées d'entretien Électriciens/électriciennes d'entretien
7242	Électriciens industriels/électriciennes industrielles	506	Électriciens/électriciennes d'entretien
725	Plombiers/plombières, tuyauteurs/tuyauteuses et monteuses/monteurs d'installations au gaz	514	Ouvriers certifiés/ouvrières certifiées d'entretien
727	Charpentiers/charpentières et ébénistes	512 514	Menuisiers/menuisières d'entretien Ouvriers certifiés/ouvrières certifiées d'entretien
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	s.o.	
7291	Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	s.o.	
7292	Vitriers/vitrières	s.o.	
7293	Calorifugeurs/calorifugeuses	s.o.	
7294	Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf décorateurs/décoratrices d'intérieur)	515	Peintres d'entretien
7295	Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur	s.o.	
7301	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique	509	Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules motorisés
7302	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	s.o.	
7303	Surveillants/surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	s.o.	
7304	Surveillants/surveillantes des opérations du transport ferroviaire	s.o.	
7305	Surveillants/surveillantes du transport routier et du transport en commun	s.o.	
7310	Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles), excluant 7311 et 7312	s.o.	
7311	Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	510	Mécaniciens/mécaniciennes d'entretien (millwrights)
7312	Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	509	Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules motorisés
7321	Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	509	Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules motorisés
7322	Débosselleurs/débosselleuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie	s.o.	
7331	Installateurs/installatrices de brûleurs à l'huile et à combustibles solides	s.o.	
7332	Réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien d'appareils	s.o.	
7333	Électromécaniciens/électromécaniciennes	510	Mécaniciens/mécaniciennes d'entretien (millwrights)
7334	Mécaniciens/mécaniciennes de motocyclettes, de véhicules tout-terrain et personnel mécanicien assimilé	s.o.	
7335	Autres réparateurs/réparatrices de petits moteurs et de petits équipements	s.o.	

**Tableau A1** (suite)

**Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022**

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	s.o.	
737	Grutiers/grutières, foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses	s.o.	
7381	Opérateurs/opératrices de presse à imprimer	405	Opérateurs/opératrices de duplicateur offset
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	s.o.	
8211	Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière	s.o.	
822	Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	s.o.	
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	s.o.	
8241	Conducteurs/conductrices de machines d'abattage d'arbres	s.o.	
825	Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	s.o.	
826	Capitaines de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses	s.o.	
921	Surveillants/surveillantes dans la transformation et la fabrication	s.o.	
922	Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage	s.o.	
923	Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de transformation et de fabrication	s.o.	
924	Opérateurs/opératrices et contrôleurs/contrôleuses d'équipements d'utilité publique	s.o.	
<b>Formation de niveau secondaire</b>			
1411	Employés de soutien de bureau généraux/employées de soutien de bureau générales	403	Préposés/préposées à la photocopie
		407	Personnel de soutien en administration
		409	Personnel de secrétariat
1414	Réceptionnistes	411	Préposés/préposées aux télécommunications
		412	Téléphonistes-réceptionnistes
1415	Commis des services du personnel	s.o.	
1416	Commis des services judiciaires	s.o.	
142	Commis en bureautique et en éditique	s.o.	
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	407	Personnel de soutien en administration
1432	Commis à la paye	407	Personnel de soutien en administration
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	s.o.	
1435	Agents/agentes de recouvrement	407	Personnel de soutien en administration
1451	Commis et assistants/assistantes dans les bibliothèques	407	Personnel de soutien en administration
1452	Correspondanciers/correspondancières et commis aux publications et aux règlements	407	Personnel de soutien en administration
1454	Intervieweurs/intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques	407	Personnel de soutien en administration
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé	407	Personnel de soutien en administration
1512	Facteurs/factrices	s.o.	
1513	Messagers/messagères et distributeurs/distributrices porte-à-porte	s.o.	
1521	Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires	s.o.	
1522	Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	404	Magasiniers/magasinières
1523	Coordonnateurs/coordonnatrices de la logistique de la production	s.o.	
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	407	Personnel de soutien en administration
		414	Acheteurs/acheteuses
1525	Répartiteurs/répartitrices	411	Préposés/préposées aux télécommunications
1526	Horairistes de trajets et d'équipages	s.o.	
341	Personnel de soutien des services de santé	s.o.	

Tableau A1 (suite)

Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
441	Dispensateurs/dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	s.o.	
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	s.o.	
6411	Représentants/représentantes des ventes et des comptes – commerce de gros (non-technique)	s.o.	
6421	Vendeurs/vendeuses – commerce de détail	s.o.	
651	Personnel des services des aliments et des boissons	s.o.	
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	s.o.	
653	Personnel des services de tourisme et de loisirs	s.o.	
6541	Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	507	Gardiens/gardiennes
6551	Représentants/représentantes au service à la clientèle – institutions financières	s.o.	
6552	Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	410	Préposés/préposées aux renseignements
656	Autre personnel des services personnels	s.o.	
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	s.o.	
7451	Débardeurs/débardeuses	s.o.	
7452	Manutentionnaires		
7511	Conducteurs/conductrices de camions de transport	504	Conducteurs/conductrices de véhicules lourds
7512	Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transports en commun	s.o.	
7513	Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses	503	Conducteurs/conductrices de véhicules légers
7514	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	503	Conducteurs/conductrices de véhicules légers
7521	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	523	Conducteurs/conductrices d'équipements lourds
7522	Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	523	Conducteurs/conductrices d'équipements lourds
753	Autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	s.o.	
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	s.o.	
842	Personnel de l'exploitation forestière	s.o.	
843	Personnel en agriculture et en horticulture	s.o.	
844	Autre personnel de la pêche et personnel du trappage et de la chasse	s.o.	
941	Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	s.o.	
942	Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	s.o.	
943	Opérateurs/opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	s.o.	
944	Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation et la confection de produits textiles, d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	s.o.	
946	Opérateurs/opératrices de machines et personnel assimilé – transformation des aliments et boissons et produits connexes	s.o.	
9470	Opérateurs/opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé, excluant 9471	s.o.	

Tableau A1 (suite)

Emplois codés selon la CNP 2016 et emplois repères correspondants, ERG 2022

Code CNP	Titre d'emploi		Emploi repère correspondant
9471	Opérateurs/opératrices d'équipement d'impression sans plaque	403	Préposés/préposées à la photocopie
952	Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	s.o.	
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	s.o.	
<b>Formation en cours d'emploi</b>			
6611	Caissiers/caissières	s.o.	
6621	Préposés/préposées de stations-service	s.o.	
6622	Garnisseurs/garnisseuses de tablettes, commis et préposés/préposées aux commandes dans les magasins	s.o.	
6623	Autre personnel assimilé des ventes	s.o.	
6711	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	517	Préposés/préposées à la cuisine et à la cafétéria
		520	Opérateurs/opératrices de machine à laver la vaisselle
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	s.o.	
6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	522	Préposés/préposées à l'entretien ménager – travaux légers
6732	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées	s.o.	
6733	Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles	502	Concierges
		514	Ouvriers certifiés/ouvrières certifiées d'entretien
		518	Préposés/préposées à l'entretien ménager – travaux lourds
		521	Ouvriers/ouvrières d'entretien – maintenance
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	501	Préposés/préposées à la buanderie
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	s.o.	
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	508	Journaliers/journalières ou préposés/préposées aux terrains
		513	Ouvriers/ouvrières de voirie
		514	Ouvriers certifiés/ouvrières certifiées d'entretien
		521	Ouvriers/ouvrières d'entretien – maintenance
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	514	Ouvriers certifiés/ouvrières certifiées d'entretien
		521	Ouvriers/ouvrières d'entretien – maintenance
7621	Manœuvres à l'entretien des travaux publics	504	Conducteurs/conductrices de véhicules lourds
		513	Ouvriers/ouvrières de voirie
7622	Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier	s.o.	
8611	Manœuvres à la récolte	s.o.	
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	508	Journaliers/journalières ou préposés/préposées aux terrains
8613	Manœuvres de l'aquaculture et de la mariculture	s.o.	
8614	Manœuvres des mines	s.o.	
8615	Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz et personnel assimilé	s.o.	
8616	Manœuvres de l'exploitation forestière	s.o.	
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	s.o.	

1. Un code CNP à 4 chiffres finissant par 0 représente un regroupement d'emplois dérivant d'un groupe intermédiaire (3 chiffres), à l'exception des emplois à 4 chiffres faisant partie du même groupe intermédiaire et présentés séparément.



# Autres critères concernant la non-diffusion de certains codes ou de certains résultats

---

Pour des raisons autres que l'application des règles de qualité statistique ou de confidentialité, certaines professions (groupes intermédiaires de la CNP) ou certains résultats ne sont pas présentés dans les tableaux. Cette annexe passe en revue les différents motifs à l'appui de ces décisions.

## Retrait de certains codes CNP

---

Les codes ci-dessous font l'objet d'une exclusion puisque la rémunération de ces emplois est basée, soit exclusivement, soit en partie, sur des commissions, tout en étant parfois constituée de montants très élevés (les commissions ne sont pas recueillies dans l'enquête pour le moment) :

- 6411 – *Représentants/représentantes des ventes et des comptes – commerce de gros (non-technique)* ainsi que le code 641 ;
- 111 – *Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité* ainsi que les codes à quatre chiffres qui en dérivent, sauf le code 1111 ;
- 0111 – *Directeurs financiers/directrices financières* ainsi que le code 011.

Dans le secteur de la santé, trois groupes intermédiaires ont été retirés parce que les résultats relatifs aux salaires et aux échelles salariales ne reflétaient pas la réalité de la profession. Ces groupes professionnels, ou certains emplois qui en font partie, sont rémunérés selon un mode particulier (comme la rémunération à l'acte, non couverte par l'enquête) ou n'ont pas été couverts par l'enquête parce que les titulaires ne sont généralement

pas des salariés<sup>1</sup>. Voici donc les groupes qui ont été exclus des tableaux sur les salaires et de ceux sur les échelles salariales :

- 311 – *Médecins, dentistes et vétérinaires* ;
- 312 – *Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé* ;
- 313 – *Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes*.

Pour appuyer notre propos, prenons par exemple le code 311 – *Médecins, dentistes et vétérinaires*. Il n'a pas été possible de recueillir le salaire de la majorité des médecins, dentistes et vétérinaires, leur mode de rémunération étant souvent à l'acte et peu d'entre eux étant des salariés. Par contre, les salaires des médecins résidents ont été colligés et contribuent en très grande partie au résultat salarial moyen obtenu. Ces salaires font baisser fortement la moyenne salariale du groupe intermédiaire 311 et, en conséquence, celle-ci ne reflète pas la réalité. Des cas similaires ont été relevés pour les codes 312 et 313.

## Retrait de certains résultats

---

Le code CNP 7511 – *Conducteurs/conductrices de camions de transport* comporte une particularité quant au mode de rémunération. Pour plusieurs emplois de ce groupe, la rémunération n'est pas basée sur les heures de travail, mais plutôt sur d'autres éléments, notamment la distance parcourue. Pour cette raison, les résultats de ce groupe sont présentés sur une base annuelle seulement.

---

1. Ce sont des travailleurs autonomes ou des professionnels à leur compte.



# Glossaire

## Termes généraux

### Ancienneté

Nombre d'années de service dans l'entreprise.

### Effectif

Nombre réel d'employés et d'employées à partir duquel les statistiques ont été calculées ou nombre estimé de la population visée, selon le cas.

### Employé permanent à temps plein

Personne qui exécute un travail pour le compte d'un employeur, reçoit une rémunération en échange de sa prestation de travail, a un contrat de travail de durée indéterminée et travaille généralement 30 heures ou plus par semaine.

### Entreprise

Entité, constituée ou non en corporation, qui compte un ou plusieurs établissements exerçant ou non le même genre d'activité économique. Il peut s'agir d'une entreprise à propriétaire unique, d'une société en nom collectif ou d'une autre forme d'organisation, comme une coopérative.

### Modèle d'emplois

Regroupement d'emplois ayant des caractéristiques communes quant au statut de syndicalisation et à la structure de rémunération (avantages sociaux compris).

### Profilage

Processus permettant de caractériser une entreprise en fonction de sa structure organisationnelle et de ses diverses politiques de rémunération, afin de la découper en un ou plusieurs morceaux appelés unités de collecte.

### Unité de collecte

Portion de l'entreprise pour laquelle il est logique de recueillir les données sur la rémunération. Les éléments analysés afin de déterminer une unité de collecte sont les suivants : le nombre d'établissements et de personnes employées, le statut de syndicalisation ainsi que la centralisation de l'information sur la rémunération globale et les conditions de travail.

## Secteurs public et privé

### Secteur public

Ensemble des unités institutionnelles sous contrôle gouvernemental. Ce contrôle peut prendre la forme de propriété exclusive d'une unité institutionnelle ou d'une participation majoritaire sous forme d'actions donnant le droit de vote. Le secteur public est composé des sous-secteurs suivants : administration québécoise (fonction publique québécoise – excluant les organismes gouvernementaux à caractère industriel ou commercial –, éducation, santé et services sociaux), administration fédérale au Québec, administration municipale, universités et entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement.

### Secteur privé

Ensemble des entreprises qui ne sont pas incluses dans le secteur public. Les sous-secteurs suivants du secteur privé ne font pas partie de l'enquête : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.

## Secteurs d'activité économique

La nomenclature utilisée est celle du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017. Certains secteurs ont toutefois été regroupés.

### Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21)

Comprend les sous-secteurs suivants : extraction minière ; extraction de pétrole et de gaz ; activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz.

### Services publics (22)

Comprend les sous-secteurs suivants : production, transport et distribution d'électricité ; distribution de gaz naturel ; réseaux d'aqueduc et d'égout et autres.

### Fabrication (31-32-33)

Comprend les sous-secteurs suivants : fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac ; usines de textiles ; usines de produits textiles ; fabrication de vêtements, de produits en cuir et de produits analogues ; fabrication de produits en bois ; fabrication de papier, impression et activités connexes de soutien ; fabrication de produits du pétrole et du charbon ; de produits chimiques ; de produits en caoutchouc et en plastique ; de produits minéraux non métalliques ; première transformation des métaux ; fabrication de produits métalliques ; de machines ; de produits informatiques et électroniques ; de matériel, d'appareils et de composants électriques ; fabrication de matériel de transport ; de meubles et de produits connexes ; activités diverses de fabrication.

### Commerce (41-44-45)

Comprend les sous-secteurs suivants :

- Commerce de gros (41) : grossistes-distributeurs de produits agricoles ; de produits pétroliers ; de produits alimentaires, de boissons et de tabac ; d'articles personnels et ménagers ; de véhicules automobiles et de leurs pièces ; de matériaux et fournitures de construction ; de machines, de matériel et de fournitures ; de produits divers ; agents et courtiers du commerce de gros.

- Commerce de détail (44-45) : marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces ; magasins de meubles et d'accessoires de maison ; magasins d'appareils électroniques et ménagers ; marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage ; magasins d'alimentation et de produits de santé et de soins personnels ; stations-service ; magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires ; magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres ; magasins de fournitures de tout genre ; magasins de détail divers ; détaillants hors magasin.

### Transport et entreposage (48-49)

Comprend les sous-secteurs suivants : transport aérien ; ferroviaire ; par eau ; par camion ; transport en commun et transport terrestre de voyageurs ; transport par pipeline ; transport de tourisme et d'agrément ; activités de soutien au transport ; services postaux ; messageries et services de messagers ; entreposage.

### Industrie de l'information et industrie culturelle (51)

Comprend les sous-secteurs suivants : édition ; industries du film et de l'enregistrement sonore ; radiotélévision, télédiffusion et télécommunications ; services d'information et de traitement des données.

### Finance, assurances, immobilier et location (52-53)

Comprend les sous-secteurs suivants :

- Finance et assurances (52) : autorités monétaires – banque centrale ; intermédiation financière et activités connexes ; valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes ; sociétés d'assurance et activités connexes ; fonds et autres instruments financiers.
- Services immobiliers et services de location et de location à bail (53) : services immobiliers ; services de location et de location à bail ; bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur.

### **Services professionnels, scientifiques et techniques (54)**

Comprend les sous-secteurs suivants : services juridiques ; services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paie ; architecture, génie et services connexes ; services spécialisés de design ; conception de systèmes informatiques et services connexes ; services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques ; services de recherche et de développement scientifiques ; publicité et services connexes ; autres services professionnels, scientifiques et techniques.

### **Gestion de sociétés et d'entreprises (55)**

Comprend le sous-secteur gestion de sociétés et d'entreprises.

### **Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)**

Comprend les sous-secteurs suivants : services administratifs et services de soutien ; services de gestion des déchets et d'assainissement.

### **Services d'enseignement (61)**

Comprend les sous-secteurs suivants : écoles primaires et secondaires ; collèges communautaires et cégeps ; universités ; écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion ; écoles techniques et écoles de métiers ; autres établissements d'enseignement et de formation ; services de soutien à l'enseignement.

### **Soins de santé et assistance sociale (62)**

Comprend les sous-secteurs suivants : services de soins ambulatoires ; hôpitaux ; établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes ; assistance sociale.

### **Arts, spectacles et loisirs (71)**

Comprend les sous-secteurs suivants : arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes ; établissements du patrimoine ; divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries.

### **Hébergement et services de restauration (72)**

Comprend les sous-secteurs suivants : services d'hébergement ; services de restauration et débits de boissons.

### **Autres services (81)**

Comprend les sous-secteurs suivants : réparation et entretien ; services personnels et services de blanchissage ; organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires ; ménages privés.

### **Administrations publiques (91)**

Comprend les sous-secteurs suivants : administration publique fédérale ; administration publique provinciale (québécoise) ; administrations publiques locales, municipales et régionales ; administrations publiques autochtones ; organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

## **Statut de syndicalisation**

### **Syndiqué**

Employé couvert par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat, qu'il soit membre ou non du syndicat.

### **Non-syndiqué**

Employé non membre d'un syndicat et qui n'est couvert par aucune convention collective ou contrat de travail négocié par un syndicat.

## Termes relatifs aux emplois repères<sup>1</sup>

### Corps d'emploi

Emploi général regroupant différentes appellations pour une même profession et incluant divers niveaux de complexité.

### Emploi repère

Emploi choisi en fonction de son caractère significatif dans l'administration québécoise et de sa comparabilité avec les emplois du marché du travail. Il s'agit d'une combinaison du corps d'emploi et du niveau de complexité.

## Catégories d'emplois

### Professionnels et professionnelles

Personnel dont les principales responsabilités se rapportent à la conception, à la réalisation, à l'analyse et à l'évaluation des normes, politiques, procédés et systèmes relatifs aux activités de l'organisation. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement un diplôme universitaire ou l'équivalent. Les cadres-conseils qui ne détiennent pas d'autorité hiérarchique sont inclus ici. Les professionnels et professionnelles peuvent cependant assumer la supervision ou la coordination du personnel de même catégorie ou de catégories subalternes.

### Techniciens et techniciennes

Personnel dont les principales activités se rapportent à l'exécution de travaux spécialisés et à la conception et à la réalisation des mécanismes facilitant l'application de normes, procédés, programmes et systèmes. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement un diplôme collégial ou l'équivalent. Cette catégorie ne comporte pas de cadres de direction, mais comprend du personnel pouvant assumer la supervision ou la coordination de personnes de même catégorie ou de catégories subalternes.

### Employés et employées de bureau

Personnel dont les principales activités se rapportent à des fonctions d'application formelle de normes, procédures, directives ou méthodes impliquant notamment la préparation, le traitement, la transcription, la conservation et la distribution de documents et de données. Les emplois de cette catégorie comportent aussi des fonctions ayant trait aux renseignements et à la manipulation d'un équipement spécialisé. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement une scolarité de niveau secondaire ou l'équivalent. Le personnel de cette catégorie peut assumer la répartition et la coordination du travail de personnes de même catégorie.

### Employés et employées de service

Personnel dont les principales activités se rapportent à des tâches manuelles. Les tâches sont caractérisées par l'exécution, selon des directives précises, de travaux manuels simples n'exigeant aucune connaissance spécialisée. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement une scolarité de niveau secondaire (ou l'équivalent) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Le personnel de cette catégorie peut être responsable de la répartition et de la coordination du travail de personnes de même catégorie (ou moins qualifiées), et cela, à titre de chef d'équipe.

### Ouvriers et ouvrières

Personnel dont les principales activités se rapportent à des tâches manuelles. Les tâches exigent l'application de méthodes et de procédés spécialisés, généralement au moyen de machines et d'outils appropriés. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert habituellement une scolarité de niveau secondaire (ou l'équivalent) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Des certificats et des cartes de compétence, décernés par des organismes officiels, sont souvent exigés dans le cas de métiers réglementés. Le personnel de cette catégorie peut être responsable de la répartition et de la coordination du travail de personnes de même catégorie (ou moins qualifiées), et cela, à titre de chef d'équipe.

1. La description des emplois repères est disponible sur le site Web de l'Institut : [statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca).

## Niveaux de complexité

### Niveau d'entrée et d'apprentissage (niveau 1)

Fait référence à des postes où le ou la titulaire remplit progressivement les attributions caractéristiques de son corps d'emploi. Les décisions prises à ce niveau concernent des éléments courants et sont plus étroitement encadrées. L'autonomie au travail est restreinte et les tâches sont effectuées selon les directives détaillées d'un supérieur immédiat ou d'une supérieure immédiate.

### Niveau de fonctionnement autonome (niveau 2)

Fait référence à des postes où le ou la titulaire accomplit l'ensemble de ses attributions de façon autonome. Le personnel de ce niveau peut exercer des fonctions de conseil, de soutien technique, de conception et d'analyse incluant la formulation de recommandations. Le ou la titulaire peut aussi exercer des fonctions de supervision ou de coordination, mais de telles fonctions ne sont pas de nature régulière ou continue. Il ou elle travaille sous la surveillance générale d'un supérieur ou d'une supérieure qui examine la qualité de son jugement et le respect des normes, une fois le travail terminé.

### Niveau de chef d'équipe ou de spécialiste (niveau 3)

#### *Chef d'équipe*

Le niveau de chef d'équipe se caractérise par la supervision ou la coordination de ressources parmi lesquelles on doit retrouver au moins trois personnes du même corps d'emploi ou de même catégorie. Le ou la chef d'équipe doit avoir une vue d'ensemble des activités reliées à la progression de son mandat. Il ou elle évalue les demandes requises et juge du traitement à leur donner, répartit le travail et en vérifie l'exécution, fournit l'expertise (conseils et orientation), donne son avis lors de la notation des membres de son équipe et collabore à leur formation. Toutefois, l'emploi ne doit pas comporter plus de 50 % de tâches consacrées à la gestion.

#### *Spécialiste*

Il s'agit d'un emploi de complexité supérieure exigeant une connaissance très approfondie d'une discipline ou d'un domaine de travail. Le ou la titulaire assume un rôle d'orientation stratégique dans le cadre de travaux et d'analyses complexes pour lesquels interagissent des quantités importantes d'informations et de variables. Ces travaux se distinguent par leur originalité et leur caractère exceptionnel ou inusité. Le titre de spécialiste inclut également les catégories « expert » et « émérite » désignées dans la directive du Conseil du trésor en la matière, adoptée le 31 juillet 2006.

## Termes relatifs à la classification nationale des professions (CNP)

### Niveaux de compétence

Pour cette variable d'analyse, les professions de la CNP ont été classées en quatre niveaux de compétence. Pour déterminer le niveau de compétence d'un emploi, l'expérience requise pour accéder à l'emploi, la complexité des tâches, les responsabilités inhérentes à cet emploi ainsi que le niveau de formation sont considérés. Les appellations utilisées dans ce rapport (mentionnées ci-dessous) correspondent, dans l'ordre, aux appellations suivantes

utilisées dans l'*Annuaire québécois des statistiques du travail* : gestion, professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire.

#### **Gestion – niveau A**

Groupe d'emplois qui englobe les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs et intermédiaires. Le titulaire de l'emploi consacre plus de 50 % de son temps de travail à des activités de gestion.

### **Formation universitaire – niveau A**

Ensemble des programmes d'études universitaires sanctionnées par un diplôme de premier cycle, de deuxième cycle ou de troisième cycle.

### **Formation collégiale – niveau B**

Ensemble des programmes d'études postsecondaires sanctionnées par un diplôme d'études collégiales pré-universitaires, un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) qui mène généralement au marché du travail. Une formation technique vise une ou plusieurs fonctions du travail de technicienne ou de technicien. Ce niveau est aussi attribué au personnel qui exerce des fonctions de supervision ou qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la sécurité et de la santé (par exemple les pompiers, les policiers et les infirmières auxiliaires autorisées).

### **Formation de niveau secondaire – niveau C**

Ensemble des programmes d'études secondaires et postsecondaires sanctionnées par une attestation d'études professionnelles (AEP) visant l'acquisition des compétences associées à une ou à plusieurs fonctions du travail. Les fonctions du travail associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques et mènent à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé. Une à cinq années d'études secondaires ou jusqu'à deux années de formation en cours d'emploi, de cours de formation externe ou d'expérience de travail précise sont généralement exigées.

### **Formation en cours d'emploi – niveau D**

Ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres (sans aucune exigence scolaire particulière), par lesquels les personnes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences.

## **Termes relatifs au volet salarial**

### **Heures normales de travail**

Nombre d'heures de la semaine normale de travail.

### **Quartile de salaire**

Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble de l'effectif en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % de l'effectif gagne moins que le salaire présenté et 75 % gagne plus. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble de l'effectif en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous). Au troisième quartile (Q3), 75 % de l'effectif gagne moins que le salaire présenté et 25 % gagne plus.

### **Salaire**

Taux de salaire brut, incluant l'indemnité de vie chère et les primes de chef d'équipe ou de spécialiste, mais excluant la rémunération des heures supplémentaires, les bonis, les autres primes et les montants forfaitaires. Le calcul des données relatives au salaire (moyennes et quartiles) tient compte de tous les salaires payés, incluant ceux qui sont hors échelle et ceux qui sont hors normes. Chaque taux de salaire est pondéré par son poids statistique en fonction de l'effectif qui y est rattaché.

### **Mode de rémunération : échelles salariales**

#### **Échelle salariale**

Ensemble de taux de salaire correspondant à une structure salariale de base. Ces taux sont liés à un emploi et ils progressent d'un minimum jusqu'à un maximum, généralement selon un certain nombre de paliers ou d'échelons. Les échelles sont plus ou moins étendues selon les emplois.

#### **Échelle avec un minimum et un maximum normal**

Échelle qui prévoit une progression jusqu'au taux maximum de l'échelle. Ce taux, appelé « maximum normal », est accessible à l'employé ou l'employée dont le rendement est satisfaisant. Dans la grande majorité des cas, ces échelles font partie d'un régime de progression automatique jusqu'au maximum.

### **Échelle avec un minimum, un maximum normal et un maximum au mérite**

Échelle qui prévoit une progression jusqu'à un taux précis de l'échelle. Ce taux, appelé « maximum normal », est accessible à l'employé ou l'employée dont le rendement est satisfaisant. Toutefois, la progression au-delà du maximum normal, c'est-à-dire jusqu'à un maximum au mérite, n'est accessible qu'à la personne qui a un rendement supérieur. Dans la plupart des cas, ce sont des échelles de progression au mérite avec un contrôle au maximum normal (point de contrôle) ; la progression peut aussi être automatique jusqu'au maximum normal, alors que celle jusqu'au maximum au mérite reposera sur le mérite.

### **Échelle avec un minimum et un maximum au mérite**

Type d'échelle salariale qui ne comporte pas de maximum normal. Toutefois, le maximum au mérite ne peut être atteint que par la personne dont le rendement est supérieur ou exceptionnel. En général, ces échelles font partie d'un régime de progression au mérite, mais elles ne font pas l'objet d'un contrôle officiel aux fins de l'administration des salaires.

### **Position dans l'échelle**

Ratio du salaire moyen calculé par rapport au maximum normal moyen du groupe correspondant.

## **Rémunération variable à court terme**

Il s'agit de toute forme de rémunération accordée à un employé ou à un groupe d'employés, autre qu'un taux de base ou un salaire, dans laquelle les versements fluctuent selon certains standards qualitatifs ou quantitatifs, prédéterminés ou non, généralement associés à une performance individuelle, de groupe ou d'entreprise. La rémunération variable à court terme signifie que les versements offerts par le régime sont ponctuels, c'est-à-dire que la prime est octroyée immédiatement à l'employé, selon une période de référence généralement d'un an ou moins.

## **Régimes individuels**

### **Boni au mérite**

Montant forfaitaire non récurrent, versé en plus du salaire de base, pour reconnaître le rendement individuel.

### **Commission**

Montant établi selon une mesure objective de performance. Ce mode de rémunération se retrouve uniquement chez le personnel de vente.

## **Régimes collectifs**

### **Boni d'équipe**

Montant forfaitaire calculé en fonction de la performance d'une équipe pour un projet spécifique et selon un certain nombre de critères. Chacun des membres de l'équipe reçoit un boni si les critères fixés ont été atteints ou dépassés.

### **Partage des bénéfices**

Montant forfaitaire calculé à partir des profits de l'entreprise (les bénéfices sont investis dans le programme de rémunération variable).

### **Partage des gains de productivité**

Montant forfaitaire calculé en fonction de l'accroissement de la productivité de l'entreprise (ou d'un service, d'un département, d'une division...).

## **Régime mixte**

### **Régime hybride**

Montant forfaitaire calculé en fonction du rendement de l'individu et aussi du groupe auquel il appartient (ou de l'ensemble de l'unité de collecte). C'est le seul régime qui peut combiner les critères de performance individuelle et collective.

### **Autres régimes**

Tout régime qui correspond aux critères de rémunération variable à court terme, mais qui n'entre dans aucune des catégories précédentes (les bonis à la pièce et les bonis discrétionnaires, par exemple).

## Autres modes de rémunération

### Bandes salariales élargies (*broadbanding*)

Bandes salariales qui couvrent plusieurs catégories d'emplois et qui permettent une plus grande flexibilité dans la gestion des salaires. Elles se caractérisent par la réduction du nombre de classes d'emplois et l'allongement des structures. Il ne s'agit pas d'échelles salariales.

### Taux au rendement

Rémunération basée sur le résultat quantitatif du travail ; il peut s'agir du nombre d'objets, de la fréquence des opérations ou de la production par unité de temps.

### Taux avec progression

Rémunération comportant un taux de salaire lors de l'embauche d'une personne, peu importe son expérience de travail précédente. Des majorations successives sont

appliquées à ce taux jusqu'à l'atteinte d'un taux final. Cette progression se fait habituellement sur une période assez courte (par exemple, une année).

### Taux fixe

Rémunération établie pour une période déterminée par une convention collective, un contrat de travail ou par indexation, et identique pour tout le personnel occupant un même emploi, peu importe leur qualification, leur expérience et leur ancienneté.

### Taux variable

Rémunération sans structure salariale formelle (sans taux minimal ou maximal) et déterminée lors de l'embauche d'une personne.

### Autres taux

Appellation qui regroupe les modes de rémunération autres que ceux déjà décrits.

## Termes relatifs au volet des avantages sociaux et des conditions de travail

### Rémunération au taux régulier (RTR)

Salaire brut versé pour les heures normales de travail (avant toute déduction ou retenue), incluant les indemnités de vie chère et les primes de chef d'équipe ou de spécialiste et excluant la rémunération des heures supplémentaires, les bonis, les autres primes et allocations ainsi que les montants forfaitaires. Notons que la rémunération des heures chômées fait partie intégrante de la rémunération au taux régulier.

### Rémunération directe

#### Remboursement des congés de maladie non utilisés

Paiements effectués par l'employeur pendant la période de référence pour des congés de maladie non utilisés durant cette période ou accumulés pendant le service continu.

### Rémunération indirecte

#### Assurances collectives

##### Assurance maladie

Régime d'assurance qui prévoit le remboursement partiel ou total de certains frais occasionnés par une maladie ou un accident et qui ne sont pas remboursés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Le régime peut être réservé au personnel ou couvrir également les frais engagés par les membres de leur famille.

##### Assurance soins dentaires

Régime d'assurance qui prévoit le remboursement partiel ou total des frais pour les traitements préventifs, les services de restauration ou les soins d'orthodontie prodigués par un spécialiste en médecine dentaire. Les frais déjà couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec sont exclus. Le régime peut être réservé au personnel ou couvrir également les frais engagés par les membres de leur famille.

### **Assurance soins optiques**

Régime d'assurance prévoyant le remboursement partiel ou total des coûts d'examen de la vue ou d'achat de verres correcteurs ou de lentilles cornéennes. Le régime peut être réservé au personnel ou couvrir également les frais engagés par les membres de leur famille.

### **Assurance salaire de courte durée**

Programme de protection totale ou partielle du revenu lors d'absences liées à un état d'incapacité totale de travailler (non reliée à un accident du travail) pour une courte période (souvent 26 semaines).

### **Assurance invalidité de longue durée**

Programme de protection totale ou partielle du revenu lors d'absences liées à un état d'incapacité totale de travailler (non reliée à un accident du travail) pour une période indéfinie.

### **Assurance vie et régimes connexes**

Régime d'assurance en vertu duquel les ayants droit de la personne assurée reçoivent à son décès une prestation de revenu ou un montant déterminé, appelé « capital ». Les régimes connexes sont, par exemple, l'assurance vie pour les personnes à charge, le remboursement des cotisations en cas d'invalidité et l'assurance en cas de mort ou de mutilation accidentelle.

## **Compensation pour congés familiaux**

### **Congés d'adoption**

Congés, à l'occasion d'une adoption, pour soins à un ou des enfants. La contribution de l'employeur est en sus des montants versés par le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Le nombre total de semaines de prestations d'adoption peut être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux.

### **Congés de maternité**

Périodes partiellement ou totalement rémunérées pendant lesquelles une employée est autorisée à s'absenter de son travail. La prestation de maternité est offerte exclusivement à la mère lors d'une naissance et ne peut être partagée entre les deux parents. Cet avantage est en sus du programme du RQAP.

### **Congés de paternité**

Périodes partiellement ou totalement rémunérées pendant lesquelles un employé est autorisé à s'absenter de son travail. La prestation de paternité est offerte exclusivement aux nouveaux papas lors d'une naissance. Si les pères ne s'en prévalent pas, elle n'est pas transférable à leur conjointe. Cet avantage est en sus du programme du RQAP.

### **Congés parentaux**

Congés, à l'occasion d'une paternité ou à la suite d'un congé de maternité, pour soins à un ou des enfants (enfant âgé de moins d'un an), pour lesquels la contribution de l'employeur est en sus des montants versés par le RQAP. Le nombre total de semaines de prestations parentales peut être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux.

## **Régimes étatiques**

### **Assurance emploi**

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). L'assurance emploi fournit une assistance financière temporaire aux chômeurs canadiens pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi ou améliorent leurs compétences. L'assurance emploi vient également en aide aux travailleurs malades ainsi qu'aux personnes qui doivent s'occuper d'un membre de leur famille gravement malade et qui risque fortement de mourir.

### **Santé et sécurité du travail (SST)**

Le régime de la SST vise à protéger l'employé d'une perte de revenu découlant d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle ou de la nécessité d'un retrait préventif.

### **Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)**

La Loi sur l'assurance maladie fournit à la population du Québec un régime universel d'assurance maladie qui protège toutes les personnes résidant au Québec, sans égard à leur âge, leur état de santé ou leur situation financière.

### **Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)**

Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs – salariés et autonomes – admissibles qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance emploi.

### **Régime de rentes du Québec (RRQ)**

Le Régime de rentes du Québec prévoit le versement d'une rente de retraite aux travailleurs et aux travailleuses à partir de 65 ans. Une rente réduite peut être touchée à partir de 60 ans. Le régime verse aussi d'autres types de rentes.

### **Régimes de retraite**

Ensemble des mesures destinées à assurer, selon diverses modalités et conditions, le paiement de prestations de retraite aux employés. L'ERG couvre trois principaux types de régimes de retraite :

#### **Régime de retraite à cotisations déterminées**

Régime de retraite agréé dans lequel la cotisation est fixée d'avance. Les prestations de retraite sont constituées des cotisations accumulées en faveur de l'employé et du rendement des placements associés à ces cotisations. En d'autres termes, le montant des cotisations au régime est connu, alors que le montant du revenu de retraite ne l'est pas.

### **Régimes de retraite d'épargne à cotisations déterminées**

#### ***Régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER collectif)***

Regroupement de REER individuels dans lequel un contrat est enregistré pour chaque employé participant. L'administration quotidienne du régime est centralisée, ce qui permet de réduire les frais de gestion. Comme dans les régimes de retraite à cotisations déterminées, le montant qui sera versé à la retraite n'est pas connu. Toutes les cotisations de l'employé à un REER collectif ne sont pas considérées comme un revenu (jusqu'à concurrence d'un montant maximum par année) et ne sont donc pas imposables. Par contre, les cotisations de l'employeur au REER de l'employé sont considérées comme un avantage imposable pour l'employé.

#### ***Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)***

Entente en vertu de laquelle l'employeur distribue une partie de ses bénéfices à tout son personnel ou à un groupe désigné d'employés. Les cotisations des employés ne sont pas permises. Le RPDB est obligatoirement enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada. Il ne faut pas confondre le RPDB avec le régime de participation des employés aux bénéfices (RPEB). Le RPEB est un régime non agréé qui n'est pas couvert par l'enquête.

#### ***REER collectif et RPDB (régime combiné)***

Souvent, le RPDB est combiné avec le REER collectif. La participation financière de l'employé correspond à ses cotisations versées dans le REER collectif, alors que la participation de l'employeur consiste en des montants versés à une fiducie à partir des profits réalisés. Seul le versement de l'employeur dans le RPDB est retenu aux fins des calculs.

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite agréé en vertu duquel le montant des prestations reçues par les employés ou le mode de calcul de ces prestations sont connus. Les cotisations de l'employeur ne sont généralement pas déterminées à l'avance, et dépendent des coûts reliés aux prestations de retraite promises et des cotisations versées par les employés dans le régime.

## Heures chômées payées

### Congés annuels (vacances)

Périodes d'absence rémunérées pouvant être en partie accumulées ou remboursées et dont la durée, calculée sur une base annuelle, varie selon le niveau d'emploi et l'ancienneté chez l'employeur. Les débours relatifs aux pécules ou aux bonis de vacances ne sont pas inclus dans le coût des congés annuels.

### Congés de maladie

Journées d'absence accordées pour des raisons de santé et pour lesquelles l'employeur continue de verser à l'employé une partie ou la totalité du salaire régulier ; il n'y a aucune perte de privilèges liés à l'emploi. Ces régimes non assurés ne protègent la personne que pour de courtes périodes d'absence.

### Congés de naissance, d'adoption et d'interruption de grossesse

Courtes périodes d'absence rémunérées à 100 % (deux jours selon la Loi sur les normes du travail), accordées aux parents lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant ou lors d'une interruption de grossesse à compter de la 20<sup>e</sup> semaine. Ce type de congé peut être fractionné en journées à la demande de la personne qui en bénéficie. Également, il ne peut être pris après l'expiration des 15 jours qui suivent l'arrivée de l'enfant à la résidence de son père ou de sa mère ou, le cas échéant, l'interruption de grossesse.

### Congés mobiles

Courtes périodes d'absence rémunérées dont les dates sont déterminées par l'employeur, après entente entre l'employeur et le syndicat ou entre l'employeur et l'employé.

### Congés sociaux

Courtes périodes d'absence rémunérées dont la durée varie selon l'événement social ou familial (mariage, décès, divorce, déménagement, etc.). Les congés pour affaires judiciaires et les libérations syndicales sont inclus dans cette catégorie.

### Horaire réduit

Semaine de travail réduite sans diminution du niveau de rémunération hebdomadaire ou annuelle. Horaire souvent connu sous le nom d'*horaire d'été*.

### Jours fériés

Courtes périodes d'absence rémunérées qui sont déterminées en vertu d'une loi ou reconnues par l'usage pour commémorer un événement civil ou religieux.

L'Institut de la statistique du Québec réalise chaque année l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). L'Institut collige de l'information sur tous les emplois présents dans les entreprises ciblées dans l'échantillon, en codant ces emplois selon la Classification nationale des professions (CNP).

La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2022* offre des données sur les salaires, les heures normales de travail et les échelles salariales, selon les professions des groupes intermédiaires et de base de la CNP. Les résultats sont affichés selon 13 ventilations. Ainsi, tant le public en général que les syndicats, les employeurs et les autres acteurs du marché du travail disposent de données stratégiques pour alimenter leurs discussions quant aux conditions de rémunération.

« La statistique au  
service de la société :  
la référence au Québec »

[statistique.quebec.ca](https://statistique.quebec.ca)